Série : le meilleur de l'imam

Ibn Al-Qayyim

Le CŒUR & ses ÉTATS

Traité de cardiologie spirituelle

éditions des SAVANTS

Au Nom d'Allah le Miséricordieux le Compatissant
Seigneur, j'implore ton aide et ton soutien

Louange à Celui qui a révélé Sa Majesté à Ses fidèles, a illuminé leurs cœurs par la perception de Ses attributs de Perfection, S'est fait connaître auprès de ceux-ci à travers les grâces et les bienfaits qu'Il leur a accordés. Ils ont alors compris qu'Il était l'Unique, l'Un, le Singulier, le Suprême Refuge, Celui dont ni la personne ni les attributs et ni les actes sont comparables à ceux de quiconque. Il est d'ailleurs conforme à la description qu'Il a fait de Lui-même, à savoir : au-dessus des descriptions plus ou moins exactes formulées par Ses créatures. Nul ne peut Le louer comme il se doit, Il est également conforme à la louange qu'Il a faite de Lui-même par la voix des hommes qu'Il a gratifié de la prophétie. Il est le Premier, sans le moindre prédécesseur, le Dernier, sans le moindre successeur ; Il est le Sublime, rien n'est plus élevé que Lui ; Il est le Proche, rien ne Lui échappe ; aucune créature ne Lui échappe fusse-elle drapée dans ses vêtements. Il est le Vivant, l'Immuable, l'Unique, l'Un, le Singulier, le Suprême Refuge, le Seul Être Éternel tandis que toutes les créatures sont vouées à disparaître, Celui qui entend tout parfaitement, le bruit de pas de la fourmi ainsi que toutes les voix dans la diversité de leurs langues et la disparité de leurs besoins, Il les entend si distinctement qu'aucune voix n'interfère avec une autre, que même la multiplicité des requêtes ne L'induit pas en erreur et qu'Il n'est jamais lassé par l'insistance des quémandeurs. Le Clairvoyant Qui voit la lente progression de la fourmi noire, sur la roche massive, dans la pénombre de la nuit, où qu'elle soit, dans une plaine ou sur une montagne, et bien plus subtile encore, puisqu'Il perçoit les palpitations du cœur de Son fidèle et observe les différents états d'esprit qui le traversent. Si le fidèle se consacre à Lui, Il l'accueille favorablement : alors qu'en vérité, le fidèle n'a pu se consacrer à Lui que parce que Lui s'est préalablement consacré au fidèle. Si le fidèle se détourne de Lui, Il ne le livre pas pour autant à ses ennemis ni ne l'abandonne. Il est – au contraire – plus miséricordieux que ne l'est la mère envers son enfant qui est pourtant un exemple de tendresse tant pendant la grossesse que pendant l'allaitement ou le sevrage[1]. Si le fidèle se repent, Il est plus heureux de son repentir que ne l'est le voyageur qui retrouve sa monture chargée de ses provisions, après l'avoir perdue au milieu d'un désert périlleux et

1 Bokharî (5999) Muslim (2754)

pensant y mourir seul[2]. Et si le fidèle persiste à se détourner de Lui, ne fait rien pour obtenir Sa miséricorde, persiste vaille que vaille dans le péché, pactise avec son ennemi et rompt avec son Maître, alors il mérite la perdition. Or Allah ﷻ ne voue à la perdition que le malheureux damné compte tenu de l'étendue de Sa miséricorde et de Sa bienveillance.

Je professe qu'Allah est le seul et unique Dieu, Il n'a pas d'associé, une Seule et Unique Divinité, Singulière, Finalité de toutes les requêtes. Il est trop illustre pour que lui ressemble quoique ce soit partiellement ou totalement, trop sanctifié pour avoir des rivaux ou des semblables, des partenaires ou des équivalents. Nul ne peut enlever ce qu'Il donne ni donner ce qu'Il enlève. Nul ne peut rejeter ce qu'Il décrète ni s'opposer à ce qu'Il ordonne. *« Et quand Allah décide de punir un peuple, nul ne peut L'en empêcher, car les hommes en dehors de Lui n'ont nul protecteur »* souligne-t-Il (Coran : 13/11)

Et je professe que Muḥammad est Son serviteur et Son messager, le dévoué fidèle, le probe destinataire de la Révélation et la meilleure de Ses créatures. Il l'a envoyé en guise de Miséricorde pour les univers, de guide pour les pieux, de tourment pour les mécréants, de preuve en faveur ou en défaveur de tous les fidèles, après une longue période restée sans prophétie. Par son biais, Il a montré la voie la plus rectiligne et le chemin le plus clair. Il a prescrit aux fidèles de lui obéir, de l'aimer, de le vénérer, de l'honorer et d'observer leurs devoirs à son égard. Toutes les autres voies à Son Paradis sont fermées à l'exception de la sienne, Il a épanoui son cœur, l'a absout de ses péchés, rehaussé son prestige, humilié implacablement ses contradicteurs[3], a juré par sa vie dans le Livre explicite, a lié Son nom au Sien, si bien qu'il est toujours mentionné à la suite du Sien comme dans la double profession de foi, les sermons et l'appel à la prière.

Le Prophète ﷺ s'est inlassablement et fidèlement dévoué à Allah ﷻ. Imperturbable, il s'est efforcé coûte que coûte d'acquérir la satisfaction d'Allah ﷻ, si bien que sa prophétie a fini par illuminer le monde de bonheur, que les gens ont massivement adhéré à la religion d'Allah, que son message s'est propagé aussi loin que les rayons du soleil et que sa religion s'est répandue partout où la nuit alterne avec le jour. Allah ﷻ l'a

2 Bokharî (6308) Muslim (2744)
3 Ahmad (2/92,50) Abu Daoud (4031) Jugé authentique par al-Albânî dans sahîh al-jâmi' (2831)

donc élu pour que les promesses révélées dans Son Livre explicite soient parachevées, après que le Prophète ﷺ eu transmis le message, assumé ses responsabilités, avisé la communauté, combattu pour la cause d'Allah avec abnégation, rétabli la religion et laissé sa communauté sur une voie claire comme le jour pour les itinérants, en vertu du verset : « *Dis : "Voici ma voie ! J'appelle les hommes à Allah, moi et ceux qui me suivent, en toute clairvoyance ; et je ne suis pas, par la grâce du Seigneur, du nombre des idolâtres."* » (Coran : 12/108)

Cela étant dit, Allah ﷻ n'a pas suscité les créatures en vain, Il leur a au contraire confié des responsabilités religieuses, prescrit des injonctions et des interdits, imposé de comprendre l'essentiel et le détail des enseignements religieux, les a répartis entre damnés et bienheureux, chacune des deux parties vouées à occuper une demeure qui lui sera propre, leur a gracieusement donné matière à apprendre et à œuvrer : à travers le cœur, l'ouïe, la vue ou les membres. Celui qui les utilisera pour se dévouer à Lui, pour emprunter la voie qui mène à Le connaître en suivant Ses indications, sans jamais accepter de se dévoyer, aura exprimé sa gratitude pour la grâce qui lui a ainsi été accordée et aura cheminé dans le sentier de la satisfaction d'Allah. Quant à celui qui les utilise pour faire ce que bon lui semble et pour assouvir ses désirs, sans se soucier des devoirs envers son Créateur que ses membres lui imposent, il aura des remords lorsqu'il sera interrogé, puis plongera dans une profonde et longue tristesse. En effet, il faudra bien rendre des comptes quant à la façon dont on aura utilisé ses membres, en vertu du verset : « *Il sera demandé compte à l'homme de ce qu'il aura fait de l'ouïe, de la vue et du cœur.* » (Coran : 17/36)

Attendu que le cœur est aux membres ce que le roi est à une armée sous son autorité, on en déduit que les membres sont assujettis à la toute-puissance du cœur, que c'est lui qui décrète la droiture ou la déviance et qu'ils le suivent lorsqu'il nourrit de la détermination ou du renoncement. « *Il y a dans le corps une bouchée de chair qui assainit l'ensemble du corps lorsqu'elle est saine et le corrompt lorsqu'elle est corrompue*[4] », souligne à ce propos le Prophète ﷺ. Le cœur est donc le roi et le reste des membres du corps sont chargés d'exécuter ses ordres, d'accepter ses directives et

4 Bokharî (52) Muslim (1599)

aucun de leurs agissements ne peut être valide tant qu'il n'émanera pas de ce qu'il aura prémédité. Par ailleurs, il est responsable de l'ensemble du corps humain, étant donné que tout dépositaire est responsable de son dépôt. Pour toutes ces raisons, remédier à ses maladies et corriger ses défauts sont les priorités des itinérants et la meilleure des adorations pratiquées par les dévots ;

Attendu que Satan, l'ennemi d'Allah, sait que le cœur occupe une place centrale et fondamentale, il fomente toutes formes de pensées obsessionnelles, de propositions affriolantes, d'invitations à adopter des états d'esprit et des comportements qui entraveront son cheminement spirituel, mettront à sa disposition des facteurs d'égarement et le couperont des facteurs de salut, en plus de lui tendre des pièges, qui, à défaut de parvenir à le capturer, ne manqueront pas de ralentir sa progression. Le seul moyen d'échapper à ses pièges et à ses stratagèmes est donc d'implorer continuellement l'aide d'Allah ﷻ, de faire le nécessaire pour Le satisfaire, de diriger son cœur vers Lui, de se consacrer à Lui dans les moments d'activité ou d'inactivité, d'incarner l'humilité qu'inspire la servitude, qui est la meilleure des attitudes que l'on puisse adopter afin de s'assurer d'être concerné par le verset : *« Tu n'auras aucune prise sur Mes serviteurs, excepté ceux qui te suivront parmi les dévoyés. »* (Coran : 15/42) Ce pronom possessif marque la rupture entre le fidèle et les diables, à condition que celui-ci incarne cet état spirituel de servitude envers le Seigneur des univers, que le cœur soit emparé d'une docte sincérité et de pérennes convictions religieuses. Dès lors que le cœur est gorgé de servitude et de sincérité, le fidèle rejoint le cercle des favoris d'Allah et s'avère concerné par l'exception suivante : *« excepté les fidèles que Tu auras élus. »* (Coran : 15/40) ;

Attendu qu'Allah, le Généreux, a gracieusement mis à disposition la connaissance des maladies du cœur, ainsi que de leurs remèdes, des dangers auxquels lesdits cœurs s'exposent, tels que les pensées obsessionnelles inspirées par leurs ennemis les diables, des œuvres que ces pensées engendrent et de l'état dans lequel se retrouve le cœur à la suite de ces agissements ;

Attendu que les mauvaises actions ont pour source les mauvaises intentions des cœurs corrompus et que le cœur est lui-même endurci

sous l'effet des mauvaises actions, avant d'aller de plus en plus mal, pour finalement mourir, rester sans vie ni lumière, tout cela à cause de ses réactions aux pensées obsessionnelles inspirées de Satan et de la confiance qu'il avait placée en son ennemi, alors que le salut n'est possible qu'en s'opposant à lui ;

J'ai choisis de consigner ces faits dans l'ouvrage que voici, afin de pouvoir me les remémorer – en reconnaissant le bienfait et la grâce d'Allah à mon égard – et que toute personne qui le consulte puisse en tirer profit, n'oubliant pas de prier pour que l'auteur puisse obtenir la Pardon et la Miséricorde ; je l'ai nommé : « Les Pièges de Satan » et je l'ai réparti en treize chapitres :

Chapitre un : **Entre cœurs sains, cœurs malades et cœurs morts**

Chapitre deux : **Diagnostiquer les maladies du cœur**

Chapitre trois : **Les remèdes naturels et religieux**

Chapitre quatre : **Les vertus d'un cœur vivant et resplendissant et les vices d'un cœur mort et ténébreux**

Chapitre cinq : **La vivacité et la bonne santé du cœur ne sont possibles que si celui-ci perçoit, désir et préfère la vérité**

Chapitre six : **Le monothéisme garant du bonheur, de la félicité et de la réforme du cœur**

Chapitre sept : **Le Coran : remède pour toutes les maladies du cœur**

Chapitre huit : **Assainir le cœur**

Chapitre neuf : **Purifier le cœur des souillures et des impuretés**

Chapitre dix : **Symptômes de maladie du cœur et preuves de sa bonne santé**

Chapitre onze : **Guérir les cœurs sous l'emprise de l'âme**

Chapitre douze : **Guérir les cœurs sous l'emprise de Satan**

Chapitre treize : **Les stratagèmes de Satan contre le fils d'Adam**

Ce dernier chapitre est la raison d'être de l'ouvrage[5], il contient de nombreux sujets très intéressants. J'implore Allah de faire en sorte que cet ouvrage Lui soit entièrement consacré, qu'il me permette d'être préservé d'une résurrection désastreuse, qu'il soit profitable à son auteur ainsi qu'aux lecteurs, dans ce bas monde et dans l'au-delà, Il est certes Celui qui entend parfaitement tout, omniscient et rien n'est possible ni réalisable sans Allah, le Très-Haut, l'Incommensurable.

5 La présente traduction correspond au douze premiers chapitres. Le treizième sera publié, nous l'espérons, par la suite, in sha Allah. L'éditeur.

Chapitre un :

ENTRE CŒURS SAINS, CŒURS MALADES ET CŒURS MORTS

Étant donné que le cœur est soit qualifié de vivant ou de mort, il est forcément concerné par l'une des trois catégories suivantes :

Le cœur sain est le cœur bien portant sans lequel aucun salut n'est possible le Jour de la Résurrection, en vertu du verset : *« au jour où ni richesses ni enfants ne seront d'aucune utilité, sauf pour celui qui viendra à Allah avec un cœur sain ! »* (Coran : 26/88-89) *Sain* est un adjectif qui désigne le fait de ne présenter aucun signe de maladie.

Le cœur sain est donc celui qui est constamment doté d'une excellente santé, à cet égard, il est l'antonyme du cœur malade, souffrant et malsain.

Nombreuses sont les définitions du cœur sain, mais toutes sont d'accord sur un point, à savoir : il s'agit du cœur qui ne présente aucune forme de désir allant à l'encontre des injonctions et des interdictions d'Allah ni aucun doute sur Ses révélations. Il est donc préservé de tout asservissement à autre que Lui, d'être enclin à accepter l'arbitrage de tout autre être humain que Son Messager, d'aimer, de craindre, d'espérer, de se fier, de se repentir et de se soumettre à autre qu'Allah ; tout comme il est exempté, quoi qu'il advienne et quoi qu'il fasse, de vouloir satisfaire et vouloir éviter la colère de qui que ce soit d'autre. Telle est l'essence de la servitude qui ne peut être vouée qu'à Allah.

Autrement dit, le cœur sain est celui qui est exempt de toute forme de polythéisme, son asservissement à Allah ﷻ est total, sous toutes ses formes : volonté, amour, confiance, repentir, humilité, crainte et espoir. Toutes ses œuvres sont également vouées à Allah : s'il aime, il aime pour Allah ; s'il déteste, il déteste pour Allah ; s'il donne, il donne pour Allah et s'il refuse de donner, il refuse de donner pour Allah[6]. Cela n'est pas tout, il refuse également de se soumettre à d'autre juge que Son Messager ﷺ, s'attache fermement à l'idée de suivre sa seule ligne de conduite et aucune autre, qu'il s'agisse de paroles ou d'actes : les paroles du cœur sont le dogme et les paroles de la langue traduisent les sentiments du

6 L'auteur fait référence à un hadith rapporté par Abu Daoud (4861) Jugé authentique par al-Albânî dans sahîh al-jâmi' (5965)

cœur, à savoir, l'intention, l'amour, la haine et tout ce qui s'en suit. Quant aux actes, ils sont régis en tout point et dans les moindres détails par les enseignements du Messager d'Allah ﷺ. Il ne prend pas l'initiative d'adopter une croyance, ni de prononcer une parole, ni de commettre un acte avant de s'enquérir de la position du Messager d'Allah à cet égard, en vertu du verset : *« N'anticipez pas sur les ordres de Allah et de Son Prophète ! Craignez Allah ! Allah entend tout et sait tout. »* (Coran : 49/1) En d'autres termes, ne parlez pas avant qu'Il parle et n'agissez pas avant qu'Il vous donne une consigne.

Certains Anciens disaient : *« Aucun acte, aussi insignifiant soit-il, n'est commis sans que l'on déploie deux registres : pourquoi ? Et comment ? C'est-à-dire : pourquoi l'as-tu fait ? Et comment l'as-tu fait ? »*

La première question porte sur le motif, cet élément déclencheur et instigateur de l'acte : est-ce un objectif profane, personnel et quelconque, comme l'envie de plaire aux gens, la peur de les décevoir, la volonté d'assouvir un désir éphémère ou de repousser un préjudice éphémère ? Ou est-ce le besoin de s'acquitter de son devoir de servitude, d'obtenir l'affection d'Allah et de se rapprocher de Lui ?

L'objet de la question est le suivant : cet acte était-il un devoir envers ton Maître ou un acte motivé par des raisons personnelles et passionnelles ?

La deuxième question concerne la fidélité aux enseignements du Messager d'Allah ﷺ en matière de dévotion : *« S'agit-il d'un acte que J'ai prescrit à travers les propos de Mon Messager ? Ou bien d'un acte que Je n'ai ni prescrit ni agréé ? »*

La première question porte donc sur le caractère exclusif du culte, la deuxième sur la conformité des actes à la pratique du prophète, car certes, Allah n'accepte aucune œuvre sans ces deux conditions.

Le meilleur moyen de répondre à la première question est de vouer un culte exclusif à Allah.

Le meilleur moyen de répondre à la seconde question est de se conformer à la ligne de conduite prophétique et donc de préserver le cœur des intentions qui nous font dériver de l'objet de notre culte et des

passions qui nous font dévier de la bonne ligne de conduite.

Ainsi se porte le cœur sain à qui l'on garantit le salut et le bonheur.

Section

La deuxième catégorie de cœur est aux antipodes de la précédente, il s'agit du cœur mort, sans vie, il ne connaît pas son Seigneur, ne se dévoue pas à Lui, ne L'aime pas, n'est pas content de Lui, se trouve empêtré dans ses désirs et ses plaisirs, même s'ils causent la colère de son Seigneur, il n'en a cure, tant qu'il assouvit sa part de désir, que son Seigneur soit satisfait ou non. Un tel cœur est dévoué à autre qu'Allah en matière d'amour, de crainte, d'espoir, de satisfaction, de vénération et de soumission. Lorsqu'il aime, il aime en vertu de ses passions, lorsqu'il déteste, il déteste en vertu de ses passions, lorsqu'il donne, il donne en vertu de ses passions, lorsqu'il refuse de donner, il refuse de donner en vertu de ses passions. Ces passions prévalent sur la satisfaction de son Maître, la passion est son imam, le désir est son guide, l'ignorance est son mentor, l'insouciance est sa monture, il ne pense qu'à accumuler des biens de ce bas monde, il est immergé dans l'ivresse de la passion et de l'amour de la vie éphémère. Il perçoit les lointains appels qui l'invitent à Allah et à l'au-delà, mais il n'écoute pas les bons conseillers et préfère suivre tous les démons rebelles ; le bas monde fait son malheur et son bonheur, la passion le détourne de ce qui ne mène pas à la vanité, son amour pour le bas monde est tel qu'il dit implicitement comme le fou de Layla qui a déclaré en parlant de sa bien-aimée :

« Ses ennemis sont mes ennemis et son entourage est mon entourage. »

Fréquenter une personne dotée d'un tel cœur rend malade, le côtoyer revient à consommer du poison et lui tenir compagnie est synonyme de perdition.

Section

La troisième catégorie de cœur concerne le cœur encore vivant, mais malade, il est donc composé de deux essences, tantôt dominé par l'une puis par l'autre. En effet, il aime Allah, croit en Lui, Lui est fidèle et s'en remet à lui, ce qui constitue l'essence de sa vitalité. Parallèlement il est traversé

par les désirs passionnels compulsifs, la jalousie, l'orgueil, l'amour de soi, l'arrivisme, ce qui constitue l'essence de sa perdition et de sa corruption. Il se retrouve tiraillé entre deux instigateurs : un instigateur à la foi en Allah, en son Messager et en la vie après la mort et un instigateur qui l'appelle à profiter de la vie éphémère. Au final, il succombe au plus proche des deux.

Le premier est un cœur vivant, déférent, tendre et conscient.

Le second est un cœur dur et mort.

Le troisième est un cœur malade, plutôt sain ou plutôt moribond selon les cas.

Allah a mentionné ces trois catégories de cœur dans le verset : *« Nous n'avons envoyé avant toi aucun messager ni prophète sans que le diable ait tenté d'altérer le sens des versets qui leur étaient révélés. Mais Allah a toujours aboli les suggestions du diable et rétabli le sens véritable de Ses versets. Allah est Omniscient et Sage. Et ce, afin de faire de ce que suggère le diable une tentation pour ceux dont les cœurs sont malades et pour ceux dont les cœurs sont endurcis. C'est pourquoi les iniques s'engagent si loin dans la scission. Et afin aussi que les initiés sachent que ces versets expriment la vérité émanant de ton Seigneur, qu'ils y croient et que leurs cœurs s'y soumettent en toute humilité, car Allah guide vers le droit chemin ceux qui croient. »* (Coran : 22/52-54)

Allah a donc classifié les cœurs en trois catégories, deux cœurs éprouvés et un cœur bienheureux. Les deux cœurs éprouvés sont le cœur malade et le cœur endurci, le cœur bienheureux est le cœur du croyant, déférent envers son Seigneur, celui qui trouve sa sérénité auprès de Lui, qui se soumet entièrement à Lui.

Certes, le cœur, au même titre que le reste des membres, a vocation à être sain, exempt de tout mal, afin qu'il puisse s'acquitter de la fonction pour laquelle il a été créé. Tout égarement, est soit dû à son endurcissement et à son manquement à ses devoirs, le reléguant ainsi au rang de la main paralysée, de la langue muette, du nez anosmique, du phallus impuissant et de l'œil aveugle, soit dû à une maladie ou à un défaut qui l'empêche d'accomplir ces actions de la meilleure des manières. Ainsi les cœurs sont-ils divisés en trois catégories :

- Le cœur sain a seulement besoin de concevoir la vérité pour l'accepter, l'aimer et la préférer. Il conçoit donc correctement la vérité et s'avère tout à fait capable de l'accepter.

- Le cœur mort et endurci ne l'accepte pas et ne s'y soumet pas.

- Le cœur malade rejoint le cœur mort et endurci s'il succombe à sa maladie et le cœur sain s'il finit par guérir.

Les paroles que Satan déverse dans les oreilles et les doutes qu'il suscite dans les cœurs sont des tentations pour ces deux catégories en question, tandis que le cœur sain se voit renforcé par cette épreuve, étant donné qu'il rejette et déteste ce qu'il entend, il sait que la vérité est ailleurs, il se soumet donc totalement à la vérité, a conscience de la vanité des propos de Satan, est d'autant plus convaincu et amoureux de la vérité, plus incrédule et hostile à la vanité. En conclusion, le cœur éprouvé est constamment trompé par les suggestions de Satan, quant au cœur sain il ne se laisse jamais affecter par les attaques de Satan.

« Les tentations défilent sur le cœur comme les fibres d'une natte que l'on tresse une à une. Chaque fois que le cœur est imprégné par l'une d'elle, il est marqué d'un point noir, chaque fois qu'il en rejette une, il est marqué d'un point blanc. Si bien que l'on dénombre deux variétés de cœurs : le cœur noir cendré, aussi utile qu'une cruche à l'envers, incapable de distinguer la vertu du vice et seulement sensible à ce qui est conforme à ses passions ; et le cœur blanc, imperméable aux tentations comme la pierre lisse tant que la terre et les cieux dureront [7]*»* a dit le Messager d'Allah, dans un hadith rapporté par Hudhayfa ibn al-Yamân.

Le hadith compare le défilé progressif des tentations sur les cœurs au maillage de fibres d'une natte qui ne peut s'opérer que si elles sont tissées l'une après l'autre. Il divise les cœurs, face à ce défilé de tentations, en deux catégories :

Un cœur qui, lorsqu'il se trouve face à la tentation, s'en imprègne comme une éponge qui se gorge d'eau, il se voit alors marqué d'un point noir. Ce cœur ne cesse de s'engorger de tentations chaque fois que l'une d'elle défile devant lui, au point de noircir et de rechuter dans l'impénitence,

7 Muslim (144)

ce que le hadith qualifie d' *« aussi utile qu'une cruche renversée »*. Par conséquent, si le cœur noircit et rechute dans l'impénitence, il en résulte de ces deux affections deux funestes maladies :

La première : l'incapacité à distinguer le vice de la vertu, cette maladie peut même se développer au point qu'il puisse considérer la vertu comme un vice et le vice comme une vertu, la Sunna comme une hérésie et l'hérésie comme une Sunna, la vérité comme une vanité et la vanité comme une vérité.

La seconde : sa totale soumission à ses passions aux dépens des enseignements du Messager d'Allah ﷺ.

L'autre cœur est d'une blancheur immaculée, la lumière de la foi resplendit en lui, si bien que si une tentation défile devant lui, il la rejette et la déteste, ce qui ne manque pas d'intensifier sa lumière et sa splendeur.

Les tentations qui défilent devant le cœur sont les causes de sa maladie, celles-ci sont de deux catégories : celles des désirs qui s'incarnent notamment à travers les péchés et l'injustice. Et celle des convictions erronées à travers l'égarement, l'hérésie et l'ignorance. La première tentation corrompt les intentions et la seconde altère les connaissances et les convictions religieuses.

Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ont divisé les cœurs en quatre catégories, comme le mentionne une tradition authentique remontant jusqu'à Hudhayfah ibn al-Yamân : *« Il y a quatre types de cœurs : le cœur exempt, réceptacle d'une lanterne éblouissante, il s'agit du cœur du croyant. Le cœur impénétrable, celui du mécréant. Le cœur renversé, celui de l'hypocrite qui a su puis a renié, a vu puis s'est aveuglé. Et le cœur qui est tiraillé par deux substances : la foi et l'hypocrisie ; il finit par pencher vers la plus intense des deux*[8]*. »*

L'expression : *« cœur exempt »* désigne le fait qu'il est exempt de tout attachement à autre qu'Allah et à son Messager. Il est donc exempté et préservé de tout ce qui n'est pas la vérité. Le *« réceptacle d'une lanterne éblouissante »*, c'est-à-dire la lanterne de la foi. L'exemption de défauts est une allusion à l'immunité contre les confusions de la vanité, l'attractivité

8 Abu Daoud (10745). Les propos de Hudhayfa sont jugés authentiques par al-Albânî tout en considérant comme faible de les attribuer au prophète.

de l'égarement et le qualifier de : *« réceptacle d'une lanterne »* décrit son éclat et sa propension à refléter la lumière du savoir et de la foi.

Le *« cœur impénétrable »*, désigne le cœur du mécréant, étant donné qu'il est cloisonné sous son enveloppe et ne peut recevoir la lumière du savoir et de la foi, comme le dit Allah en citant les gens du Livre : *« Nos cœurs sont impénétrables »* (Coran : 2/88). Cette enveloppe est le voile qu'Allah jette en guise de châtiment pour avoir refusé la vérité par orgueil ; il s'agit donc du voile qui recouvre les cœurs, de la surdité qui frappe les oreilles, de la cécité qui touche les regards et du voilage opaque auquel fait allusion le verset : *« Quand tu récites le Coran, Nous plaçons un voilage opaque entre toi et ceux qui ne croient pas à la vie future. Nous voilons leurs cœurs et les rendons si durs d'oreille qu'ils ne peuvent rien en saisir. »* (Coran : 17/45-46)

Ainsi lorsque l'on mentionne à ces cœurs-là la pureté du monothéisme et la pureté de la ligne de conduite prophétique, ce genre de personnes tourne le dos en manifestant leur dissentiment.

« Le cœur renversé » est celui de l'hypocrite, à propos duquel Allah a dit : *« Qu'avez-vous à vous diviser en deux clans à propos des hypocrites ? Allah ne les a-t-Il pas refoulés dans le camp des impies pour prix de leurs agissements ? »* (Coran : 4/88) autrement dit : il les a renvoyés à la vanité dans laquelle ils évoluaient à cause de la futilité de leur comportement. Ces cœurs-là sont les plus néfastes et les plus pernicieux ; ceux qui considèrent la vanité comme une vérité et la vérité comme une vanité et que les partisans de la vérité sont des ennemis et que ceux de la vanité sont des amis.

« Le cœur qui est tiraillé par deux substances » fait allusion au cœur dans lequel la foi n'est pas enracinée ni resplendissante, étant donné qu'il ne s'est pas consacré à la seule vérité avec laquelle Allah a envoyé son Messager, il est plutôt en partie composé de cette dernière, ainsi que de ce qui s'y oppose, tantôt incliné vers la mécréance, tantôt incliné vers la foi, sachant que la majorité l'emporte et qu'elle seule est prise en compte.

Chapitre deux :

DIAGNOSTIQUER LES MALADIES DU CŒUR

« Ces gens-là ont un cœur malsain, Allah a donc aggravé leur malsanité », dit Allah au sujet des hypocrites (Coran : 2/10). *« Et ce, afin de faire de ce que suggère le diable une tentation pour ceux qui ont un cœur malsain »* justifie-t-il dans un autre verset (Coran : 22/53). *« Ô femmes du Prophète ! Vous n'êtes en rien comparables aux autres femmes. Si vous êtes pieuses, ne vous montrez pas trop complaisantes dans vos propos, afin de ne pas éveiller de désirs coupables de ceux qui ont un cœur malsain »* met-Il enfin en garde (Coran : 33/32). D'un côté, Allah leur proscrit de tenir délibérément des propos lascifs, comme le font certaines femmes aux discours concupiscents, afin de ne pas susciter le désir des cœurs vicieux, de l'autre, Il leur interdit de se montrer rustres dans leurs paroles, pour ne pas non plus tomber dans la grossièreté, il les invite, au contraire, à rester décentes dans leurs propos.

« Si les hypocrites, ceux qui ont un cœur malsain et les alarmistes de Médine ne cessent pas leurs agissements, Nous te lancerons contre eux » avertit Allah (Coran : 33/60).

« Nous n'avons pris comme gardiens de l'Enfer que des anges. Et Nous n'en avons précisé le nombre que pour tourmenter les mécréants, fortifier la conviction des gens des Écritures et renforcer la foi des croyants. Et aussi, afin que les gens de l'Écriture et les fidèles n'aient plus de doute à ce sujet, pendant que ceux qui ont un cœur malsain ainsi que les impies seront réduits à se demander : "Quelle signification a bien voulu donner Allah à cet exemple ?" C'est ainsi qu'Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut, car nul ne connaît les armées de ton Seigneur, hors Lui. Et ce n'est là qu'un rappel pour les hommes » affirme le Tout-Puissant (Coran : 74/31).

Dans ce verset Allah, Exalté soit-Il, nous informe des cinq raisons pour lesquelles Il a précisé que les anges chargés de garder l'Enfer étaient au nombre de dix-neuf :

– Tourmenter les mécréants en ne manquant pas d'augmenter leur mécréance et leur égarement.

– Fortifier la conviction des gens des Écritures qui constatent ainsi la concordance entre la révélation coranique et les révélations relatées par leurs prophètes dans leurs propres écritures, sachant que le Messager d'Allah n'a jamais été leur disciple, ce qui fait figure d'argument décisif à l'encontre des négateurs parmi eux et permet à ceux qu'Allah veut guider dans le droit chemin de se soumettre à la foi.

– Renforcer la foi des croyants en suscitant chez eux un sentiment d'approbation totale et d'adhésion complète.

– Dissiper les doutes des gens des Écritures par ce biais puisque c'est une de leurs convictions ainsi que ceux des croyants par leur assentiment envers la Révélation.

Il y a donc là quatre sagesses : tourmenter les mécréants, fortifier la conviction des gens du Livre, renforcer la foi des croyants, dissiper les doutes des croyants et des gens de l'Écriture.

Quant à la cinquième, il s'agit de jeter le trouble dans l'esprit des mécréants des cœurs malsains, ceux qui s'aveuglent à l'ouïe de ce verset et qui disent : *"Quelle signification a bien voulu donner Allah à cet exemple ?"*

Ainsi se comportent les cœurs lorsqu'ils reçoivent la révélation descendue du ciel : un cœur est tourmenté par la mécréance et le rejet de la vérité, un autre se voit fortifié dans ses convictions et son assentiment, un troisième constate la démonstration irréfutable de la vérité et un dernier se voit jeté dans la confusion et l'aveuglement si bien qu'il ne sait plus ce que l'on veut de lui.

Si la certitude et l'absence de doute désignent une seule et même réalité dans ce passage, alors la mention de l'absence de doute renforce et corrobore la notion de certitude, écarte tout ce qui s'y oppose d'une manière ou d'une autre. Mais si les deux formulations évoquent deux réalités différentes, alors la certitude fait allusion à l'information susmentionnée concernant le recensement des anges, tandis que l'absence de doute concerne toutes les révélations du Messager, étant donné que cette information – qui ne peut être connue que si l'on est envoyé du ciel – est une indication de la sincérité du Messager. Par conséquent, ceux qui savent l'authenticité de cette information ne douteront plus de la sincérité

du Messager d'Allah ﷺ, d'où l'intérêt de la mentionner.

Ce chapitre se propose de diagnostiquer les maladies du cœur

« Ô hommes ! Voici venu à vous un appel de votre Seigneur, qui est à la fois un remède contre les maux qui rongent les cœurs, un guide et une miséricorde pour les fidèles. » (Coran : 10/57), dit Allah ﷻ. Il est donc un remède contre les maux de l'ignorance et de l'égarement qui rongent les cœurs. En effet, l'ignorance est une maladie dont le remède est la science et l'égarement en est une autre dont le remède est la droiture. D'ailleurs Allah ﷻ a immunisé son prophète contre ces deux maladies en disant : *« Par l'étoile lorsqu'elle décline ! En vérité, votre compagnon ne s'est pas égaré et ne s'est pas trompé »* (Coran : 10/57). En outre son Messager ﷺ a décrit ses successeurs avec des termes antonymes en disant : *« Attachez-vous à ligne de conduite des califes bien-guidés qui me succèderont »*. Allah ﷻ a donc fait de Ses paroles une exhortation pour l'humanité en général, un modèle de vertu et une miséricorde pour ceux qui ont cru en lui en particulier et un remède contre les maladies du cœur. En conclusion, celui qui recourt à ce remède sera guéri et celui qui le néglige sera, comme le dit le poète :

« On peut guérir d'un mal et se croire sauvé

et en incuber un autre qui nous sera fatal »

Allah ﷻ dit : *« Nous révélons du Coran qui apporte aux croyants guérison et miséricorde et ne fait, en réalité, qu'aggraver la ruine des méchants. »* La marque de l'indéfini « du », en arabe n'est pas à prendre dans un sens qui exprime une partie par opposition à l'ensemble, car, le Coran est, dans son ensemble un moyen de guérison et une source de miséricorde pour les croyants.

Section

Un corps malade est l'inverse d'un corps sain, il reflète une altération de l'état de santé habituel du fait d'un déséquilibre intempestif qui altère la perception et les mouvements naturels. Dès lors, soit il perd toutes ses capacités de perceptions, comme dans les cas de cécité, de surdité et de paralysie, soit ses capacités de perceptions régressent en raison de

la faiblesse des organes, soit il perçoit les choses de manière déformée, comme le fait de percevoir le sucré salé, le gouteux exécrable et l'exécrable gouteux.

Quant à l'altération des mouvements naturels, elle se manifeste par exemple à travers la diminution des capacités de digestion, de rétention, d'élimination ou d'extraction. La douleur est alors proportionnelle à l'ampleur de l'altération, ce qui ne va pas pour autant jusqu'à causer la mort, étant donné que le malade conserve tout de même une forme de capacité à percevoir et à se mouvoir.

Cette altération est le résultat d'une perturbation de l'équilibre qu'elle soit quantitative ou qualitative.

La première forme d'altération est quantitative. Elle est due soit à une perte ou à un excès de substance. On pourra donc retrouver un équilibre en ajustant les quantités requises. La seconde forme d'altération qui est qualitative doit d'être soit le fait d'une hyperthermie, d'une hypothermie d'une hyperhydratation ou d'une déshydratation, ou d'un niveau d'hydratation en dessous de la normale, auquel il doit remédier en fonction de la situation.

La santé repose surtrois principes : ménager ses forces, s'abstenir des substances nocives et éliminer les déchets, si bien que l'auscultation du médecin est grandement basée sur ces trois éléments qui ont d'ailleurs été mentionnés dans le Noble Livre et été recommandés par Celui qui l'a révélé en guise de miséricorde et de remède.

Allah ﷻ a enjoint au voyageur et au malade de ménager leurs forces et donc de rompre leur jeûne pendant le mois de Ramadan et de le rattraper une fois de retour pour le voyageur et une fois guéri pour le malade. En effet, le jeûne affaiblit encore plus le malade, quant au voyageur, il a besoin de se ménager pour affronter les difficultés du voyage, tandis que le jeûne l'épuise.

D'autre part Allah ﷻ a dissuadé le malade d'utiliser de l'eau froide pour les ablutions et le lavage rituel si cela lui porte un préjudice physique et lui a enjoint de recourir aux ablutions sèches à la place, et ce afin d'éviter de lui porter un préjudice corporel, que dire donc des préjudices spirituels ?

Quant à la recommandation d'éliminer les déchets corporels, on la retrouve dans le fait qu'Allah ﷻ ait permis au pèlerin en état de sacralité, qui souffre d'une affection à la tête, de se raser le crâne et ainsi d'évacuer par le rasage les vapeurs pernicieuses, cette méthode d'évacuation est la plus simple, on en déduit donc la recommandation d'éliminer des déchets dans des cas plus impérieux.

J'ai un jour eu l'opportunité d'échanger avec un célèbre médecin en Égypte à ce sujet et il m'a dit : *« Par Allah, si j'avais été jusqu'aux contrées du couchant pour obtenir cet enseignement, cela n'aurait pas été injustifié. »*

Partant, le cœur a besoin de ménager ses forces, à savoir la foi et les actes réguliers de dévotion ; il doit également s'abstenir des substances nocives, et ce en évitant toutes les formes de péchés ; il doit enfin éliminer les déchets intempestifs en faisant acte de contrition et de repentir envers le Pardonneur des fautes.

Un cœur malade subit une forme de dépravation qui déforme sa perception de la vérité et sa volonté de s'y conformer. Dès lors, soit il ne considère plus que la vérité est la vérité, soit sa capacité à la distinguer n'est plus aussi nette ce qui corrompt sa volonté de s'y conformer et lui fait détester la vérité bénéfique ou aimer la vanité pernicieuse, sachant que dans la plupart des cas l'un ne va pas sans l'autre. C'est pourquoi le mal dont souffrent les cœurs est souvent le doute religieux, lequel est sous-entendu, selon les exégètes Mujahid et Qatâdah dans le verset d'Allah ﷻ : *« Ces gens-là ont un cœur malsain »* (Coran : 2/10). D'autre fois ce mal est le désir, comme l'évoque le verset : *« afin de ne pas éveiller de désirs coupables de ceux qui ont un cœur malsain »* (Coran : 33/32). Ainsi, les deux maladies du cœur se résument au doute et à la luxure.

La santé ne peut se maintenir que dans un milieu salubre et la maladie ne peut être combattue qu'à l'aide d'un antidote. La maladie quant à elle se renforce dans les milieux insalubres et disparaît au contact d'environnements salubres, dans le même temps la santé requiert un entretien et elle périclite dès lors qu'elle est négligée.

Le corps du patient est beaucoup plus sensible que celui d'une personne en bonne santé, il réagit au moindre changement de température ou au plus subtil mouvement. Même chose pour le cœur malade, le moindre

doute, la plus petite forme de concupiscence peut lui nuire étant donné qu'il s'avère incapable de les repousser s'il y est confronté, à l'heure où le cœur sain et robuste subit des charges bien plus importantes qu'il réussit pourtant à repousser grâce à sa force et sa bonne forme.

En un mot, un patient en contact avec la même insalubrité qui a causé sa maladie ne fera que renforcer son affection, s'affaiblir et se détruire la santé, à moins de se ressaisir en ayant recourt à des moyens de se renforcer et de guérir de sa maladie.

Chapitre trois :

LES REMÈDES NATURELS ET RELIGIEUX

Il existe deux sortes de maladies du cœur :

La première est imperceptible pour le malade, il s'agit des maladies susmentionnées, telles que l'ignorance, les convictions erronées et les désirs. Elle est de loin la plus douloureuse, toutefois, le cœur est tellement affecté et l'ivresse de l'ignorance et des passions est si puissante qu'il est insensible à la douleur. Il n'en reste pas moins que la douleur est en lui, bel et bien présente, mais elle est occultée par les préoccupations incompatibles avec la souffrance. Cette affection est la plus dangereuse des deux et la plus difficile à traiter, elle relève de la compétence des messagers et de leurs adeptes qui sont donc les guérisseurs de ces maladies.

La seconde est la maladie dont la douleur est immédiate, comme la mélancolie la tristesse et la colère. Ces dernières peuvent disparaître avec des remèdes naturels qui consistent à traiter les causes de la maladie ou à administrer des antidotes qui vont dissiper les conséquences du mal qui restera malgré tout présent, sachant que le cœur souffre des affections du corps et inversement le corps souffre terriblement des affections du cœur.

Les maladies qui sont soignées par les remèdes naturels sont les maladies de type physique et elles ne sont pas en soi des facteurs de perditions et de tourments après la mort. Quant aux maladies qui ne

peuvent être traitées qu'avec les remèdes dogmatiques et prophétiques, elles doivent être soignées au risque de provoquer un châtiment perpétuel. Ainsi, si l'on utilise ces remèdes on sera guéri, ce à quoi fait allusion l'expression : apaiser sa colère, comme lorsque l'on a subi les affres de son ennemi et que l'on finit par obtenir justice. *« Combattez-les donc ! Allah les châtiera par vos mains et les couvrira d'ignominie. Il vous donnera la victoire sur eux, apaisera les cœurs des croyants, en bannira la rancœur et accueillera le repentir de qui Il veut, car Il est Omniscient et Sage »* recommande le verset (Coran : 9/14-15). Dans ce passage, Allah ﷻ les a enjoints de combattre leurs ennemis et il leur a fait savoir que ceci engendrait six bienfaits.

1 - La colère tourmente le cœur, pour y remédier, il faut l'apaiser, si on le fait avec justice on est guéri. En revanche, si l'on recourt à l'injustice on ne fait qu'augmenter sa maladie en croyant l'apaiser, au même titre que celui qui tente de soigner la maladie de la passion amoureuse en se livrant à la débauche avec la personne aimée. Une telle attitude ne peut qu'augmenter la maladie, en causer d'autres plus pernicieuses que la passion amoureuse, comme nous allons le développer si Allah le veut.

2,3,4 - La mélancolie les soucis et la tristesse sont également une maladie du cœur, pour y remédier il faut recourir à son antidote, à savoir : la joie et la bonne humeur. Si cela se fait dans les règles, le cœur guéri, mais si on l'obtient par des moyens injustes on ne fait qu'occulter la maladie sans pour autant s'en débarrasser, avant de subir d'autres maladies plus complexes plus graves.

5 - L'ignorance est également une douloureuse maladie du cœur, certaines personnes y remédient en l'instruisant de sciences inutiles, pensant avoir guéri de sa maladie grâce à ces sciences, alors qu'elles ne font qu'aggraver son état de santé, mais le cœur est trop occupé pour ressentir la subtile douleur dont il souffre, car il ignore les sciences bénéfiques qui sont une condition de sa santé et de son rétablissement. *« Ils l'ont anéanti, qu'Allah les anéantisse ! Pourquoi n'ont-ils pas posé la question puisqu'ils ne savaient pas ? La question est le remède de l'ignorance*[9] *»*, a fait savoir le Prophète. Par ces mots, il a considéré l'ignorance comme une maladie et a fait savoir que son remède était d'interroger les savants.

9 Abu Daoud (336). Jugé bon par al-Albânî dans sunan abî Daoud (1/93).

6 - Celui qui doute est aussi une personne dont le cœur souffre, tant qu'il n'aura pas obtenu de certitudes. Et comme ce sentiment lui échaude l'esprit, on comprend mieux le sens de l'expression : se froidir intérieurement, pour décrire l'apaisement d'une personne anxieuse. En outre, l'ignorance et l'égarement resserrent le cœur, lequel s'épanouit par le savoir : *« Allah ouvre à l'islam le cœur de celui qu'Il veut diriger ; mais celui qu'Il veut égarer, Il lui comprime la poitrine et lui coupe le souffle, comme à qui tenterait d'escalader le ciel. C'est ainsi qu'Allah couvre d'opprobre les incrédules »* (Coran : 6/125) dit Allah ﷻ. Nous allons aborder, si Allah le veut, la maladie du resserrement du cœur, ses causes et son remède.

L'essentiel est de retenir que les maladies du cœur guérissent parfois avec des remèdes naturels, parfois avec des remèdes religieux et spirituels, que le cœur vit et meurt, souffre et se rétablit, de manière bien plus intense que le corps.

Chapitre quatre :

LES VERTUS D'UN CŒUR VIVANT ET RESPLENDISSANT ET LES VICES D'UN CŒUR MORT ET TÉNÉBREUX

Le principe de toute forme de vertu et de bonheur pour le fidèle, voire, pour tout être vivant réside dans l'intégrité de sa vivacité et de sa lumière. En effet, la vivacité et la lumière sont l'essence de la vertu, comme le souligne Allah ﷻ : *« L'homme qui était mort et que Nous rappelons à la vie par la foi et à qui Nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes, peut-on le comparer à cet autre, condamné à errer dans les ténèbres sans jamais pouvoir en sortir ? »* (Coran : 6/122) Le passage synthétise les deux principes : la vivacité et la lumière ; la vivacité du fidèle c'est sa force, son ouïe, sa vue, sa pudeur, sa chasteté, son courage, sa patience et le reste de ses hautes valeurs morales, ainsi que son amour pour la beauté et sa haine pour la laideur. Plus la vivacité du cœur augmente plus ces qualités se bonifient et plus il faiblit plus ces qualités régressent. Plus un cœur est vivace, plus il est pudique, si bien que lorsqu'un cœur sain et pudique se retrouve face à la laideur morale il la réprouve et s'en détourne naturellement. À l'inverse, un cœur mort ne fait pas de différence entre le bien et le mal, comme l'a remarqué 'Abd Allah ibn Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui : *« Celui qui n'a pas de cœur qui lui permet de distinguer le*

vice et la vertu est voué à la perdition. »

Le cœur malade qui souffre de pulsions luxurieuses succombe aux tentations en fonction de l'intensité de sa maladie et de sa faiblesse. Même chose lorsque sa lumière s'intensifie, il découvre le réel aspect des choses : la beauté et l'impact sur sa vie, ainsi que la vilénie du mal.

Allah ﷻ a évoqué ces deux principes dans divers passages de Son Livre : *« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit [le Coran] par un effet de Notre ordre, alors qu'auparavant tu ne connaissais ni l'Écriture ni la foi. Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. »* (Coran : 42/52) Dans ce passage Allah ﷻ mentionne à la foi l'esprit qui est source de vie pour le cœur et la lumière qui est à l'origine de sa luminescence, Il nous informe que le Livre qu'Il a révélé à Son Messager contient les deux éléments, il est un esprit qui insuffle la vie dans les cœurs et une lumière qui éclaire et illumine.

Comme l'a dit Allah ﷻ : *« L'homme qui était mort et que Nous rappelons à la vie par la foi et à qui Nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes »* (Coran : 6/122). Autrement dit : le mécréant au cœur mort immergé dans les ténèbres de l'ignorance, que Nous avons guidé vers la droiture, à qui nous avons inspiré la foi, revivifié le cœur après qu'il eut trépassé, lequel est devenu luminescent après avoir été ténébreux. Ainsi le verset relègue le mécréant – en raison de son manque de dévotion, du fait qu'il ignore tout d'Allah ﷻ, du monothéisme et des pratiques religieuses, qu'il ne cherche pas la satisfaction de son Seigneur, ne fait aucun effort pour obtenir le salut et la félicité – au rang du mort qui s'avère incapable de se procurer le moindre bienfait et d'éviter un quelconque préjudice. C'est alors que – dit Allah ﷻ – Nous l'avons guidé à Islam et ainsi revigoré, il est ensuite devenu capable de reconnaitre ce qui lui sera bénéfique, d'œuvrer à se délivrer de la colère et du châtiment d'Allah ﷻ, de voir la vérité après en avoir été incapable, de la connaître après l'avoir ignoré, de la suivre après l'avoir négligé, d'obtenir une lumière pour s'éclairer et pouvoir marcher parmi les hommes qui sont eux-mêmes dans la pénombre, comme disait le poète :

« Ma nuit est lumineuse grâce à ta face,

Tandis que l'obscurité recouvre les alentours

Les gens sont tous immergés dans la pénombre

Et nous sommes éclairés par la lumière du jour »

C'est pourquoi Allah ﷻ cite la parabole de l'eau et du feu en disant dans un premier passage :

« Il fait descendre du ciel de l'eau qui coule dans les vallées à la mesure de leur capacité, et le courant charrie l'écume qui surnage, à l'image du laitier qui se dégage de la fonte des métaux dont on fabrique bijoux et ustensiles. Allah use de cette image pour bien établir la différence qu'il y a entre le Vrai et le faux, car l'écume inconsistante s'en va au rebut, tandis que ce qui est utile aux hommes se dépose sur le terrain. Ainsi, Allah propose des paraboles utiles. » (Coran : 13/17)

Cette parabole compare Sa Révélation à de l'eau en raison de sa propension à susciter la vie et le feu, car il illumine les alentours. Il nous informe que l'eau coule dans les vallées à la mesure de leur capacité, ainsi les grandes vallées drainent de grandes quantités d'eau, les petites vallées en contiennent moins, il en est ainsi des cœurs, les grands retiennent beaucoup de savoir et les petits en détiennent selon leurs capacités.

Les convictions erronées et les désirs que contiennent les cœurs – dès lors que la Révélation s'y infiltre et qu'elle y prédomine – sont comparés à l'écume portée par les flots. En outre, la vanité des convictions erronées – quand le savoir bénéfique est enraciné dans les cœurs – est comparée à l'inconsistance de l'écume déversée dans les vallées, là où seule s'y stabilise l'eau qui s'avère bénéfique. La parabole suivante ne dit pas autre chose : le résidu des métaux en fusion se retire et le bijou ne garde que ce qui est précieux.

Ces deux paraboles sont également citées pour distinguer les fidèles, comme dans le verset : *« Il en est d'eux comme des gens qui auraient allumé un feu ; mais à peine ce dernier jette-t-il sa clarté sur les alentours que Allah en fait disparaître la lumière, les laissant comme aveugles, plongés dans les ténèbres. Alors sourds, muets et aveugles, ils ne peuvent plus retrouver la Voie du Seigneur. »* (Coran : 2/17-18) Voici pour la parabole du feu ; un autre verset stipule : *« On peut les comparer aussi à des gens qui, au moment où les nues éclatent en pluie »* (Coran : 2/19) pour la parabole de

l'eau. Nous avons développé les secrets ainsi que certains enseignements que contiennent ces deux paraboles dans l'ouvrage *I'lâm al-muwaqqi'în* entre autres œuvres[10].

En bref, la bonne santé, le bonheur et le salut du cœur dépendent de ces deux principes : *« Ceci n'est qu'un rappel et une Lecture édifiante, visant à avertir les vivants »* (Coran : 36/69-70) affirme Allah ﷻ, nous informant que seuls les cœurs vivants tirent profit du Coran et de l'avertissement, ce qu'il souligne dans d'autres versets : *« Il y a là, en vérité, un rappel pour quiconque possède un cœur »* (Coran : 50/37) ; *« Ô vous qui croyez ! Répondez à l'appel d'Allah et du Prophète lorsque celui-ci vous convie à ce qui revivifie. »* (Coran : 8/24) Ces derniers prouvent que notre véritable vie est celle qui consiste à répondre à l'appel du Messager, l'appel au savoir et à la foi, sans lesquels le cœur est voué à la mort et à la perdition.

Allah ﷻ compare celui qui ne répond pas à Son Messager aux habitants des tombes, cette comparaison est des plus pertinentes, en effet, leurs corps sont des tombes pour leurs cœurs, car ces derniers sont morts et ont été enterrés dans leurs enveloppes corporelles : *« Allah permet à qui Il veut d'entendre ; mais toi tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les cimetières »* (Coran : 35/22) dit-Il.

Cette réalité a été si bien formulée par un poète qui a dit :

« L'ignorance est une mort avant la mort pour ceux qui en souffrent

Leurs corps sont des tombeaux avant qu'ils ne rejoignent les tombeaux

Leurs âmes vivent la tourmente dans leurs propres corps

Et ils n'ont aucun moyen de ressusciter avant la résurrection. »

C'est pourquoi Allah ﷻ a qualifié Sa Révélation d'Esprit, comme il le dit dans deux passages de Son Livre : *« Allah insuffle l'Esprit relevant de Son ordre sur qui Il veut parmi Ses serviteurs, afin que celui-ci avertisse les hommes du Jour de la Rencontre »* (Coran : 40/15) ; *« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit par un effet de Notre ordre »* (Coran : 42/52). Le fait est que l'Esprit est source de vie des âmes et des cœurs, en

10 L'auteur y explique les différentes paraboles citées dans le coran. Celles-ci ont été compilées et traduites aux éditions daralmuslim.

particulier de cette vie heureuse qu'Allah a réservé à ceux qui ont accepté Sa Révélation et qui l'ont mise en pratique en disant : *« Quiconque, homme ou femme, aura fait le bien tout en étant croyant, Nous lui assurerons une vie heureuse. Et Nous les récompenserons en fonction des meilleures de leurs œuvres. »* (Coran : 16/97) Il leur a ainsi réservé une vie heureuse dans les deux mondes, d'autres versets vont d'ailleurs dans le même sens : *« Implorez donc le pardon de votre Seigneur ! Revenez repentants à Lui ! Il vous assurera une vie heureuse ici-bas jusqu'au terme fixé, et Il accordera Sa faveur à tout homme de mérite »* (Coran : 11/3) ; *« Ceux qui ont émigré pour la Cause d'Allah, après avoir subi des injustices, Nous leur affecterons un séjour agréable en ce monde, et leur rétribution dans la vie future sera encore plus belle. Mais le savent-ils ? Ces gens-là avaient fait preuve de patience et avaient placé leur confiance dans leur Seigneur »* (Coran : 16/41-42) ; *« C'est ainsi que ceux qui font le bien auront une belle récompense ici-bas, mais leur récompense dans la dernière demeure sera bien meilleure. Quel excellent séjour sera celui de ceux qui craignent le Seigneur ! »* (Coran : 16/30)

Allah ﷻ nous apprend qu'Il accorde le bonheur aux bienfaiteurs en récompense de leur bienfaisance dans ce bas monde et dans l'au-delà, tout comme Il nous informe que le malfaiteur sera damné en rétribution de sa malfaisance dans ce bas monde et dans l'au-delà, en disant : *« Et celui qui se détournera de mon Rappel mènera une vie pleine d'amertume et sera frappé de cécité, lorsque Nous le ressusciterons, le Jour du Jugement dernier »* (Coran : 20/124)

Allah dit également en englobant les deux parties : *« Allah ouvre à l'islam le cœur de celui qu'Il veut diriger ; mais celui qu'Il veut égarer, Il lui comprime la poitrine et lui coupe le souffle, comme à qui tenterait d'escalader le ciel. C'est ainsi que Allah couvre d'opprobre les incrédules. »* (Coran : 16/125) Les croyants ont donc un cœur ouvert et épanoui et les égarés ont le cœur plein d'amertumes et de chagrins.

« Quel bonheur pour celui dont Allah a ouvert le cœur à l'islam et qui détient ainsi une lumière venant de son Seigneur ! » dit-il dans un autre verset (Coran : 39/22), ce qui confirme que les croyants sont dotés de lumière et d'un épanouissement intérieur tandis que les égarés sont plongés dans les ténèbres et souffrent de la contrariété des cœurs.

Nous développerons le sujet au chapitre de la purification du cœur si Allah le permet.

En résumé, la vivacité et la luminosité sont les éléments à la base de toutes les vertus du cœur et la léthargie et la pénombre sont la cause de tous ses vices.

Chapitre cinq :

LA VIVACITÉ ET LA BONNE SANTÉ DU CŒUR NE SONT POSSIBLES QUE SI CELUI-CI PERÇOIT, DÉSIR ET PRÉFÈRE LA VÉRITÉ

On peut distinguer dans le cœur deux sortes de facultés : la faculté cognitive et de discernement et la faculté volitive et d'amour, il ne peut connaître la plénitude la santé et le bonheur sans les utiliser à bon escient. Il ne peut donc parvenir à la plénitude sans recourir à la faculté cognitive pour percevoir et assimiler la vérité, ainsi que la distinguer de la vanité ni la faculté volitive pour rechercher la vérité, l'aimer et la préférer à la vanité. Ainsi, celui qui ne connaît pas la vérité est un égaré, celui qui la connaît et lui préfère autre chose est un damné, quant à celui qui la connaît et la suit il est un bienheureux.

Allah ﷻ nous a enjoint de L'implorer, dans notre prière, de nous guider dans la voix des bienheureux et non celle des damnés ni celle des égarés. De ce fait, les chrétiens sont les plus concernés par l'égarement, compte tenu du fait qu'ils sont une communauté ignorante, tandis que les juifs sont les plus concernés par la damnation, étant donné qu'ils sont une communauté rebelle, quant aux membres de notre communauté, ils sont les bienheureux. Pour toutes ces raisons, Sufyân ibn 'Uyaynah a dit : *« Les dévots parmi nous qui se fourvoient ressemblent aux chrétiens et les oulémas parmi nous qui se fourvoient ressemblent aux juifs, car les chrétiens se sont dévoués sans science et les juifs connaissaient la vérité et s'en sont détournés. »*

Dans le recueil d'al-Tirmidhî, 'Adiy ibn Hâtim rapporte que le Prophète ﷺ a dit : *« Les juifs sont damnés et les chrétiens sont égarés.*[11] *»*

11 Tirmidhî (2953,2954). Jugé authentique par al-Albânî dans *as-silsilat as-sahîha* (3263).

Ces deux principes ont été mentionnés par Allah dans plusieurs passages de Son Livre, tels que : *« Si Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, qu'ils sachent que Je suis tout près d'eux, toujours disposé à exaucer les vœux de celui qui M'invoque. Qu'ils répondent donc à Mon appel et qu'ils aient foi en Moi, afin qu'ils soient guidés vers la Voie du salut. »* (Coran : 2/186) Il invoque aussi bien le fait de répondre à Son appel et la foi en Lui. Il dit en outre au sujet de son Messager : *« Ceux qui auront cru en lui, qui l'auront secouru et soutenu, qui auront pris pour guide la lumière descendue avec lui, ceux-là connaîtront le vrai bonheur. »* (Coran : 7/157) Il dit aussi : *« Alif - Lâm - Mîm. Voici le Livre qui n'est sujet à aucun doute. C'est un guide pour ceux qui craignent le Seigneur ; ceux qui croient à l'invisible, qui s'acquittent de la prière et qui effectuent des œuvres charitables sur les biens que Nous leur avons accordés [...] ce sont ceux-là qui connaîtront le vrai bonheur. »* (Coran : 2/1-5) Il dit également au cœur de la même sourate : *« la piété, c'est croire en Allah, au Jugement dernier, aux anges, aux Livres et aux prophètes ; la piété, c'est donner de son bien – quelque attachement qu'on lui porte – aux proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs et aux mendiants ; la piété, c'est aussi racheter les captifs, accomplir la prière, donner la charité... »* et ainsi de suite (Coran : 2/177). Il dit enfin : *« Par le temps, l'homme court à sa perte, hormis ceux qui croient, pratiquent les bonnes œuvres, se recommandent mutuellement la droiture et se recommandent mutuellement l'endurance ! »* (Coran : 103/1-3)

Allah a juré par le temps – qui est la période ou les bonnes et mauvaises œuvres sont accomplies – que toute personne court à sa perte, exception faite de celui dont la faculté cognitive a atteint la plénitude grâce à sa foi en Allah et dont la faculté d'agir est arrivée à maturité de par sa dévotion religieuse. Ce croyant est donc parvenu à la plénitude individuelle et a contribué à la plénitude d'autrui en lui recommandant et lui enjoignant de faire de même en se basant sur la patience. Ainsi, l'individu a d'abord atteint la plénitude personnelle grâce au savoir bénéfique et à aux bonnes actions, puis il œuvré à la plénitude de son prochain en lui inculquant ces enseignements et en lui recommandant de l'assiduité et la patience. C'est pourquoi al-Châfi'î disait : *« Si les gens méditaient la sourate al-'Asr ça leur suffirait. »*

De nombreux passages du Coran vont dans ce sens, Allah nous informe

que les bienheureux sont ceux qui connaissent la vérité et s'y conforment et que les malheureux sont ceux qui ignorent la vérité, s'en sont détournés ou l'ont contredit et ont suivi une autre voie.

Il faut savoir que ces deux facultés sont inhérentes au cœur, soit on utilise sa faculté cognitive pour apprendre la vérité, soit on l'utilise pour apprendre des vanités qui nous conviennent. De la même manière, soit on utilise sa faculté volitive pour agir, soit il l'utilisera pour faire l'inverse. L'homme est laborieux et désireux par nature, comme l'a si bien fait remarquer le Prophète ﷺ : *« Les prénoms les plus véridiques sont Hârith et Hammâm. »* Hârith signifie : laborieux[12] et Hammâm : désireux. En effet l'âme est animée par la volonté et sa motivation a des implications intrinsèques : la volonté implique l'existence d'un objet voulu que l'âme se représente et qu'il met en valeur ; or, si elle ne se représente pas la vérité, ne la recherche pas et ne la désire pas, elle se représentera la vanité, partira à sa quête et la désirera immanquablement.

Ceci sera mis en évidence dans le chapitre suivant...

Chapitre six :

LE MONOTHÉISME GARANT DU BONHEUR, DE LA FÉLICITÉ ET DE LA RÉFORME DU CŒUR

Il est bien connu que tout être vivant en dehors d'Allah ﷻ qu'il soit un ange, un homme, un djinn, ou un animal a besoin d'accaparer des bienfaits et de repousser les méfaits, ce qui n'est possible que si l'on a une représentation du bienfait et du méfait. À noter que le bienfait est de la même essence que le délice et le plaisir et que le méfait est de la même essence que la douleur et le châtiment.

Deux éléments sont donc nécessaires, le premier : l'objet du désir qui est à la foi bénéfique et dont l'obtention procure du plaisir. Le second : le facteur permettant d'atteindre cet objectif. En parallèle, deux éléments sont nécessaires, le premier : un méfait néfaste et détestable. Le second : un facteur permettant de le repousser, il s'agit donc de quatre éléments :

12 Dont la définition première est : qui vit de son travail.

1. Un objet du désir dont la présence est requise.
2. Un objet de l'aversion dont l'absence est requise.
3. Un moyen d'acquérir l'objet du désir.
4. Un moyen de repousser l'objet de l'aversion.

Ces quatre éléments sont indispensables à l'existence et à l'intégrité des fidèles, voire des animaux.

Si l'on a bien compris cela, Allah ﷻ doit être l'objet de notre quête, de nos invocations et de nos requêtes, on se doit d'agir par amour pour Lui, espérer Sa proximité, chercher Sa satisfaction et Il est Celui qui aide à agir de la sorte. La servitude, l'inclination et l'attachement à autre que Lui, sont l'objet de l'aversion, ils sont néfastes et Il est Celui qui aide les repousser.

Il est le Seul à réunir les quatre éléments : Il est l'objet du culte, l'Être aimé, Il est Celui qui aide Son serviteur à parvenir jusqu'à Lui et à L'adorer, l'objet de l'aversion ne peut exister que par Sa volonté et Sa puissance et Il est Celui qui aide à le repousser. D'ailleurs la créature qui Le connaissait mieux que personne disait : *« Je me réfugie auprès de Ta satisfaction contre Ta colère et vers Ton salut contre Ton châtiment et auprès de Toi contre Toi-même.*[13] » Il disait également : *« Ô Allah je Te soumets ma personne, me dirige vers Toi, m'en remets à Toi, me réfugie auprès de Toi, parce que je Te désir et je Te crains, Il n'est de refuge ni de secours contre Toi si ce n'est vers Toi.*[14] » Le secours vient donc de Lui et le refuge est vers Lui, c'est également Lui que l'on implore contre le mal existant par Sa volonté et Sa puissance. Ainsi, la protection est Son œuvre et la chose contre laquelle on souhaite se protéger est également Son œuvre ou l'objet de Sa création sous l'effet de Sa volonté.

Le pouvoir de décision n'appartient ainsi qu'à Allah, la Royauté tout entière n'appartient qu'à Lui, le bien est entièrement entre Ses Mains, nul ne peut le louer comme il se doit, Il est conforme à la louange qu'Il a fait de Lui-même, au-dessus de toute louange qu'une de Ses créatures peut faire de Lui. En vertu de tout cela, la droiture et le bonheur du fidèle

13 Muslim (486)
14 Bokharî (247) Muslim (2710).

ne sont accessibles que s'il incarne le signifiant de : *« C'est Toi seul que nous adorons ! C'est de Toi seul dont nous implorons le secours ! »* En effet, l'acte d'adoration est la plus parfaite illustration de la quête de l'objet du désir, solliciter le secours est le moyen d'acquérir l'objet du désir ; le premier est une des manifestations de sa Divinisation le second de Sa Seigneurie. Certes, le propre de la divinité est d'être vénéré par les cœurs, avec amour, contrition, vénération, bienveillance, révérence, soumission, servitude, crainte, espoir et confiance. Le Seigneur est Celui qui entretient Ses serviteurs, Il leur confère leur apparence physique, puis les guide vers ce dont ils ont besoin, il n'est donc d'autre véritable divinité que Lui ni d'autres Seigneurs que Lui, par ailleurs s'adonner au culte d'autre que Lui c'est se fourvoyer et s'égarer sans limites.

D'ailleurs, Allah ﷻ a lié ces deux principes dans plusieurs passages de Son Livre, par exemple : *« Adore-Le donc et place en Lui ta confiance ! »* (Coran : 11/123) ; *« Et ma réussite ne dépend que du Seigneur. C'est à Lui que je me confie et c'est à Lui que je ferai retour »* a dit son prophète Chu'aïb (Coran : 11/88) ; *« Mets ta confiance dans le Vivant, l'Immortel ! Célèbre Ses louanges ! Car Il connaît mieux que quiconque les péchés de Ses créatures. »* (Coran : 25/58) ; *« Invoque sans cesse le Nom de ton Seigneur et communie intensément avec Lui ! Il est le Maître du Levant et du Couchant, et il n'y a point de divinité que Lui. Prends-Le donc pour seul Protecteur ! »* (Coran : 73/8-9) ; *« C'est Lui mon Seigneur ! Il n'y a d'autre divinité que Lui ! C'est à Lui que je me confie et c'est à Lui que je ferai retour. »* (Coran : 13/30) ; *« Seigneur ! C'est en Toi que nous mettons notre confiance ! C'est vers Toi que se fera, en définitive, notre retour ! »* ont dit les *hanifs* monothéistes et disciples d'Ibrâhîm (Coran : 60/4).

Les sept passages précédents réunissent ces deux principes, réceptacles de la double signification du monothéisme sans lesquels le fidèle ne saurait jamais connaître le bonheur.

Deuxième précepte :

Allah ﷻ a créé les êtres pour qu'ils Lui vouent un culte, ce qui englobe le fait d'apprendre à Le connaître, de revenir vers Lui, de L'aimer et de se consacrer à Lui. L'évoquer apaise leurs cœurs, calme leurs âmes, Le voir dans l'au-delà les remplira de bonheur, les comblera de plaisir, si bien

qu'Il ne leur accordera aucune grâce dans l'au-delà plus réjouissante ni plus jouissive que le fait de Le regarder et d'entendre Ses paroles sans intermédiaire. Dans le même temps, Il ne leur a rien accordé dans le bas monde de meilleur, ni de préférable, ni de plus réjouissant que la foi en Lui, l'amour pour Lui, le désir de Le rencontrer, le réconfort de Sa proximité et le plaisir de L'évoquer.

Le Prophète a également réuni ces deux principes dans une invocation rapportée par 'Ammâr ibn Yâsir, stipulant que le Messager d'Allah ﷺ implorait : *« Ô Allah, de par Ta connaissance de l'insondable, Ta capacité à créer, prolonge mon existence tant que Tu sais que la vie vaut mieux pour moi, enlève-moi la vie si la mort vaut mieux pour moi. Je Te demande de m'accorder de Te craindre en privé comme en public, de dire la vérité dans les moments de colère et de satisfaction, d'être modéré dans l'indigence et dans l'aisance. Je Te demande des délices infinis. Je Te demande une réjouissance interminable. Je Te demande la satisfaction face au décret divin. Je Te demande le repos après le trépas. Je Te demande de m'accorder le plaisir de regarder Ta Face, le désir de te rencontrer, sans subir d'adversité préjudiciable ni de tentation égarante. Ô Allah embellis-nous avec la parure de la foi et fais de nous des exemples à suivre pour les vertueux.*[15] » (al-Nasâ'î, l'imam Ahmad et Ibn Hibbân)

Cette sublime invocation fait donc l'union de la meilleure chose de ce bas monde, à savoir : le désir de Le rencontrer et la meilleure chose de l'au-delà, qui est : regarder Sa Face, exalté soit-Il. Attendu que cela ne saurait être parfait que si l'on ne connaît aucune adversité dans ce bas monde ni tentation religieuse, il a ajouté : *« sans subir d'adversité préjudiciable ni de tentation égarante. »* Et comme la maturité spirituelle du fidèle implique qu'il connaisse la vérité, se conforme à ses préceptes, l'enseigne à son prochain et l'incite à la droiture, il a conclu en disant : *« fais de nous des exemples à suivre pour les vertueux. »*

Étant donné que la satisfaction bénéfique qui permet de parvenir à ses fins est la satisfaction postérieure à l'avènement du décret divin et non antérieure – car cette dernière est plutôt une détermination à être satisfait en toute circonstance qui s'annihile dès lors que le décret est

15 Ahmad (4/264) an-Nassâ'î (3/54) ibn Hibbân (1971). Jugé authentique par al-Albânî dans son explication de la Tahâwiyya page 100.

tombé – il a demandé à être satisfait après celui-ci. Le fait est que le décret est accompagné de deux choses : la prière de la consultation avant son avènement et la satisfaction après son avènement, heureux est le fidèle qui est capable de s'entourer de l'une et de l'autre, en vertu du hadith : *« Consulter Allah et se satisfaire de ce qu'Il aura décrété sont des gages du bonheur du fils d'Adam. Ne pas consulter Allah et s'irriter de Ses décrets sont des gages du malheur du fils d'Adam.*[16] *»* (Ahmad)

Parce que la crainte d'Allah est la source de toute vertu que l'on soit seul ou accompagné, il Lui a demandé de lui accorder de Le craindre en privé comme en public.

Sachant que la plupart des gens ne disent la vérité que dans les moments de satisfaction et des vanités dans les moments de colère et sont même capables de vanités dans les moments de satisfaction, il a demandé à Allah de lui accorder de dire la vérité en toute circonstance. C'est pour cela que certains Anciens disaient : *« Ne soit pas de ceux dont la satisfaction les fait sombrer dans le faux, ni de ceux dont la colère les exclut de la vérité. »*

Et comme l'indigence et l'aisance sont deux bienfaits et deux calamités avec lesquels Allah éprouve Son serviteur qui tantôt s'avère dépensier dans les moments d'aisance et avare dans les moments d'indigence, il a demandé à Allah la modération dans les deux situations, à savoir le juste milieu entre le gaspillage et la parcimonie.

Et puisqu'il existe deux types de délices : l'un perceptible par le corps et l'autre par le cœur que l'on appelle : la réjouissance et que la plénitude en la matière réside dans leur pérennité, il a cité les deux formes en disant : *« Je Te demande des délices infinis. Je Te demande une réjouissance interminable. »*

Et puisque la beauté est de deux sortes, celle du corps et celle du cœur. Et que celle du cœur est la plus sublime des deux, qui, une fois obtenue, s'ensuit la beauté du corps de la plus belle des formes en définitive, il implora son seigneur de lui octroyer la beauté intérieure en disant : « embellis-nous avec la parure de la foi. »

Et parce que la vie de ce bas monde n'est jamais de tout repos pour qui

16 Tirmidhî (2151). Jugé faible par al-Albânî dans da'îf al-jâmi' (5300).

que ce soit, mais plutôt remplie d'afflictions, de peines, assaillie par les douleurs internes et externes, il a demandé le repos après le trépas.

En un mot, il a réuni, dans cette invocation le meilleur de ce bas monde et le meilleur de l'au-delà. Les fidèles ont en effet autant besoin de leur Seigneur pour leur adoration et leur vénération que pour assurer leur existence, leur subsistance, le salut de leurs corps, la dissimulation de leurs défauts et l'apaisement de leurs angoisses. Ils ont même davantage besoin de Le diviniser, de l'aimer et de L'adorer que tout autre chose, car ceci est leur raison d'être, ils ne peuvent d'ailleurs connaître de bien-être, de joie, de réussite, de plaisir, ni de bonheur sans cela.

Pour toutes ces raisons, professer : *« Il n'est d'autre divinité en droit d'être adorée qu'Allah »* est la meilleure des bonnes actions et l'unicité de la Divinité est la base de cette affaire. En revanche, il ne suffit pas de professer l'unicité de la Souveraineté[17], qui est reconnue tant par les musulmans que par les mécréants et a été adoptée par les oulémas de la scolastique dans leurs ouvrages, il s'agit même d'une preuve à l'encontre de celui qui s'en contente, comme l'a démontré Allah dans plusieurs passages du Coran.

De ce fait, le droit qu'Allah a sur ses fidèles est qu'ils Lui vouent un culte, sans aucune forme de polythéisme, en vertu du hadith authentique, dans lequel Mu'âdh ibn Jabal, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporte que le Prophète ﷺ lui a dit : *« Sais-tu quel est le droit d'Allah sur Ses fidèles ?*

– Allah et Son Messager le savent mieux ! répondit Mu'âdh.

– Son droit sur Ses fidèles est qu'Ils Lui vouent un culte dénué de polythéisme.

– Sais-tu quel est le droit des fidèles sur Allah s'ils agissent de la sorte ? demanda-t-il.

– Allah et Son Messager le savent mieux ! réagit Mu'âdh.

– Leur droit sur Lui est qu'Il ne les châtie pas par le Feu, affirma-t-il[18]*. »*

17 C'est-à-dire le reconnaitre comme le créateur, mais sans lui reconnaitre le droit exclusif à l'adoration. L'éditeur.
18 Bokharî (2856) Muslim (30).

Ceci explique le fait qu'Allah aime ses fidèles croyants monothéistes et qu'Il se réjouisse de leur repentir. Par ailleurs, cette adoration est la plus grande source de plaisir, de bonheur et de joie pour le fidèle. En effet, aucun être en dehors d'Allah ﷻ ne peut apaiser le cœur, le rassurer, le réconforter, l'égayer en amenant le fidèle à se tourner vers Lu ! Quant à celui qui adore un autre que Lui, trouvera une forme d'intérêt et de plaisir ; son préjudice sera énormément plus grand que son intérêt, au même titre que s'il mangeait de la nourriture empoisonnée et délicieuse. Et tout comme les cieux et la terre seraient corrompus s'ils étaient régis par une autre divinité en plus de Lui, en vertu du verset : *« Or, s'il y avait d'autres divinités qu'Allah dans les Cieux et sur la Terre, la marche de ces derniers aurait été gravement compromise »* (Coran : 21/22), le cœur est irrémédiablement corrompu dès lors qu'il voue un culte à autre qu'Allah à moins qu'il sorte cette divinité de son cœur et qu'Allah soit sa seule divinité, le seul objet de son culte, qu'il aime, sollicite, craint, en qui il fait confiance et à qui il se repent.

Troisième précepte :

Le besoin qu'a le fidèle de vouer un culte exclusif à Allah sans aucune forme de polythéisme est incomparable, toutefois, il ressemble à certains égards au besoin qu'a le corps de se nourrir, de boire et de respirer. Ceci dit, de nombreuses disparités existent entre les deux besoins. En effet, l'essence du fidèle réside dans son cœur et son âme et le seul moyen pour lui de parvenir à la piété est de se consacrer à la l'unique divinité authentique. Il ne connaîtra donc l'apaisement qu'en L'évoquant, la sérénité qu'en Le connaissant et en L'aimant et à force d'efforts, il finira immanquablement par Le rencontrer. Son seul moyen de s'améliorer est de Lui réserver tout son amour, toute sa dévotion, toutes ses craintes et tous ses espoirs. Peu importe s'il obtient du plaisir et de la joie avec autre que Lui, cela finira par s'évanouir. Ainsi passe-t-il d'un plaisir à l'autre, d'une personne à une autre, il se réjouit d'une chose à un moment, puis d'autre un peu plus tard, et bien souvent l'objet du plaisir est la plus grande cause de ses douleurs et de ses préjudices. Quant à son vrai Dieu, il ne peut s'en passer à aucun moment et dans aucune situation, où qu'il soit, si bien que la foi en Lui, l'amour pour Lui, la dévotion à Lui, la vénération pour Lui et l'évocation de Son Nom, sont, dans l'absolu, des nutriments pour l'Homme, des

sources de bien-être et de subsistance, en vertu du témoignage des gens de foi, de la Sunna, du Coran et de la nature humaine. Ceci s'oppose à ce que prétendent les non-initiés peu fréquentables, soulignant que la dévotion pour Lui, l'évocation de Son Nom, la gratitude envers Lui sont de pénibles fardeaux, des épreuves, des examens, ou n'ont vocation qu'à servir de monnaie d'échange, ou de simples exercices spirituels, ou d'une éducation spirituelle visant à l'affranchir du grade de bestiaux. Ces propos sont ceux de personnes qui manquent de connaissances théologiques, qui souffrent de carences spirituelles, se contentent de concepts superficiels et de pensées néfastes. Quoi qu'ils en disent, la dévotion, la théologie, le monothéisme et la gratitude, comblent l'Homme de bonheur, sont les plaisirs les plus raffinés de l'âme et du cœur, les meilleures grâces que puisse obtenir toute personne digne de le faire, et c'est Allah qui porte secours et c'est en Lui que l'on doit placer confiance.

La dévotion et les prescriptions ne visent pas en premier lieu à provoquer la difficulté et le fardeau, même-ci cela est sous-jacent dans certains cas, pour d'implacables raisons qui sont inhérentes à la nature des créatures concernées. Ainsi, les injonctions et les prescriptions d'Allah à l'adresse de ses fidèles, comblent ces derniers de bonheur, emplissent leurs cœurs de joie et envahissent leurs âmes de plaisir, si bien que leur félicité et leur plénitude dans ce bas monde et dans l'au-delà en dépendent et qu'ils ne sauront vraiment connaître, la joie, le bonheur, le plaisir et la réjouissance que par leur biais, en vertu du verset : *« Ô hommes ! Voici venu à vous un appel de votre Seigneur, qui est à la fois un remède pour le mal qui ronge les cœurs, un guide et une miséricorde pour les fidèles. Dis : "C'est là une grâce et une miséricorde d'Allah dont les hommes devraient se réjouir, car elles sont bien plus précieuses que toutes les richesses qu'ils accumulent."* » (Coran : 10/57-58)

« La grâce d'Allah c'est le Coran, Sa miséricorde c'est d'avoir fait de vous des adeptes de celui-ci [19]» a dit Abû Sa'îd al-Khudri.

« [Réjouissez-vous] de l'islam auquel Il vous a guidé et du Coran qu'il vous a enseigné, car ils sont bien plus précieux que l'or et l'argent que vous accumulez[20] » a commenté de son côté Hilâl ibn Yisâf.

19 Cf. Tafsîr at-Tabarî (15/106).
20 Cf. Tafsîr at-Tabarî (15/106).

« Sa grâce est l'islam et sa miséricorde est le Coran », ont quant à eux fait savoir Ibn 'Abbâs, al-Hasan et Qatâdah.

« Sa grâce est le Coran et sa miséricorde est l'islam », estiment enfin nombre d'Anciens.

La vérité c'est que l'un et l'autre contiennent les deux caractéristiques que sont la grâce et la miséricorde. Les deux éléments ont gracieusement été octroyés par Allah à son Messager en disant : *« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit le Coran par un effet de Notre ordre, alors qu'auparavant tu ne connaissais ni l'Écriture ni la foi. »* (Coran : 42/52) Allah a donc élevé les uns grâce au Livre et à la foi et avili les autres en les privant de ces deux bienfaits.

Si l'on objectait : le Coran a pourtant qualifié ces prescriptions de fardeau en disant par exemple : *« Allah n'impose à l'âme aucun fardeau qui soit au-dessus de ses moyens »* (Coran : 2/286) ; *« Nous n'imposons à l'âme aucun fardeau qu'elle ne puisse supporter. »* (Coran : 6/152)

La réponse serait : certes, mais cela n'a été mentionné que sous forme de négation, Allah n'a jamais qualifié Ses prescriptions, ni Ses recommandations, ni Ses rites de fardeau, au contraire, Il les a nommés : esprit, lumière, remède, guide, miséricorde, vie, pacte, recommandation et ainsi de suite.

Quatrième précepte :

La grâce la plus illustre dans l'au-delà est sans aucun doute la vue de la Face du Seigneur, l'ouïe de son discours, en vertu du hadith rapporté par Mouslim : *« Lorsque les pensionnaires du Paradis entreront au Paradis : un héraut s'écrira : "Ô peuple du Paradis ! Allah vous a fait une promesse dont Il souhaite s'acquitter.*

– Quelle est-elle ? N'a-t-Il pas blanchit nos visages, alourdit le plateau de nos bonnes actions, ne nous a-t-Il pas accordé le Paradis et préservé de l'Enfer ? demanderont-ils

C'est alors qu'Il écartera le voile, ils Le contempleront et ils n'auront rien reçu de Sa part de plus agréable que le fait de pouvoir le contempler. » Dans une autre version : *« Aucune autre grâce ne saurait les distraire tant qu'ils*

Le regarderont.[21] »

Le Prophète ﷺ a mis en évidence que malgré le fait qu'ils jouiront pleinement de ce qu'Allah leur aura gratifié au Paradis, ils n'apprécieront rien tant que le fait de Le contempler. Rien ne leur sera plus agréable étant donné que ce qu'ils ressentiront en matière de plaisir, de délice, de joie, de bonheur et de ravissement sera sans commune mesure avec leurs sensations de jouissance procurées par la nourriture, la boisson et les houris.

C'est pour cela qu'Allah dit : « *Aussi un voile sera-t-il dressé, ce jour-là, pour les empêcher de contempler la Face de leur Seigneur, et pour leur faire subir, ensuite, les affres du Feu éternel.* » (Coran : 83/15-16) Ils subiront donc deux types de châtiments : le châtiment du Feu et le châtiment d'être privés de la contemplation par un voile. Dans le même temps, Ses proches réuniront deux formes de délices : les jouissances paradisiaques et les jouissances de la contemplation. Allah a mentionné ces quatre éléments dans cette même sourate en disant : « *En vérité les hommes vertueux baigneront dans le bonheur, étendus sur des divans somptueux, ils contempleront.* » (Coran : 83/22-23)

Les exégètes qui ont estimé que le passage : « *ils contempleront* », sous-entendait : ils contempleront les tourments de leurs ennemis, ou leurs palais et leurs vergers, ou ils se contempleront les uns les autres, ont tous déformé le sens du verset. Le sens voulu est qu'ils contempleront la Face de leur Seigneur, à l'inverse des mécréants qui ne pourront pas le faire et subiront « *ensuite, les affres du Feu éternel.* » (Coran : 83/16)

Remarquez comment Allah a retourné les moqueries des mécréants à l'encontre de ses bien-aimés contre leurs auteurs au Jour de la Résurrection. En effet, les mécréants se moquaient des croyants et s'échangeaient des œillades quand ils les rencontraient, « *et quand ils les apercevaient, ils s'écriaient : "Voici les égarés !"* » (Coran : 83/32) et Lui de souligner : « *Mais, ce jour-là, ce sont les croyants qui se moqueront des impies* » (Coran : 83/34), en réponse à leurs œillades et leurs moqueries contre les croyants.

« *Et qui, du haut de leurs divans somptueux, contempleront* » (Coran :

21 Jugé authentique par al-Albânî dans sahih Tirmidhi (2552)

83/35), dit-Il ensuite. La contemplation n'est pas spécifiée par un complément, or, ils n'auront alors rien contemplé de plus sublime et de plus illustre qu'Allah, exalté soit-Il. Contempler Allah est le summum du cheminement spirituel, ce qui est une réponse à : *« Voici les égarés ! »* La contemplation en question dans les deux passages précédents est donc indubitablement la contemplation d'Allah, qu'elle soit spécifique ou générale. Une lecture attentive du contexte permet de conclure que les deux versets ne peuvent indiquer que cela au sens spécifique ou général.

Section

Tout comme la jouissance du Paradis est incomparable à la jouissance de la contemplation de la Face du Très-Haut, exalté soit-Il, la jouissance du bas monde est incomparable à la jouissance que procure le fait de L'aimer, de Le connaître, de Le désirer et de se fier à Lui. Les délices de la contemplation d'Allah sont même proportionnels aux sentiments et à l'amour, ainsi, plus l'aimant connaît son amant, plus il l'aime et plus son plaisir d'être à ses côtés, de le voir et de le rencontrer est intense.

Cinquième précepte :

La créature n'est pour le fidèle ni source de bien ni de mal ni de don ni d'interdiction ni de droiture ni d'égarement ni d'abandon ni d'avilissement ni d'élévation ni de dégradation ni puissance ni soumission. Seul Allah est capable de tout cela, en vertu des versets : *« La miséricorde qu'Allah accorde aux hommes, nul n'est en mesure de la retenir. Et ce qu'Il retient, nul autre que Lui ne peut lui donner libre cours, car Il est le Tout-Puissant, le Sage. »* (Coran : 35/2) ; *« Si Allah t'inflige un malheur, nul autre que Lui ne pourra t'en délivrer ; et s'Il te destine une faveur, nul ne pourra t'en priver, car Il favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs et Il est le Clément, le Miséricordieux »* (Coran : 10/107) ; *« Si Allah vient à votre secours, nul ne pourra vous vaincre ; et s'Il vous abandonne, qui donc, en dehors de Lui, pourra vous secourir ? Que les croyants placent donc leur confiance en leur Seigneur ! »* (Coran : 3/160). *« Dois-je prendre en dehors de Lui des divinités qui, si le Miséricordieux voulait me faire du mal, ne sauraient ni me soutenir ni assurer ma sauvegarde ? »* demande le protagoniste de la sourate Yâ Sîn (Coran : 36/23) ; *« Ô hommes ! Rappelez-vous les bienfaits d'Allah envers vous ! Existe-t-il en dehors d'Allah un créateur qui vous attribue du ciel et*

de la terre votre subsistance ? Il n'y a point de divinité à part Lui. Comment pouvez-vous vous détourner de Lui ? » dit Allah (Coran : 35/3) ; « *Qui donc en dehors du Miséricordieux peut vous servir d'armée et vous soutenir ? En vérité, les négateurs nagent dans l'illusion et le leurre. Qui vous assurerait votre subsistance, si Allah venait à la retenir ? Et, cependant, les impies s'obstinent dans leur arrogance et dans leur haine* » dit-Il également (Coran : 67/20-21).

Allah fait donc le lien entre la victoire et la subsistance, certes, le fidèle est contraint de recourir à une personne pour le défendre contre ses ennemis et lui pourvoir les moyens d'obtenir sa subsistance. Il lui faut donc un sauveteur et un dispensateur, or Allah est le Seul à porter secours et à dispenser les bienfaits, il est certes le Dispensateur de toute subsistance, le Tout-Puissant, l'Immuable. La maturité intellectuelle du fidèle implique que ce dernier ait conscience que si Allah le touche d'un malheur, Il est le Seul à pouvoir l'en débarrasser et que s'il bénéficie d'une grâce, il ne la doit qu'à Allah.

On rapporte qu'Allah a révélé à l'un de Ses prophètes : « *Atteints pour Moi l'intelligence subtile et la subtilité cachée, car J'aime cela.*

– *Seigneur ! répondit-il, que veut dire intelligence subtile ?*

– *Si une mouche te tombe dessus, sache que Je suis Celui qui l'a fait tomber ; demande-moi donc de t'en débarrasser.*

– *Que signifie subtilité cachée ?*

– *Si Je te donne un grain, sache que Je me suis rappelé de toi.* »

Par ailleurs, Allah, exalté soit-Il, dit au sujet des sorciers : « *mais ils ne peuvent nuire à qui que ce soit sans la permission d'Allah.* » (Coran : 2/102) Il est donc le seul à être en mesure de défendre Ses fidèles, de pourvoir à leur subsistance et de veiller sur eux.

L'imam Aḥmad rapporte, d'après 'Abd al-Razzâq, que 'Imrân a entendu Wahb dire : « *Allah a dit dans un de ses livres révélés : "Par Ma Puissance, même Si les cieux et les terres et tous ceux qu'ils contiennent complotaient contre celui qui s'attache à Moi Je lui accorderai une échappatoire. Quant à celui qui ne s'attache pas à Moi Je l'empêcherai de s'élever, l'enfouirai sous*

ses pieds, le disperserait dans les airs, le livrerait à lui-même et Je suis le meilleur patrimoine du fidèle. Si mon serviteur m'est dévoué, Je répondrai à ses requêtes avant qu'il ne les formule, Je l'exaucerai avant qu'il ne m'invoque, car Je connais mieux ses besoins bénéfiques que lui.[22]" »

'Atâ' al-Kharâsânî a dit : *« J'ai rencontré Wahb ibn Munabbih alors qu'il effectuait des processions autour de la Ka'ba et je lui ai dit : "Rapporte-moi une tradition prophétique que je mémoriserai de suite et sois bref.*

– Certes, répondit-il. *Allah a révélé à Dâwûd, que la paix soit avec lui : 'Ô Dâwûd ! Par Ma Puissance, jamais un de Mes serviteurs ne s'attachera fermement à Moi dans l'espoir de se protéger contre mes créatures, ce que Je saurais en sondant ses intentions, fut-il la cible du complot des sept cieux et des sept terres et de ce qu'ils contiennent, sans que Je ne lui accorde une issue favorable. Par Ma Puissance, jamais un de Mes serviteurs ne s'attachera fermement à une de Mes créatures, dans l'espoir de se protéger contre Moi, ce que Je saurais en sondant ses intentions, sans que Je ne le prive de la subsistance en provenance du ciel et ne l'enlise dans le sol, puis peu m'importera la vallée dans laquelle il périra. »* (Ahmad)

Ce précepte est plus évident pour les gens de la masse que le précédent, c'est pourquoi le Coran leur a plus parlé du second que du premier, c'est d'ailleurs à partir de ce précepte que les messagers ont prêché le premier. Une personne avisée qui lit attentivement le Coran constatera qu'Allah, exalté soit-Il, appelle Ses fidèles, à travers ce dernier précepte, à observer la premier. Ce précepte implique de s'en remettre à Allah, d'implorer Son secours, de Le prier, de Le supplier à l'exclusion de tout autre que Lui. Il implique également de L'aimer, de se dévouer à Lui, compte tenu de Sa bienfaisance envers Ses serviteurs et du fait qu'Il leur dispense généreusement Ses grâces. S'ils L'adorent et L'aiment, s'en remettent à Lui, cette dernière perspective leur permettra alors de cheminer vers le premier.

L'illustration de ce précepte se révèle à travers celui qui subit une lourde épreuve, une grande indigence ou une peur intense et se met à implorer Allah, exalté soit-il, jusqu'à ce que cela lui ouvre une voie nouvelle, celle du plaisir que procure le fait de s'épancher à Lui, d'avoir

22 Abu Daoud dans az-zuhd (page 108).

foi en Lui et de se repentir à Lui, au point de préférer cela à la satisfaction du besoin qu'il visait en premier lieu, ce qu'il ignorait avant de formuler sa requête et de finir par y prendre goût. C'est dans cette optique que le poète clama ces vers :

Qu'Allah récompense ce jour tragique

Grâce auquel nous avons connu umm thâbit

Et découvert qu'il existait des femmes chastes

Alors que nous ne les connaissions qu'à travers les récits

Sixième précepte :

Toute chose, en dehors d'Allah, exalté, doit être sollicitée avec modération, au risque d'en subir le préjudice si le fidèle dépasse le cadre de ses besoins sans que cela ne soit dans l'intérêt de sa dévotion à Allah. Ainsi, l'abus de nourriture, de boisson, de relations sexuelles et de coquetterie vestimentaire finit par être nuisible. Quel que soit l'objet de l'amour que le fidèle porte à autre chose qu'Allah, il finira par en être privé et le quittera. D'ailleurs, si cet amour n'a pas vocation à plaire à Allah, il en sera immanquablement tourmenté par l'objet même auquel il portait son amour, dans ce bas monde ou dans l'au-delà. En général, il est tourmenté dans les deux mondes, en vertu des versets d'Allah : *« Annonce à ceux qui thésaurisent or et argent, au lieu de les consacrer à la Cause d'Allah, un châtiment douloureux, le jour où ces métaux seront portés à l'incandescence dans le feu de la Géhenne et appliqués sur leurs fronts, leurs flancs et leurs dos : "Voici, leur sera-t-il dit, ce que vous thésaurisiez pour vous-mêmes ! Savourez donc ce que vous avez thésaurisé !" »* (Coran : 9/34-35) *« Que leurs richesses et le nombre de leurs enfants ne t'émerveillent guère ! Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir ici-bas et les voir rendre péniblement l'âme en négateurs. »* (Coran : 9/55)

Ceux qui ont considéré qu'il y avait une inversion dans le verset n'ont pas vu juste, à l'instar d'Al-Jurjânî qui a dit : *« Le terme :* "ici-bas" *n'est pas à sa place réelle dans la phrase, sous-entendu : "Que leurs richesses et le nombre de leurs enfants ici-bas ne t'émerveillent guère, Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir et les voir rendre péniblement l'âme en*

négateurs." »

Cet avis a été attribué à Ibn 'Abbâs, mais la chaîne des transmetteurs n'est pas continue, c'est également l'avis choisi par Qatâdah et d'un groupe de oulémas. Il semblerait que ces exégètes, n'ayant pas bien compris en quoi les richesses et les enfants pouvaient constituer une souffrance ici-bas, alors qu'ils y sont une source de plaisir et de bonheur, aient opté pour la figure de l'inversion.

Quant à ceux qui ont considéré que le verset était à comprendre tel quel, ne sont pas d'accord sur la forme de cette souffrance :

« *Il les fait souffrir en leur prélevant l'aumône et en leur imposant de dépenser pour le djihad* » a dit al-Hasan al-Basrî.

C'est également l'avis d'Ibn Jarîr, il le détaille en disant : « *Ces richesses les font souffrir dès lors qu'ils se voient imposer les prescriptions d'Allah et qu'ils dépensaient donc à contrecœur, sans espérance ni gratitude de la part des percepteurs qui, au contraire, les humiliaient et les soumettaient de la sorte.* »

Cette exégèse s'écarte également de ce que signifie « leur châtiment en ce monde », et de la finalité du verset.

« *Leurs richesses est une souffrance étant donné que leur mécréance les expose à la confiscation de leurs biens et la capture de leurs enfants, car tel est le jugement les concernant et c'est ce qu'ils sont en réalité en leur for intérieur* », estiment un certain nombre de oulémas.

Ces propos sont de même nature que ceux qui les précèdent ; Allah a certes reconnu l'islam d'apparence des hypocrites, a préservé leurs biens et leurs enfants et s'occupera de juger leurs intentions, par conséquent si le verset avait le sens qu'ils ont mentionné, la volonté divine consistant à les faire souffrir par la confiscation de leurs richesses en guise de butin et la capture de leurs enfants se serait abattu sur eux. En effet, la volonté mentionnée dans le verset relève de la volonté canonique[23], car tout ce qu'Allah veut doit implacablement se produire et tout ce qu'Il ne veut pas

23 Ou universelle. La différence entre la volonté universelle et la volonté religieuse est : la volonté universelle c'est ce qu'Allah veut qu'il soit et qui se produit forcément alors que la volonté religieuse est ce qu'Allah aime et souhaite que Ses créatures fassent. Cf. Charh al-Wâsitiyya p.206 de cheikh al-Uthaymîn.

ne pourra jamais se produire.

En fait, et Allah sait mieux la vérité, il fallait comprendre le verset de la manière suivante. Leur souffrance correspond à celle que l'on peut constater chez les matérialistes, les amoureux du bas monde, ceux qui le préfèrent à l'au-delà, à travers leur avidité, les énormes efforts qu'ils sont prêts à endurer pour l'acquérir et les différentes formes de souffrances auxquelles ils font face, si bien que personne n'est plus accablé que ceux dont le bas monde est le plus grand souci et qui déploient toutes leurs forces pour l'accaparer.

Cette forme de souffrance est assimilable à celles mentionnées dans les hadiths suivants : *« Le voyage est une forme de souffrance*[24] *»* ; *« Le défunt souffre des pleurs de ses proches*[25] *»*, il ressent donc une douleur morale et non physique, car il ne peut être châtié à cause de leurs méfaits.

Ainsi en est-il de celui qui se soucie principalement du bas monde, en vertu du hadith prophétique, rapporté par Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : *« Celui qui se préoccupe de l'au-delà, Allah le contentera de ce qu'il a, facilitera ses affaires et le bas monde sera contraint de venir à lui. Et celui qui se préoccupe du bas monde Allah le rendra obnubilé par ses besoins, dispersera ses forces et il n'obtiendra du bas monde que ce qu'il lui aura été décrété.*[26] *»* (Al-Tirmidhî)

Parmi les pires châtiments figure le fait de voir ses forces et ses pensées se disperser, d'être constamment obnubilé par sa pauvreté ; et si les épris du bas monde n'étaient pas enivrés par leurs passions, ils imploreraient d'être sauvé de ce châtiment, sachant que la plupart souffrent toujours et continue de s'en plaindre.

« Allah, qu'Il soit bénit et exalté, dit : "Ô fils d'Adam consacre-toi à ma dévotion et je remplirai ton cœur de richesse, remédierai à ta pauvreté, si tu ne le fais pas, je te remplirai de préoccupations et ne remédierai pas à ta pauvreté" », a fait savoir le Prophète ﷺ, selon Abû Hurayrah dans un hadith rapporté également par Al-Tirmidhî[27]. Ceci est également une forme de souffrance, à savoir : l'impact des tracas du bas monde sur le cœur et le

24 Bokharî (5429) Muslim (1927).
25 Bokharî (1286) Muslim (508).
26 Jugé authentique par al-Albânî dans sahih Tirmidhi (2465)
27 Tirmidhi (2466). Jugé authentique par al-Albânî dans as-sahiha (1359).

corps, l'attrait que celui-ci provoque et la difficulté de lutter contre cela. « *Que celui qui aime le bas monde se prépare à endurer les calamités* », disait à juste titre un Ancien.

Une personne matérialiste est poursuivie par trois choses : des soucis constants, une fatigue pérenne et des regrets interminables. En effet, le matérialiste n'est jamais satisfait de ce qu'il acquière, comme le dit si bien le hadith prophétique : « *Si le fils d'Adam détenait deux vallées gorgées d'argent, il en convoiterait une troisième*[28]. » À ce propos, 'Issâ ibn Mariam, que la paix soit avec lui, a comparé le matérialiste à celui qui boit de l'eau de mer : plus il en boit, plus il a soif.

Ibn Abî al-Dunya rapporte qu'al-Ḥasan écrivit à 'Umar ibn 'Abd al-'Azîz : « *Le bas monde est un lieu de transit et non un lieu de résidence, Adam y a été relégué en guise de châtiment, méfie-toi-en donc, ô Émir des croyants ! Ici-bas le renoncement y est en fait un approvisionnement, la pauvreté y est en réalité une richesse. Le bas monde fait des victimes à chaque instant, il humilie ceux qui le glorifient, appauvrit ceux qui le thésaurisent ; comme le poison, il est consommé par ceux qui ne le connaissent pas avant de causer leur perte. Par conséquent, comporte-toi-y comme celui qui soigne sa blessure et se met à la diète un court instant pour éviter de longues souffrances, préférant ainsi supporter l'âpreté du remède plutôt que la longévité de l'épreuve. Méfie-toi de cette demeure trompeuse, perfide et sournoise qui est ornée de pièges menant à la débauche en suscitant maints espoirs, dès lors qu'elle se pare pour ses prétendants comme une jeune mariée fardée. Elle attire les regards, les cœurs férus d'amour et les âmes passionnées, alors qu'elle est fatale à tous ses époux. Bientôt un de ses amants parvient à assouvir son désir, tombe dans le piège et se laisse aller à tous les excès, oublie la vie future obnubilé par sa belle, jusqu'au jour où la mort les sépare, où le regret le submerge, que la désolation l'immerge et où les affres de la mort et les remords le harcèlent. Dans le même temps, un autre amant n'obtient pas d'elle ce qu'il convoite, ceci est pour lui un grand crève-cœur et il meurt dans le dépit, sans avoir pu atteindre son objectif ni jamais se prélasser. Bientôt, il quitte ce monde sans aucune provision ni le moindre point de chute. Lorsque tu t'y sens des plus heureux, sois des plus précautionneux. Certes, l'adepte du bas monde, chaque fois qu'il se prélasse dans le bonheur, l'ici-bas le fait sombrer dans le malheur, le bien-*

28 Bokharî (6436) Muslim (1048).

être y est lié à l'affliction, l'existence y découle sur l'extinction et la joie mêlée de chagrin. L'ici-bas suscite des espoirs fallacieux, des perspectives chimériques, des horizons ternes, des vies difficiles. Si son Seigneur n'avait rien révélé à son sujet ni proposé aucune parabole, il aurait tout de même suffi à réveiller les dormeurs et à éveiller les insouciants. Que dire donc, sachant qu'Allah nous a exhortés et mis en garde ? L'ici-bas n'a aucune valeur ni aucun poids aux yeux d'Allah, Il ne l'a d'ailleurs pas regardé depuis qu'Il l'a créé. Les trésors du bas monde ont été proposés à notre Prophète, sans risquer d'atténuer son rang auprès d'Allah et il a tout de même refusé. Il a détesté l'idée d'aimer ce que son Créateur détestait, ou d'apprécier ce que son Maître dépréciait. Allah a donc écarté l'ici-bas des vertueux afin de les éprouver et l'a largement octroyé à ses ennemis afin de les leurrer. Les riches vaniteux se croient privilégiés du fait de leurs richesses, c'est oublier qu'Allah a infligé à son Prophète une telle pauvreté qu'il attachait une pierre sur son ventre pour mieux supporter la faim. »

Toujours selon al-Ḥasan : *« Il est des gens qui ont honoré ce bas monde, ce dernier les a alors crucifiés ; humiliez-le donc, vous vous porterez mieux. »*

Il y aurait encore beaucoup d'autres choses à dire à ce sujet...

Les inconditionnels de l'ici-bas connaissent mieux que quiconque le châtiment et la douleur qu'ils endurent dans leur quête de richesses. Attendu que l'ici-bas est le plus grand souci de ceux qui ne croient pas en l'au-delà et n'ont pas l'espoir de rencontrer leur Seigneur, leur châtiment est proportionnel à leur degré d'attachement au monde et du zèle qu'ils déploient pour l'acquérir.

Si tu veux avoir un aperçu du tourment que le bas monde inflige à ses partisans, regarde la situation d'un amant consumé par l'amour qu'il voue à sa bien-aimée. Chaque fois qu'il désire s'en rapprocher, il échoue, celle-ci ne tient jamais ses promesses, lui tourne le dos et fréquente son ennemi. Cet amant mène donc une vie sentimentale des plus tristes, il est prêt à mourir pour sa bien-aimée, alors que cette dernière est notoire pour sa fidélité précaire, sa cruauté implacable, son libertinage intempestif, ses transformations éclair, sa perfidie incommensurable et sa versatilité multiple. L'amant ne peut pas faire confiance à sa bien-aimée ni ne lui confier son argent, malgré cela, il ne peut pas vivre très longtemps sans

elle, sans trouver pour autant le moindre réconfort auprès d'elle ni de relation pérenne. Si un tel amant n'avait à subir que cette tourmente dans ce bas monde, cela serait déjà terrible, que dire lorsque l'on sait qu'il sera privé de tous ces plaisirs, qu'il sera châtié par ses propres sources de jouissance, en proportion du plaisir qu'il éprouvait et qui l'empêchait de poursuivre ses efforts dans la quête de ses provisions d'outre-tombe et de ses intérêts de l'au-delà.

Si Allah le permet, nous achèverons ce chapitre lorsque nous mentionnerons le remède contre la maladie des cœurs épris du bas monde ; car le fin mot de tout cela est de mettre en évidence que celui qui aime quelque chose en dehors d'Allah et dont l'attachement pour cette chose n'est pas motivé par l'amour d'Allah ni par le fait qu'il soit un facteur de dévotion pour Allah, se verra châtié par cette même chose dans ce bas monde avant la rencontre finale.

« Tu seras victime de tous ceux que tu auras aimés,

choisi donc soigneusement celui que tu aimes »,

a dit le poète.

Le Jour de la Résurrection, le Juge équitable, exalté soit-Il, livrera tous les amants à ce qu'ils avaient aimé dans le bas monde ; soit ils en jouiront, soit ils s'en tourmenteront. C'est pourquoi : *« Les avares verront face à eux un serpent venimeux qui les attrapera par les coins de la bouche en disant : "Je suis ton argent, je suis ton trésor." Puis il se changera en lames incandescentes et appliquées sur leurs fronts, leurs flancs et leurs dos*[29]*. »* Même chose de l'amoureux d'une apparence physique, si son union avec son amant n'est pas motivée par la dévotion à Allah, ils seront réunis en Enfer et chacun sera châtié par son compagnon, en vertu du verset : *« Ce jour-là, les amis les plus intimes deviendront ennemis les uns des autres, hormis ceux qui craignent le Seigneur. »* (Coran : 43/67) Allah, exalté soit-Il, mentionne que ceux qui se sont aimés autour des valeurs polythéistes se renieront et se maudiront les uns les autres, auront l'Enfer pour ultime demeure sans pouvoir bénéficier d'aucun secours.

L'amant rejoindra l'objet de sa passion dans ce bas monde et dans l'au-

29 Bokharî (1403, 4565, 6958) Muslim (988).

delà, c'est pour cela qu'Allah dira au Jour de la Résurrection à ses créatures : *« N'est-il pas juste de ma part de livrer chaque homme parmi vous à ce à quoi il se livrait dans le bas monde ?*[30] *». « L'individu sera ressuscité avec celui qu'il aura aimé*[31] *»*, a indiqué le Prophète ﷺ. Le Coran met en garde contre : *« Le jour où l'injuste se mordra les doigts en s'écriant : "Hélas pour moi ! Si seulement j'avais suivi la voie du Messager ! Malheur à moi ! Si seulement je n'avais pas pris un tel pour ami ! Il m'a détourné du rappel divin après qu'il me fut parvenu." Satan a toujours délaissé l'homme, après l'avoir trompé »* (Coran : 25/27-29). Allah dira d'ailleurs : *« Rassemblez, les impies ainsi que leurs épouses et les divinités qu'ils adoraient, en dehors d'Allah ! Conduisez-les en Enfer ! Saisissez-vous-en ! Ils ont des comptes à rendre ! Pourquoi ne vous portez-vous pas mutuellement secours ? »* (Coran : 37/22-25) D'après 'Umar ibn al-Khattâb : *« "Leurs épouses" désigne : leurs semblables et leurs homologues. »*

Allah dit : *« Et lorsque les âmes seront accouplées »* (Coran : 81/7). Les âmes seront alors liées avec leurs semblables par affinités : les vertueux avec les vertueux et les pervers avec les pervers.

Le fin mot de ce qui précède est que celui qui aime quelqu'un ou quelque chose en dehors d'Allah, verra son bien-aimé lui porter préjudice qu'il puisse nouer une relation avec l'objet de son amour ou non. S'il n'y parvient pas, il sera tourmenté par cet échec proportionnellement à son degré d'attachement à cette chose ou cette personne. S'il y parvient, la douleur qu'il aura ressentie avant de pouvoir nouer cette relation, les troubles qu'il affronte au moment où il la noue et les regrets qu'il ressentira suite à la séparation sont incommensurablement plus grands que le plaisir obtenu, comme disait le poète :

« Il n'est de plus triste au monde que l'amant

S'il trouve la passion si douce

Il se lamente à longueur de temps

Par peur de la séparation ou par espérance

Il pleure de désir dans les moments d'éloignement

30 Tabarânî al-awsât (81).
31 Bokharî (6168, 6169, 6170) Muslim (2641).

Il pleure déjà l'absence sans profiter de la présence

Son œil rougit dans les instants de rapprochement

Son œil rougit, car il souffre de la distance »

C'est d'ailleurs bien connu, eu égard à la lecture des textes scripturaires, de la réflexion et de l'expérience qui le prouvent, c'est pourquoi le Prophète ﷺ a dit : *« Le bas monde est maudit et tout ce qu'il contient est maudit ; sauf le souvenir d'Allah et ce qui y est lié.*[32] » Le souvenir d'Allah désigne toutes les formes de dévotion, tout dévot se souvient d'Allah, même s'il ne l'exprime pas avec des mots et tout ce qui est lié à Allah est donc aimé et proche de Lui. La malédiction ne s'applique jamais sur ce genre de choses, mais plutôt sur tout le reste.

Septième précepte :

La confiance que le fidèle place dans la créature lui est implacablement préjudiciable, à l'inverse de ses attentes. Il finira immanquablement par être déçu à l'endroit même où il attendait de l'aide et par être critiqué là où il espérait être complimenté. En plus d'être établi dans le Coran et la Sunna, cela ressort de toute évidence à travers la lecture de l'ensemble des textes scripturaires et de l'expérience qui le prouvent, c'est d'ailleurs corroboré par les versets : *« Les hommes adoptent des divinités en dehors d'Allah, dans l'espoir d'accroître leur puissance. Quelle erreur ! Ces divinités renieront un jour leurs adorateurs et seront pour eux des adversaires. »* (Coran : 19/81-82) ; *« Les impies adorent des divinités en dehors d'Allah dans l'espoir de bénéficier de leur assistance ; mais ces divinités ne peuvent leur porter aucun secours. Elles forment plutôt une armée de requis qui sera appelée à témoigner contre ses adorateurs. »* (Coran : 36/74-75) L'assistance espérée fait allusion à une défense morale et physique comme le ferait des soldats, alors qu'elles ne leur seront d'aucun secours, voire seront source de tous leurs soucis. *« Et ce n'est pas Nous qui avons été injustes envers ces peuples. Ce sont eux qui ont été les propres artisans de leur ruine. Quant aux divinités qu'ils invoquaient en dehors d'Allah, non seulement elles ne leur furent d'aucun secours, lorsque l'ordre de*

32 Tirmidhî (2322) ibn Mâjah (4112). Jugé bon par al-Albânî dans *sahîh al-jâmi'* (1609).

ton Seigneur fut lancé, mais elles n'ont fait qu'ajouter à leur malheur », dit Allah (Coran : 11/101) ; *« N'invoque donc aucune autre divinité avec Allah, sinon tu serais du nombre des réprouvés »*, enjoint-Il (Coran : 26/213) ; *« Ne prends donc aucune autre divinité à côté d'Allah, sans quoi tu te trouveras honni et abandonné »*, prévient-Il enfin (Coran : 17/22). En effet, le polythéiste espère retirer de sa dévotion polythéiste tantôt le secours, tantôt la louange, Allah nous informe qu'il obtient l'effet inverse du résultat escompté, à savoir l'abandon à son propre sort et le blâme.

Le fin mot de ce paragraphe est que ces deux défauts et inconvénients de la confiance placée dans les créatures sont l'antithèse des fruits de la dévotion vouée au Créateur. Ainsi la réforme, le bonheur et la félicité du cœur se retrouvent dans la dévotion à Allah et le recours à Son soutien. À l'inverse sa perdition, son malheur et son désagrément ici-bas et dans l'au-delà, se trouvent dans le culte des créatures et la quête de leur soutien.

Huitième précepte :

Allah se suffit à Lui-même, Il est généreux, puissant et miséricordieux. Il est donc charitable envers son fidèle, bien qu'Il n'ait pas besoin de lui, Il lui veut du bien, le soulage de ses souffrances, non par espérance ni par crainte, mais par miséricorde et bonté. Certes, Il n'a pas suscité ses créatures pour se renforcer contre le manque de soutien ni pour se réhabiliter contre le déshonneur ni pour obtenir d'eux Sa subsistance ni pour qu'ils Lui soient utiles ou qu'ils Le prémunissent contre un mal, comme Il le dit lui-même : *« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour M'adorer. Je n'attends nul don de leur part, et Je n'exige d'eux aucune nourriture, car c'est Allah qui est le Dispensateur de tous les biens, le Tout-Puissant, l'Immuable. »* (Coran : 51/56-58) ; *« Et dis : "Louange à Allah qui ne S'est jamais donné de progéniture, qui n'a point d'associé dans la Royauté, qui n'a jamais eu besoin de protecteur contre la moindre vilenie !" »* (Coran : 17/111)

Allah, exalté soit-Il, n'accorde pas Sa tutelle à une personne pour se renforcer de la faiblesse, comme le font les créatures entre elles. Il accorde Sa tutelle à ses fidèles alliés par miséricorde et par amour pour eux. Quant aux fidèles, ils sont pauvres, comme le souligne le verset : *« Allah Se suffit*

à Lui-même et c'est vous qui êtes les indigents. » (Coran : 47/38) C'est donc parce qu'ils sont indigents que les créatures sont bienfaisantes les unes envers les autres. Cette bienfaisance est motivée par un intérêt à court ou long terme, sans quoi, nul n'en ferait preuve. Le bienfaiteur cherche en réalité son propre bénéfice, le bien qu'il prodigue à son prochain n'est qu'un moyen pour y parvenir. Soit il fait le bien en anticipant sur le cours terme une récompense pour son geste, il est donc dans l'indigence en fait de la récompense espérée, ou de la reconnaissance et des remerciements attendus et s'avère ainsi bienfaisant envers lui-même par le bien qu'il fait à autrui ; soit il vise la rétribution d'Allah dans l'au-delà et s'avère également bienfaisant envers lui-même. Dans ce dernier cas, le bienfaisant ne fait que décaler sa rétribution au jour où il sera dans l'indigence et le dénuement. Il n'est d'ailleurs pas blâmable à cet égard, il est en effet indigent et dans le besoin. Son indigence et son besoin sont même inhérents à sa nature et pour y pallier il doit inlassablement s'efforcer d'acquérir ce dont il a besoin.

« *Si vous faites le bien, vous le ferez pour vous-mêmes* » promet Allah (Coran : 17/7) ; « *Tout ce que vous dépensez en aumône le sera à votre seul profit* » (Coran : 2/272) fait-Il également remarquer. « *Ô fidèles ! Vous ne parviendrez jamais à me nuire ni à m'être d'aucun intérêt. Je ne vous demanderai compte que de vos œuvres et vous rétribuerai en fonction de ces dernières. Que celui qui trouve un bien, rende grâce à Allah et que celui trouve autre chose ne s'en prenne qu'à lui-même* », prévient Allah dans un hadith prophétique[33].

En conclusion, la créature ne cherche pas en premier lieu votre intérêt, mais il se sert de vous pour son propre intérêt. Quant au Seigneur, Il veut votre intérêt et non se servir de vous à Son profit. Le dernier cas est purement à votre bénéfice et ne vous nuira en rien, à l'inverse du premier cas, cela pourrait vous porter préjudice ne serait-ce qu'en ayant à supporter le devoir de reconnaissance.

Méditez bien cela, car si vous l'avez bien compris, vous éviterez d'attendre quoi que ce soit des créatures, ou de leur demander un service ou une protection, ou de vous attacher à eux, car la créature ne cherche qu'à vous utiliser à son profit et non à votre seul intérêt. Toutes les

33 Muslim (2577).

créatures fonctionnent ainsi dans leurs relations sociales : l'enfant avec son père, le mari avec son épouse, l'esclave avec son maître et l'associé avec son partenaire. Le bienheureux est celui qui traite les autres pour l'amour d'Allah et non pour celui des autres, qui est bienfaisant pour l'amour d'Allah, qui les traite avec la crainte d'Allah sans l'amalgamer avec la crainte des créatures ; celui qui espère la rétribution d'Allah pour sa bienfaisance, sans l'amalgamer d'une espérance envers les créatures ; celui qui les aime pour l'amour d'Allah et n'amalgame pas les deux sentiments. Ils sont comme les protégés d'Allah qui disaient : *« Nous vous nourrissons uniquement pour l'amour d'Allah, sans attendre de vous ni récompense ni remerciement. »* (Coran : 76/9)

Neuvième précepte : le fidèle ne connaît pas votre intérêt avant qu'Allah ne le lui révèle, il ne peut vous rendre service avant qu'Allah lui donne les moyens de le faire et il n'en a pas même l'envie avant qu'Allah ne la suscite en lui. Tout revient donc au point de départ, Il est le détenteur du bien, tout finira par Lui revenir. Ainsi, le cœur du fidèle ne trouve que des inconvénients et aucun intérêt, à s'attacher à autre que Lui en matière d'espérance, de crainte, de confiance et de servitude. Toute forme d'intérêt en la matière est en fait décrétée, facilitée et prodiguée par Lui et Lui seul.

Dixième précepte : la plupart des créatures ne cherchent qu'à vous utiliser pour parvenir à leurs fins, même si cela nuira à vos intérêts religieux et profanes, alors qu'Allah s'adresse à vous pour vous, Il vous veut du bien pour vous et non pour Lui, Il veut vous préserver du mal. Comment pouvez-vous donc vouer craintes et espoirs à autre Lui ?

L'essentiel est que vous sachiez que : *« si le monde entier se réunissait pour vous être utile, il ne vous sera utile que dans les limites qu'Allah aura prescrites. Et s'il se réunissait pour vous porter préjudice, il ne vous portera préjudice que dans les limites qu'Allah aura prescrites.*[34] *»* Allah ne dit pas autre chose : *« Dis-leur : "Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah nous a déjà prescrit. Il est notre Maître ! Et c'est en Lui que les croyants doivent mettre leur confiance !" »* (Coran : 9/51)

34 Tirmidhî (2516). Jugé authentique par al-Albânî dans *sahîh Tirmidhî* (4/667).

CONCLUSION DU CHAPITRE

Étant donné que l'homme, voire tout être animé de volonté, est perpétuellement constitué de faculté cognitive, volitive et d'agir en accord avec sa volonté, il poursuit un objectif, emprunte une voie et des moyens pour y parvenir qui sont tantôt internes, tantôt externes, tantôt les deux à la fois. L'être vivant est donc façonné pour viser et vouloir atteindre un objectif, ainsi qu'à recourir à des facteurs pour y parvenir.

Il existe deux types d'objectifs :

Le premier : l'objectif en soi, le second : l'objectif intermédiaire.

Il existe aussi deux types de facteurs : le facteur direct et le facteur indirect, instrument du précédent.

Il y a donc quatre éléments : l'objectif en soi, l'objectif intermédiaire, le facteur direct et le facteur indirect, instrument du facteur direct.

Le cœur doit donc avoir un objectif qui a vocation à l'apaiser, doit être la cible de son amour. Par ailleurs, il a besoin de quelque chose qui lui permettrait d'atteindre l'objet de sa quête. Ce moyen est, en l'occurrence, sollicité. Or, la dévotion et la demande d'aide vont souvent de pair, par conséquent, celui dont le cœur dépend pour obtenir sa subsistance, du soutien et ce dont il a besoin, verra ce cœur se soumettre et s'assujettir à lui et l'aimer pour ces raisons précises, même s'il ne l'aime pas pour ce qu'il est. Toutefois il finira potentiellement, par la force des choses, par l'aimer pour ce qu'il est et d'oublier ce qu'il attendait de lui.

Quant à ce à quoi le cœur est attaché, l'objet du désir ou de la quête, il n'est pas nécessairement utilisé comme facteur intermédiaire, le cœur peut même recourir à un tiers pour parvenir à lui. À l'instar de celui qui aime une richesse, une fonction ou une femme, s'il sait que ce qu'il aime peut lui permettre d'atteindre son objectif, il sollicitera son aide réunissant ainsi entre l'amour pour une chose et une personne et l'utilisation de celui-ci.

Il existe donc quatre catégories : d'abord, ce qui est aimé pour sa personne et sollicité en personne ; il s'agit de la plus élevée des catégories, et elle ne sied qu'à Allah et à rien ni personne d'autre., d'ailleurs, l'amour

que l'on éprouve pour toute chose ou toute personne en dehors d'Allah ne devrait découler que de l'amour pour Lui et il ne devrait être utilisé qu'en tant qu'outils et facteur intermédiaire.

La seconde : ce qui est aimé pour autrui et également un facteur intermédiaire, à l'image d'une chose qui est aimée et s'avère capable de servir l'être aimant pour qu'il atteigne son objectif.

Le troisième : une chose aimée que l'on cherche à obtenir par le biais d'un tiers.

Le quatrième : un facteur intermédiaire qui n'est pas aimé en soi.

Si l'on sait cela, on comprend lequel des quatre mérites d'être adoré et sollicité en cas de besoin et que le fait d'aimer autre chose ou de solliciter son aide, à moins que cela ne soit qu'un moyen de parvenir à l'amour et à la sollicitation du premier, porte préjudice à son auteur et lui apporte plus d'inconvénients que d'avantages. Nous implorons le secours d'Allah et c'est en Lui que nous plaçons notre confiance.

Chapitre sept :

LE CORAN : REMÈDE POUR TOUTES LES MALADIES DU CŒUR

« Ô hommes ! Voici venu à vous un appel de votre Seigneur, qui est à la fois un remède pour le mal qui ronge les cœurs, un guide et une miséricorde pour les fidèles », dit Allah (Coran : 10/57) *« Ce Coran que Nous révélons et qui apporte aux croyants guérison et miséricorde. »*, ajoute-t-Il (Coran : 17/82). Nous avons déjà mentionné qu'à la base de toutes les maladies du cœur il y avait les maladies que sont les convictions erronées et les désirs, or le Coran est un remède contre les deux :

En effet, il contient des exposés éloquents et des arguments irréfutables qui permettent de dissocier la vérité du faux et donc de dissoudre les convictions erronées qui corrompent les connaissances, les conceptions et la perception de façon à appréhender les choses sous leurs véritables formes. Aucun autre livre sur terre ne contient une argumentation aussi rigoureuse que le Coran pour prouver les principes du monothéisme, des

attributs divins, la résurrection, les prophéties, contredire les croyances fallacieuses et les opinions erronées. Le Coran est le garant de tout cela, il contient les perspectives les plus exhaustives et les plus abouties, les plus rationnelles et les plus éloquentes. Il est littéralement un remède contre les confusions et les doutes religieux, encore faut-il l'avoir compris et étudié.

Celui qui aura obtenu une telle grâce de la part d'Allah distinguera la vérité du faux avec l'œil du cœur, comme on distingue la nuit et le jour. Il saura que tous les autres livres contenant le fruit de la pensée humaine oscillent entre, d'un côté des sciences peu fiables qui ne sont rien d'autres que des opinions, des traditions et des conjectures mensongères qui ne sauraient tenir lieu de vérités, et de l'autre, des vérités intéressantes pour le cœur, ou des vérités peu intéressantes du fait de la complexité et de la prolixité de leurs formulations et qui sont, au final : *« aussi inabordables et peu attrayantes que la viande d'un chameau décharné au sommet d'un col de montagne escarpé*[35] *»*. Ce que les scolastiques ou autres ont de plus abouti est mieux argumenté et plus étayé dans le Coran ; ils n'ont rien à proposer à part la grandiloquence, la prolixité et la complexité, comme a dit le poète :

Si ce n'était la quête de la renommée

Bien des ouvrages n'auraient pas existé

Prétendant résoudre une complexité

Ils n'ont fait qu'attiser la perplexité

Même s'ils prétendent, avec leurs écrits, dissiper les confusions et les doutes religieux, l'homme avisé sait qu'ils ne font que les augmenter.

Il est inconcevable que le livre d'Allah et le verbe de son Messager n'apportent pas la guérison, la droiture, la connaissance et la certitude et que les paroles de ces indécis, ces perplexes, ces sceptiques puissent les apporter, alors même que l'un des leurs qui est parvenu au summum de leur quête a dit[36] :

35 Bokharî (5189) Muslim (2448).
36 Ces vers sont de al-Fakhr ar-Râzî de son ouvrage *aqsâm al-ladhdhât*. C'est de cet ouvrage que les a reproduits ibn Taymiyya dans plusieurs de ses écrits.

Aux confins de la raison réside la déraison

Et le gros des penseurs n'aboutit qu'à l'erreur.

Nos âmes dans nos chairs se tourmentent de douleur

Et le labeur de nos vies ne rapporte que le malheur.

Au fond l'existence n'aura été qu'inconsistance,

Pour y avoir opposé un tel a dit à l'autre a proposé.

J'ai attentivement étudié les méthodologies scolastiques et philosophiques et je n'y ai pas trouvé de remède ni d'intérêt. J'ai constaté au contraire que la méthodologie la plus efficace est celle du Coran, lisez en matière d'affirmation des attributs divins : *"Le Miséricordieux qui S'est élevé sur le Trône"* (Coran : 20/5) ; *"C'est vers Lui que monte toute bonne parole"* (Coran : 35/10). Lisez en matière de négation : *"Rien ne Lui est comparable."* (Coran : 42/11) ; *"Allah embrasse de Sa science le passé et l'avenir des hommes, alors que la science de ces derniers ne peut Le concevoir."* (Coran : 20/110) Et celui qui fait la même expérience que la mienne arrive à la même conclusion. »

Ce sont ses propres mots à la fin de son œuvre, notons qu'il s'agit sans aucun doute du scolastique et du philosophe le plus brillant de son époque. Les propos similaires de certains de ses homologues sont forts nombreux, nous les avons mentionnés, entre autres, dans l'ouvrage *« Al-Sawâ'îq »*, nous y avons également mentionné les propos de certains fin connaisseurs des paroles de ces adeptes de la scolastique : *« Les scolastiques n'aboutissent au mieux que sur le doute, les soufis sur l'extase. »* Le Coran te fait parvenir à la certitude même, en matière d'exigences dogmatiques, qui sont les exigences les plus illustres des dévots, c'est d'ailleurs pour cela que l'auteur de ces propos l'a révélé et en a fait un remède pour ce que recèlent les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants.

Quant à sa qualité de remède contre le désir, elle se manifeste à travers les sagesses et les exhortations pertinentes, persuasives et dissuasives, incitant à renoncer au bas monde et à désirer l'au-delà, mentionnant des paraboles et récits appelant à la méditation et à la clairvoyance, de sorte que le cœur sain aspire à ce qui lui sera utile dans l'existence et délaisse

ce qui lui portera préjudice et qu'il finisse ainsi par aimer la droiture et abhorrer l'inconduite. Le Coran annihile les maladies qui poussent à adopter une mauvaise conduite, il guérit le cœur, corrige ses intentions, lui permet de revenir à sa prime nature, de façon à réformer ses actes délibérés, à l'image d'un corps qui retrouve la santé. Le cœur n'accepte alors que la vérité, comme un enfant qui n'accepte que le lait. Un poète disait :

Et le jeune homme redevient comme un nourrisson

N'acceptant que ce qui est pur on ne peut plus le blâmer

Dès lors, le cœur se nourrit de la foi et du Coran autant que nécessaire pour se purifier, se fortifier, se maintenir, s'égayer, se réjouir, se stimuler et renforcer son emprise, comme le corps qui se nourrit de quoi assurer son développement et son renforcement. Le cœur et le corps ont tous deux besoin de se nourrir afin de croître jusqu'à la maturité et la plénitude. Au même titre que le corps a besoin de s'alimenter en nutriments adaptés et de s'abstenir d'aliments néfastes, le cœur ne peut se purifier, se développer, mûrir et se maintenir qu'avec ces deux principes. Il ne peut y parvenir qu'avec le Coran et s'il obtient une partie de ce qu'il recherche par d'autres moyens, le résultat ne peut être que partiel et il ne mûrira pas, pas plus qu'une plante qui a besoin de ces deux principes pour assurer sa croissance et atteindre la maturité.

Attendu que sa vie et son épanouissement dépendent de sa purification, il est nécessaire de mentionner ce qui suit :

Chapitre huit :

ASSAINIR LE CŒUR

Assainir signifie littéralement améliorer, on dit d'une chose lorsqu'elle se débarrasse d'une souillure, qu'elle est assainie, comme l'a dit Allah, exalté soit-Il : *« Prélève une aumône sur leurs biens pour les purifier et les assainir. Prie pour eux, afin que leurs âmes retrouvent leur quiétude. Allah entend tout et sait tout. »* (Coran : 9/103) La purification et l'assainissement vont donc de pair ; en effet, la souillure de la débauche et des péchés est au cœur ce que les excréments sont au corps, ce que les ronces sont aux plantes et ce que les scories sont à l'or, l'argent, au cuivre et au fer. Tout comme le corps se soulage lorsqu'il se débarrasse des excréments et ne conserve que la force brute et peut ainsi œuvrer sans encombre ni entrave et donc se développer, le cœur lorsqu'il se débarrasse des péchés par le repentir il se libère de ses excréments, il ne lui reste plus que la force et la volonté de faire le bien. Il est donc soulagé de ces tentations corruptrices et de ces matières exécrables, il se développe, croit, se renforce, mûrit, s'installe sur le trône de son empire et gouverne ses sujets qui l'écoutent et lui obéissent. Il ne peut donc s'assainir qu'après s'être purifié, comme le dit Allah, exalté soit-Il : *« Invite les croyants à baisser pudiquement une partie de leurs regards et à se préserver de toute souillure charnelle. Cela contribuera à les rendre plus sains, car Allah est si bien informé de tous leurs actes. »* (Coran : 24/30) L'assainissement est donc mentionné à la suite du regard chaste et de l'abstention des plaisirs sexuels illicites.

C'est pourquoi le regard chaste comporte trois avantages extrêmement importants :

Le premier : la douceur de la foi, laquelle est plus douce, plus appréciable et plus agréable que ce qu'il a évité de regarder et a délaissé pour Allah, car celui qui délaisse quelque chose pour Allah, verra Allah lui octroyer meilleure chose en retour. Or, l'âme aime passionnément jeter son regard sur des corps désirables. Or, l'œil est la sentinelle du cœur, ce dernier l'envoie explorer le monde et dès que l'œil l'informe de la présence d'une belle chose, le cœur commence à la convoiter. Le cœur affaiblit ainsi très souvent sa sentinelle et s'affaiblit lui-même, comme l'a si bien dit le poète :

« Chaque observation de l'œil, sentinelle du cœur, peut s'avérer préjudiciable

Tant les objets convoités sont globalement inaccessibles et en partie irrésistibles »

Ainsi, si la sentinelle s'abstient de prospecter et d'explorer elle soulage le cœur des fardeaux que sont la demande et la convoitise. Par conséquent, celui qui ne cesse d'observer n'aura de cesse de regretter, car l'observation engendre la passion, c'est alors que se crée une relation entre le cœur et l'objet observé, cette relation se renforce ensuite au point de devenir un amour tendre qui fait tôt d'obnubiler le cœur. Puis elle se renforce et aboutit sur un amour passionnel et le cœur s'y attache fortement comme on s'attache à un amant. Si elle se renforce encore elle découle sur un amour excessif. Si elle continue de se renforcer elle découle sur un amour profond, celui qui atteint les confins du cœur. Enfin, si elle persiste elle évolue vers un amour dévotionnel, dès lors le cœur se trouve être l'esclave d'une personne qui ne mérite pas qu'on lui voue une servitude, tout cela par la faute d'un regard. À cet instant, le cœur tombe en captivité, il est prisonnier après avoir été roi, enfermé après avoir été libre, il se plaint du préjudice porté par l'un de ses membres qui lui répond : *« Je suis ta sentinelle et ton messager, c'est toi qui m'a envoyé. »*

Seuls les cœurs vides d'amour et de dévouement pour Allah sont éprouvés à ce sujet ; le cœur s'attache forcément à quelque chose et celui dont l'objet d'amour, de culte et de dévotion n'est pas seulement Allah, s'attachera nécessairement à quelqu'un d'autre. *« Et c'est ainsi que Nous avons écarté de lui le mal et la turpitude. Il était, en effet, un de Nos serviteurs élus. »* (Coran : 12/24) dit Allah à propos de Yûsuf, le croyant indéfectible, que la paix soit avec lui. La femme du grand intendant, lorsqu'elle était polythéiste, succomba à la tentation alors qu'elle était mariée. De son côté Yûsuf, que la paix soit avec lui, du fait de son statut de serviteur élu par Allah en a été préservé, malgré sa condition de célibataire, d'étranger et d'esclave.

Le second : le regard chaste préserve la lumière du cœur et de la sanité de la clairvoyance.

Abû Shujâ al-Kirmânî a dit : *« Celui qui cultive son apparence en se*

conformant aux préceptes de la Sunna en son for intérieur avec un constant contrôle de sa personne, maîtrise ses passions, veille à la chasteté du regard et ne consomme que du licite, ne manquera jamais de clairvoyance ».

Allah a d'ailleurs rapporté l'histoire du peuple de Lot et de leur épreuve, avant d'ajouter : *« Il y a bien en cela des signes pour ceux qui savent en méditer la leçon. »* (Coran : 15/75) Il s'agit des clairvoyants, ceux dont la chasteté du regard a été préservée de l'illicite et de la perversité. Allah a dit après avoir enjoint les croyants à préserver la chasteté de leurs regards et de leurs parties intimes : *« Allah est la lumière des cieux et de la terre. »* (Coran : 24/35)

Le secret, c'est que la nature de notre rétribution dépend de celles de nos actes. Celui qui préserve la chasteté de son regard face à l'illicite verra Allah lui octroyer une meilleure alternative du même genre ; tout comme il n'a pas utilisé la lumière de son regard pour observer l'illicite, Allah lui a projeté la lumière de la clairvoyance et du cœur et ainsi permis de voir ce qui a été occulté à celui qui n'a pas le contrôle de son regard face aux interdits d'Allah. C'est une chose que l'homme peut percevoir lui-même ; le cœur est comme un miroir, la passion y fait office de rouille, s'il se débarrasse de la rouille, il s'imprègne des reflets de la réalité telle quelle, mais s'il est rouillé les reflets des connaissances ne s'y imprègnent pas, son savoir et ses paroles ne sont que des formes de mutisme et de conjectures.

Le troisième : la force, la fermeté et le courage du cœur. Allah lui pourvoira de cette force le pouvoir de la clairvoyance comme Il lui a accordé, à travers Sa lumière, le pouvoir du raisonnement. Il possède alors les deux pouvoirs et fait fuir Satan, comme le dit la tradition : *« Celui qui s'oppose à ses passions verra Satan chercher à éviter de croiser son ombre. »* C'est pourquoi on observe celui qui suit ses passions subir l'humiliation, la faiblesse et l'indignité qu'Allah réserve à ceux qui Lui désobéissent. Car certes Il a réservé les honneurs à ceux qui Lui obéissent et l'ignominie et à ceux qui Lui désobéissent. Or : *« la vraie puissance appartient à Allah, à Son Envoyé et aux croyants ! »* rappelle Allah (Coran : 63/8) ; *« Ne vous découragez pas ! Ne vous affligez pas ! Et vous aurez bientôt la victoire, si vous avez la foi »*, dit-Il dans un autre passage (Coran : 3/39) ; *« Celui qui recherche la puissance doit savoir que la puissance appartient tout entière*

à Allah », souligne-t-Il dans un autre verset (Coran : 35/10). Autrement dit, celui qui recherche la puissance, qu'il la recherche dans l'obéissance à Allah : à travers les bonnes paroles et les bonnes œuvres.

« Les gens cherchent la puissance aux portes des monarques, mais ils ne la trouveront que dans l'obéissance à Allah », disait un Ancien.

« Même si leurs chevaux marchent d'un pas souple et rapide, si leurs mulets martèlent le sol de leurs sabots, toujours est-il que l'ignominie du péché réside dans leurs cœurs. Allah ne peut qu'humilier celui qui Lui désobéit », a déclaré al-Ḥasan.

En effet, Allah aime ceux qui Lui obéissent, et Il n'humilie jamais ceux qu'Il aime, en vertu du hadith de l'invocation dite du *qunût* : *« Celui que tu aimes n'est jamais humilié et ton ennemi n'est jamais honoré.*[37] *»*

Ce qu'il faut retenir c'est que pour purifier le cœur il est indispensable de l'assainir, au même titre que pour purifier le corps il faut se débarrasser de sa crasse : *« Ô vous qui croyez ! Ne suivez pas les traces de Satan, car quiconque suit les traces de Satan, celui-ci ne manquera pas de l'entrainer vers la turpitude et le vice. Or, sans la grâce d'Allah envers vous et Sa miséricorde, nul d'entre vous n'atteindrait jamais l'état de pureté. Allah purifie qui Il veut, car Allah entend tout et sait tout. »* (Coran : 24/21) Allah a mentionné cela après l'interdiction de forniquer, de calomnier les femmes chastes et d'épouser des fornicatrices, ce qui prouve donc que le fait de se purifier c'est éviter tout cela. Même chose pour le passage sur l'obligation d'attendre la permission avant d'entrer dans les demeures : *« Si on vous dit de vous retirer, faites-le. Cela est plus pur pour vous. »* (Coran : 24/28) Effectivement s'ils sont enjoints de rebrousser chemin pour ne pas voir les parties intimes que les résidants ne souhaitent pas dévoiler, c'est que cela est plus pur pour eux, tout comme la préservation de la chasteté du regard est un moyen de se purifier. *« Bienheureux l'homme qui se purifie, qui invoque le Nom de son Seigneur et accomplit la prière ! »* (Coran : 87/14-15) annonce Allah. *« Es-tu disposé à te purifier ? »* (Coran : 79/18) a demandé Mûsa à Pharaon. *« Malheur à ceux qui Lui donnent des égaux, qui ne s'acquittent pas de la zakât et qui s'obstinent à renier la vie future ! »* (Coran : 41/6-7)

37 Daoud (1425) Tirmidhî (464) ibn Mâjah (1178) an-Nassâ'î (1745). Jugé authentique par al-Albânî dans *sahîh Tirmidhî* (2/328).

Selon la plupart des exégètes parmi les Anciens et leurs successeurs, le terme : *« zakât »* désigne le monothéisme, l'attestation qu'il n'est d'autre divinité en droit d'être adorée qu'Allah et la foi qui purifie les cœurs. Celle-ci implique que le cœur ne divinise personne en dehors de la Vérité, ce qui est une purification, l'affirmation de sa divinité et le fondement de tout assainissement. En effet, en langue arabe, le terme at-tazakkî, [traduit ici par] la purification, même si le sens premier désigne le développement et l'accroissement et la bénédiction, elle ne peut se faire que par l'effacement de toute souillure ; la purification articule donc les deux aspects. Ainsi le monothéisme permet en premier lieu de purifier le cœur et les âmes.

Dans la terminologie théologique, la purification signifie rendre pur, soit dans le sens littéral, soit dans le sens figuré, à savoir : porter un jugement de valeur. On dit également : exalter ou déprécier une personne soit dans le sens littéral, autrement dit rendre meilleur ou pire, ou dans le sens de porter un jugement de valeur.

Partant, le passage coranique : *« Ne vantez donc pas vos propres mérites. »* (Coran : 53/32), n'a pas le même sens, tout en utilisant le même terme, que le passage : *« En vérité, celui qui la purifie contribuera à son salut »* (Coran : 91/9) ; le verset précédent interdit de vanter sa propre honorabilité, en prétendant être pur, pieux ou vertueux, c'est pourquoi il dit ensuite : *« Lui seul connaît mieux que quiconque ceux qui Le craignent. »* (Coran 53/32)

Zaynab s'appelait Barrah, qui signifie *« pieuse »*. Or le Messager d'Allah dit d'elle : *« Elle se vante »*[38], il l'a nomma alors Zaynab et ajouta : *« Allah sait mieux que vous qui sont les adeptes de la piété.*[39] *»*

Un autre passage utilise le même terme, mais le sens est le suivant : *« As-tu remarqué comment ces gens-là s'attribuent des vertus (yuzakkûn) de leur propre autorité »*, c'est-à-dire : ceux qui s'estiment vertueux et le font savoir, comme on attesterait de la probité d'un témoin, sauf qu'ils attestent en leur propre faveur. Et Allah d'ajouter : *« alors que c'est Allah qui en octroie à qui Il veut. »* (Coran : 4/49), autrement dit : c'est Lui qui accorde la vertu et informe à ce sujet. Ce qui n'a pas le même sens que le passage : *« En vérité, celui qui la purifie (zakkâhâ) contribuera à son*

38 En arabe « tuzakki nafsahâ » soit le même verbe utilisé dans le coran. L'éditeur
39 Muslim (2142)

salut » (Coran : 91/9), ni : *« Es-tu disposé à te purifier (tazakka) ? »*, ce qui signifie : à obéir à Allah et ainsi devenir pur. Autre passage ayant le même sens : *« Bienheureux l'homme au cœur exempt (tazakka) de toute souillure. »* (Coran : 87/14) [...].

Il existe une divergence quant à savoir qui est désigné par le sujet dans la phrase : *« celui qui purifie l'âme ».* D'aucuns estiment qu'il s'agit d'Allah, autrement dit une âme qui aura été purifiée par Allah sera vouée au salut et une âme qu'Il aura souillée sera vouée à la perdition. D'autres considèrent que le sujet désigne l'homme.

Selon les partisans de la première opinion, un hadith rapporté par Aïshah leur donne raison : *« Une nuit, je surpris le Messager d'Allah en train de dire : "Seigneur ! Accorde à mon âme sa piété et purifie là, car nul autre que Toi ne saurais mieux la purifier, Tu es son Protecteur et son Maître."* [40]» Ce hadith donc fait figure d'exégèse de ce verset et de preuve qu'Allah purifie les âmes. Ainsi Allah est le purificateur et le fidèle est celui qui se purifie, et la différence entre les deux est la même que celle entre l'auteur de l'action et celui sur lequel elle s'opère.

Ils arguent que les passages coraniques dans lesquels la purification semble être l'œuvre du fidèle ne doivent pas être entendus dans leur sens littéral, par exemple : *« Bienheureux l'homme au cœur exempt de toute souillure »* (Coran : 87/14) ainsi que ; *« Es-tu disposé à te purifier ? »* (Coran : 79/18) c'est-à-dire à accepter la purification d'Allah afin d'être enfin purifié. C'est, selon eux la vérité étant donné que nul ne saurait obtenir le salut sans avoir préalablement été purifié par Allah.

Ils font également valoir que c'est la position du grand exégète du Coran, Ibn`Abbâs, qui a d'après une tradition rapportée par `Ali ibn Abî Talha, `Atâ´ et al-Kalbî interprété le verset précédent comme suit : *« Bienheureux qui voit son âme purifiée par Allah ».* C'est également l'interprétation d'Ibn Zayd et d'Ibn Jarîr.

Autre argument mis en avant par les partisans de cette opinion, le verset : « *et Il lui a inspiré son libertinage et sa piété ! »* (Coran : 91/8)

Ils rappellent qu'Allah nous a informés qu'Il était le Créateur de l'âme

40 Ahmad (25229). Jugé faible par al-Albânî dans tamâm al-minna (p.208)

et de ses caractéristiques ; c'est d'ailleurs le sens du terme façonner.

Selon les partisans de la seconde interprétation, le sens littéral et l'agencement naturel de la phrase en arabe dans le verset : « *celui qui la purifie contribuera à son salut* » implique que le sujet et celui qui purifie l'âme sont une seule et même personne, autrement dit : « bienheureux est celui se purifie ». C'est le sens qui vient tout de suite à l'esprit, à tel point qu'il est presque inconcevable de comprendre autre chose. C'est comme-ci l'on disait : Celui qui achète cet esclave contribuera à sa prospérité ; Celui qui fait la prière contribuera à son bonheur. Celui qui aura recélé cet objet trouvé contribuera à son malheur et ainsi de suite. [...].

Cet avis est d'ailleurs celui de la majorité des exégètes, y compris les compagnons d'Ibn `Abbâs. « *Celui qui la purifie contribuera à son salut : désigne celui qui pratique la vertu, il la purifiera de par sa dévotion à Allah* », selon Qatâdah. « *Celui qui purifie son âme avec les bonnes œuvres contribuera à son salut* », toujours selon lui. « *Celui qui purifie son âme, la réforme et la pousse à la dévotion à Allah contribuera à son salut, et celui qui la ruine et la pousse au péché contribuera à sa perte* », d'après al-Hassan.

Qutayba a dit « *Celui qui se purifie, c'est-à-dire : s'élève par la dévotion, la piété, l'aumône et la pratique de la vertu, contribuera à son salut, et celui qui la corrompt sera réprouvé !* (Coran : 91/9-10) *autrement dit : déprécie et réduit sa valeur en délaissant la pratique de la vertu et en s'adonnant au péché. D'ailleurs, le vicieux veille toujours à réduire sa présence dans l'espace public au minimum, il a très peu de sens de l'honneur, a une personnalité obscure et marche la tête baissée. En effet, le débauché corrompt et maltraite son âme, tandis que celui qui pratique la vertu se fait connaître et élève sa notoriété. Jadis, les philanthropes arabes s'installaient sur les collines et les hauteurs afin d'être visibles pour les pauvres embarrassés, ils allumaient des feux pour être repérés par les voyageurs, alors que les vilains résidaient aux confins des vallées et en périphérie des bourgs pour se cacher de leurs poursuivants. Les uns s'élèvent et se purifient, les autres se déprécient et se corrompent.* »

Et lui d'ajouter ces vers de poésie :

« Tu as établi ta résidence dans un domaine visible et immense,

et suffit aux besogneux leur évitant les aboiements. »

Ce sont donc les deux interprétations les plus célèbres au sujet de ce verset.

Il existe une troisième interprétation qui consiste à dire au sujet du verset qui le suit : « *et celui qui la corrompt sera réprouvé* (Coran : 91/10). *Celui qui la corrompt en s'immiscent parmi les vertueux sans pour autant être des leurs sera réprouvé* », comme l'a mentionné al-Wâḥidî avant d'ajouter : « *Ce qui revient à dire qu'il se cache parmi les vertueux, montrant aux gens qu'il est des leurs, alors qu'il intériorise un caractère bien différent.* »

Sachant que le terme « *dassa* » signifie également s'immiscer, l'interprétation est vraie en soit ; mais de là à soutenir que tel est le sens du verset, cela reste à voir. Toutefois, on peut considérer que cette interprétation est insinuée dans le sens général du verset, étant donné que celui se corrompt par la débauche, dès lors qu'il fréquente les vertueux, il devient un intrus. Et Allah sait mieux.

Chapitre neuf :

PURIFIER LE CŒUR DES SOUILLURES ET DES IMPURETÉS

Ce chapitre, même s'il est une partie intégrante du précédent, étant donné que nous avons démontré que l'on ne peut assainir le cœur qu'après l'avoir purifié, nous avons choisi de le séparer pour expliquer le sens du terme purifié, l'importance de la purification et les recommandations du Coran et de la Sunna à cet effet. « *Ô toi qui te blottis sous un manteau ! Lève-toi, puis avertis, et ton Seigneur magnifie ! Et tes vêtements purifie !* », enjoint Allah (Coran : 74/1-5). « *Ce sont eux dont Allah n'a pas voulu purifier les cœurs. Ceux-là seront couverts d'opprobre dans ce monde et subiront de terribles tourments dans la vie future* », indique-t-Il dans un autre verset (Coran : 5/41). La majorité des exégètes parmi les Anciens et leurs successeurs affirment que « *les vêtements* » désignent ici : le cœur et « *purifie* » veut dire améliorer les valeurs morales et les œuvres.

« *Les exégètes lui prêtent des sens divergents, on rapporte que `Atâ´ et*

*Ibn `Abbâs on dit : "C'est-à-dire : du péché et de tout ce que les pratiques préislamiques permettaient" »*, rapporte al-Wâḥidî. C'est également la position de Qâtâdah et de Mujâhid qui ont dit : *« Purifie-toi du péché. »* C'est aussi l'interprétation d'al-Sha`bî, d'Ibrâhîm, d'al-Dhaḥḥâk et d'al-Zuhrî.

Selon cette interprétation, les vêtements désignent l'âme, les Arabes utilisaient le terme vêtement pour désigner l'âme par métonymie[41].

Une tradition remontant à al-Kalbî, propose l'interprétation suivante : *« Ne trahis pas, ne salis pas tes vêtements par la trahison. »* D'après Sa`îd ibn Jubayr : *« On disait des traîtres : "Il a les vêtements sales" et "Ces vêtements ne sont pas propres". »* Mais selon `Ikrimah ce verset signifie : *« Ne porte pas tes vêtements pour commettre le péché ou pratiquer le mensonge. »* On prête les mêmes propos à Ibn `Abbâs qui a pris à témoin le vers du poète : *« Je n'ai jamais, par la grâce d'Allah, revêtis l'habit du traître et je ne me cache pas derrière le masque du vice. »*

C'est également l'interprétation donnée par ceux qui ont commenté ce verset en disant qu'il signifiait : *« Améliore tes œuvres »*, à l'instar d'Abû Razîn, Mujâhid et Abû Rawq.

« On dit d'un homme vertueux : "Il a les vêtements propres" ; *et s'il est vicieux :* "Il a les vêtements sales" *»*, a précisé al-Suddî. *« Nul ne s'est offusqué du fait que `Âmir ibn Jahm, s'était imposé un pèlerinage dans des vêtements souillés »*, a dit le poète, sous-entendu : souillés par le péché. Inversement, les poètes ont attribué au vertueux des vêtements propres : *« Les vêtements des Banû `Awf sont propres et purs »*, a dit Imru´ al-Qays, louant ainsi leur fidélité et leur loyauté.

D'après al-Ḥasan le verset indique : *« Améliore ta moralité »*, c'est aussi l'interprétation d'al-Qurazî. Dès lors, les vêtements désignent la moralité, car la moralité enveloppe le comportement de l'homme, comme les vêtements enveloppent son corps.

Al-`Awfî rapporte qu'Ibn `Abbâs a dit au sujet de ce verset : *« Que les vêtements que tu portes ne soient pas issus de revenus illicites. »* D'après

41 Figure d'expression par laquelle on désigne une entité conceptuelle au moyen d'un terme qui, en langue, en signifie une autre, celle-ci étant, au départ, associée à la première par un rapport de contiguïté.cf Le trésor.

Sa`îd ibn Jubayr : *« Purifie ton cœur et ton intention. »*

« Les vêtements désignent : les habits, mais également : le cœur », selon Abû al-`Abbâs. D'aucuns ont interprété ce verset dans son sens littéral en disant : *« Il s'agit d'une injonction de purifier ses vêtements de toute souillure incompatible avec la pratique de la prière. »* C'est l'avis d'Ibn Sîrîn et d'Ibn Zayd.

Abû Ishâq rapporte l'avis suivant : *« Raccourcis tes vêtements »*, arguant que raccourcir permet de mieux éviter les souillures, étant donné qu'un vêtement trop long n'est pas à l'abri des impuretés. C'est l'avis de Tâwûs.

« Cela veut dire : "Purifie tes femmes" », estime Ibn `Arafah. En arabe le mot : *vêtements* désignent parfois *les femmes* par métonymie. *« Il vous est permis, la nuit qui suit une journée de jeûne, d'avoir des rapports avec vos épouses, qui sont un vêtement pour vous autant que vous l'êtes pour elles. »* (Coran : 2/187) Parfois le terme : *pagne* se substitue au mot : *femme*, comme dans le vers de poésie où il est fait mention : *« Que mon pagne te serve de rançon »*, sous-entendant : ma propre femme. On peut également citer la parole d'al-Barâ´ ibn Ma`rûr qui a dit au Prophète, la nuit du serment d'allégeance à al-`Aqabah : *« Nous te donnerons la même protection qu'à nos pagnes*[42] *»*, autrement dit : *à nos femmes.*

À mon sens, le verset englobe toutes ces interprétations, par insinuation ou voie de conséquence, même s'il ne les aborde pas explicitement ; en effet, si l'injonction est de se purifier le cœur, la purification des vêtements et la licéité des sources de revenus en sont le parachèvement. En effet, des vêtements illicites ont une influence néfaste sur le cœur, il en est de même pour la nourriture illicite. Si le port de peaux de félins et de fauves est prohibé, en vertu de l'interdiction du Prophète à cet effet dans de nombreux hadiths authentiques et incontestables[43], c'est parce que le cœur acquiert des comportements semblables à ces animaux. Il est communément admis que la couverture extérieure finit par influencer l'intérieur, de ce fait, le port de la soie et des bijoux en or sont interdits aux hommes afin d'éviter que le cœur n'adopte les mêmes comportements que les femmes, ou les hommes vaniteux et orgueilleux qui ont recours à

42 Ahmad (15371). Jugé authentique par al-Albânî dans *fiqh as-sîra* (p.146).
43 Cette interdiction figure dans plusieurs hadiths notamment celui rapporté Tirmidhî (1770) et Jugé authentique par al-Albânî dans *as-silsilat as-sahîha* (3/9).

ces parures.

En bref, la purification des vêtements et le fait qu'ils soient issus de ressources licites parachèvent la purification du cœur, et si c'est ce qui est enjoint dans le verset, cela n'est qu'un moyen et non une fin en soi, or la finalité est à fortiori obligatoire. Si l'injonction est de purifier le cœur et d'assainir l'âme, cela n'est possible qu'au travers de ce moyen susmentionné, ce qui prouve que le Coran indique l'un et l'autre.

Quant au passage : *« Ce sont eux dont Allah n'a pas voulu purifier les cœurs. Ceux-là seront couverts d'opprobre dans ce monde et subiront de terribles tourments dans la vie future »* (Coran : 5/41), mentionné à la suite de : *« friands de mensonges (...) qui s'emploient à altérer le sens des Livres saints »*, il est une preuve que lorsqu'une personne s'habitue à écouter et à accepter le faux, elle finira par altérer la vérité. Effectivement, à force d'accepter le faux on finit par l'aimer et s'en satisfaire au point au point ou lorsqu'on est au contact de la vérité, on la rejette et on la dément si possible, à défaut on la déforme, à l'exemple de l'attitude de la secte religieuse des Jahmites vis-à-vis des versets et des hadiths au sujet des attributs divins. Ils les rejettent sous couvert d'interprétations, qui sont en fait des dénis de réalité, et sous prétexte qu'il s'agisse, selon eux, de sources non corroborées *(âhâd)* auxquels on ne pourrait se fier dans le domaine de la théologie et plus particulièrement pour ce qui relève de la connaissance d'Allah. Ces gens-là sont les homologues de ceux dont Allah n'a pas voulu purifier les cœurs. S'ils avaient été purs, ils n'auraient pas troqué les paroles d'Allah et de Son Messager contre le faux. De la même manière, dès lors que les cœurs des déviants parmi les soufis n'ont pas été purifiés, ils ont préféré l'écoute des chants sataniques à l'écoute de la psalmodie du Coran.

« Si nos cœurs étaient purs, ils ne se seraient jamais rassasiés des Paroles d'Allah », a fait remarquer `Uthmân, qu'Allah soit satisfait de lui.

Par conséquent le cœur pur – du fait de la plénitude de sa vitalité, de sa splendeur et de son émancipation de l'emprise de la souillure et des impuretés – n'est jamais rassasié du Coran, il se nourrit exclusivement de ses vérités, se soigne uniquement avec ses remèdes, à l'inverse du cœur qu'Allah n'a pas purifié, il se nourrit quant à lui des aliments qui lui

correspondent, en fonction des impuretés qu'il renferme. Certes le cœur impur est semblable au cœur malade, il ne peut pas ingurgiter les mêmes aliments qu'un cœur sain.

Le verset prouve que la pureté du cœur dépend de la volonté d'Allah et qu'Il n'a pas voulu purifier les cœurs des défenseurs du faux et des déformateurs de la vérité. À noter qu'Il s'agit ici de la volonté universelle et non de la volonté religieuse. Autrement dit, Il aime qu'Ils se purifient, mais a choisi que cela ne survienne pas pour une sagesse qui est plus chère à Allah que la purification de leurs cœurs.

Nous avons d'ailleurs longuement développé le sujet dans notre volumineux ouvrage sur le destin *(Shifâ' al-ghalîl)*.

Le verset indique que celui dont Allah n'aura pas purifié le cœur subira l'ignominie dans le bas monde et l'humiliation dans l'au-delà, en fonction du degré d'impureté et de souillure qui sera le sien. Partant Allah a interdit le Paradis à ceux dont les cœurs contiennent de l'impureté et de la souillure, ils n'y auront accès qu'après s'être parés de vertus et purifiés, car il sera la demeure des vertueux, ils auront alors mérité d'entendre : « *Vous avez été vertueux. Franchissez donc pour toujours le seuil de cette Demeure !* » Autrement dit : entrez-y du fait de votre vertu. La bonne nouvelle qui sera faite aux morts s'adresse à eux – et personne d'autre : « *auxquels les anges de la mort, quand ils viendront les cueillir en état de pureté, diront : "Que la paix soit avec vous ! Entrez au Paradis en récompense des bonnes actions que vous avez accomplies !"* » annonce le Coran. Le Paradis est certes inaccessible aux vicieux et à tous ceux qui contiennent la moindre forme de vice.

Celui qui se sera purifié et aura rencontré Allah pur de toute sorte de souillure y accédera, quant à celui qui ne se sera pas purifié dans le bas monde, si son impureté est substantielle comme le mécréant il n'y entrera jamais, si elle est accidentelle et passagère, il y entrera après s'être purifié de cette impureté, avant d'en sortir. Même les croyants, après avoir traversé le *sirât*, ils auront à rendre des comptes sur un pont entre le Paradis et l'Enfer, ils seront nettoyés et épurés des résidus qu'ils auront conservés et les auront empêchés d'aller directement au Paradis, sans pour autant leur valoir l'Enfer. Une fois nettoyés purifiés, ils auront

la permission d'entrer au Paradis[44].

En outre, Allah dans Sa Sagesse, a imposé de se purifier avant de se présenter devant Lui, il est donc interdit au fidèle de Le prier sans s'être purifié au préalable. En parallèle il a imposé d'être vertueux et pur avant d'accéder à Son Paradis. Ainsi, seuls les vertueux et les purs y iront. Il s'agit donc de deux purifications, une purification du corps et une autre du cœur, c'est pour cette raison qu'il a été prescrit à celui qui pratique l'ablution de dire après s'être purifié : *« Je professe qu'Allah est le seul et unique Dieu en droit d'être adoré et je professe que Muhammad est son serviteur et messager. Ô Allah, fait de moi un fidèle repentant et purifié.*[45] *»* La purification du cœur s'opère par le repentir, la purification du corps s'effectue par l'eau. Lorsque les deux purifications sont réunies, le fidèle est éligible pour se présenter devant Allah et s'épancher à Lui.

J'ai interrogé *Shaykh al-Islâm* au sujet de la signification de l'invocation : *« Ô Allah, purifie-moi avec de l'eau, de la neige et de la grêle*[46] *! » comment peut-on purifier les péchés avec cela ? Et pourquoi ces éléments en particulier ? Et pourquoi une version du hadith fait mention : « de l'eau froide », alors que l'eau chaude nettoie plus efficacement ?*

– *Les péchés,* répondit-il, *suscitent dans le cœur de la chaleur, de l'impureté et de la faiblesse. Ils ont pour effet de le rendre apathique et d'y allumer le feu du désir et de le souiller. Les péchés sont au cœur ce que le bois est à la nature, soit un combustible et un vecteur d'incendies. Dès lors, plus les péchés sont nombreux, plus l'incendie du cœur est virulent et plus le cœur est faible. Or, l'eau nettoie la souillure et éteint le feu. Si l'eau est froide elle augmente la résistance et la force du cœur. Si en plus on y ajoute de la neige et de la grêle, elle est d'autant plus capable de refroidir et d'aguerrir le corps et donc d'effacer plus efficacement les traces du péché. »*

Telle est la substance de ses propos ; ils nécessitent plus d'éclaircissements et de commentaires. Sache qu'il est ici question de quatre éléments : deux éléments tangibles et deux éléments intangibles :

L'impureté qui se dissout avec l'eau et son dissolvant sont tangibles. L'impact du péché qui se dissout avec le repentir et son dissolvant sont

44 Bokharî (2440).
45 Muslim (55)
46 Bokharî (744) Muslim (963).

intangibles. Le bien-être, la vitalité et la plénitude du cœur ne sont complets qu'avec l'un et l'autre élément. Le Prophète a mentionné un élément de chacune des deux parties et insinué l'autre élément. Ses propos contiennent donc les quatre éléments avec une concision et une éloquence extrêmes, comme dans le hadith de l'invocation de fin d'ablution : « *Ô Allah, fait de moi un fidèle repentant et purifié* », qui contient les quatre éléments.

L'un des aspects de la perfection de son éloquence et de la consistance de ses enseignements et de ses prescriptions se révèle à travers sa capacité à comparer une finalité intangible à une finalité tangible, ce qui est très courant dans ses propos, comme dans le hadith rapporté par `Alî ibn Abî Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui : « *Demande à Allah la droiture et la rectitude et souviens-toi, lorsque tu évoques la droiture, la quête de l'itinérant égaré et lorsque tu évoques la rectitude, la flèche de l'archer*[47]. » Cette exhortation est des plus éloquentes et des plus brillantes. Le Prophète a enjoint à son compagnon de se mettre dans l'état d'esprit – en demandant à Allah de le guider vers le droit chemin menant à Sa satisfaction et Son Paradis – d'un voyageur qui se serait perdu et ne saurait plus quelle direction prendre. C'est alors qu'un homme connaisseur des environs lui apparaîtrait et lui indiquerait la voie à suivre. Telle est la quête du chemin pour l'au-delà, il est comparable à l'itinéraire tangible du voyageur, sachant que l'itinérant vers l'au-delà a bien plus besoin des directives d'Allah, exalté soit-Il, que le voyageur n'a besoin de l'orientation d'un guide dans les moments d'égarement pour parachever son périple. D'autre part, la rectitude désigne à la fois les paroles et les actes. Il est ici comparé à l'archer, dès lors que sa flèche atteint son objectif, il aura au préalable visé juste. Il en est de même pour celui qui se conforme à la vérité dans ses paroles et dans ses actes, il est une sorte d'archer très adroit. D'ailleurs, le Coran fait très souvent le parallèle entre l'un et l'autre.

« *Prenez des provisions de routes, mais votre meilleur viatique sera la crainte révérencielle du Seigneur* », lit-on par exemple (Coran : 2/197). Il enjoint au pèlerin de s'approvisionner pour son voyage et de ne pas partir les mains vides, avant de faire allusion aux provisions pour le voyage vers l'au-delà, à savoir : la crainte révérencielle. En effet, tout comme le voyageur ne peut mener à bien son périple sans provision, l'itinérant

47 Muslim (2725)

qui chemine vers Allah et la dernière demeure ne peut y parvenir sans s'approvisionner de piété. Il cite donc les deux formes de provision.

« Ô fils d'Adam ! Nous vous avons dotés de vêtements pour couvrir votre nudité, ainsi que de parures. Mais le meilleur vêtement est la crainte révérencielle du Seigneur ! » lit-on également (Coran : 7/26). Le verset cite les deux sortes de vêtements, les parures pour le corps et les parures de la piété pour le cœur ; les parures du fond et de la forme, la beauté de la substance et celle de l'apparence.

« Celui qui suivra mes directives ne sera ni égaré ni malheureux », lit-on ensuite (Coran : 20/123). Le verset réfute ainsi l'idée qu'une telle personne puisse se livrer à l'égarement qui est un châtiment pour le cœur et l'esprit et le malheur qui en est un pour le corps et l'esprit également. Au contraire, celui qui suivra Ses directives verra son cœur et son corps profiter de la droiture et de la félicité.

Même chose concernant les propos de la femme du grand intendant au sujet de Yûsuf, en réponse aux femmes qui la critiquaient pour être tombée amoureuse de lui : *« Voilà donc, dit-elle, celui qui m'a valu vos reproches. »* Elle leur fit voir sa beauté externe, puis elle dit : *« J'ai voulu effectivement le faire céder à mes désirs, mais il a tenu à rester chaste »* (Coran : 12/32), reconnaissant ainsi sa beauté interne à travers sa chasteté.

En conclusion, le Prophète en disant : *« Ô Allah, purifie-moi avec de l'eau, de la neige et de la grêle ! »* nous a indiqué à quel point le corps et le cœur avaient besoin de se purifier, de se rafraîchir et se renforcer ; son invocation implique l'une et l'autre demande.

Dans le même esprit, lorsqu'il venait de faire ses besoins il disait : *« J'implore Ton pardon !*[48] » Cette invocation recèle un secret – et Allah sait mieux – qui est le suivant : les excréments surchargent le corps et leur rétention est pernicieuse. Quant aux péchés, ils surchargent le cœur et leur rétention est également pernicieuse. Ils sont donc tous les deux dangereux pour le corps et le cœur. Dès lors, le Prophète louait Allah pour l'avoir débarrassé de ce préjudice pour son corps qui s'en retrouvait allégé et soulagé et il L'implorait par le repentir de soulager et d'alléger

48 Abu Daoud (20) Tirmidhî (7). Jugé authentique par al-Albânî dans sa recension des deux ouvrages.

son cœur de l'autre préjudice.

En réalité, les secrets que recèlent les propos et les invocations du prophète vont bien au-delà de ce que l'on peut imaginer.

Section

Allah a particulièrement stigmatisé le polythéisme, la fornication et l'homosexualité en les qualifiant d'impureté et de souillure dans Son Livre, quand bien même les autres péchés contiennent également une forme d'impureté et de souillure. Toutefois, les passages coraniques mentionnent : *« Ô vous qui croyez ! Les païens sont impurs »* (Coran : 9/28) ; *« Quant à Lût, Nous lui avons donné la sagesse et le savoir, et Nous l'avons sauvé de la cité où se pratiquaient les souillures et dont les habitants étaient malfaisants et pervers. »* (Coran 21/74) ; *« Pour toute réponse, son peuple se contenta de dire : "Chassez la famille de Lût de votre ville ! Ce sont des gens qui recherchent la pureté." »* (Coran : 27/56) Les sodomites reconnaissaient malgré leur adhésion au polythéisme et leur impiété qu'ils étaient souillés et impurs et que Lût et sa famille étaient purs et chastes. *« Aux hommes mauvais, les femmes mauvaises ; et aux femmes mauvaises, les hommes mauvais. »* dit Allah à propos des fornicateurs (Coran : 24/26)

L'impureté du polythéisme est de deux sortes : une impureté majeure et une impureté mineure. L'impureté majeure, c'est le polythéisme majeur qu'Allah ne pardonne jamais, car Allah ne tolère pas le polythéisme. L'impureté mineure c'est le polythéisme mineur, comme l'ostentation subtile, l'apparat pour impressionner les créatures, ou le fait de jurer par les créatures, de les craindre ou de s'abandonner à elles.

Le polythéisme est impur par nature. C'est pour cela qu'Allah mentionna que le polythéiste est souillé et non pas impur, car ce qui est impur l'est de par sa nature alors que ce qui est souillé l'a été par un agent extérieur. En effet, si un vêtement est touché par de l'alcool ou de l'urine il est souillé par une impureté extérieure, alors que l'urine ou l'alcool sont deux substances impures par nature. Le polythéisme est donc l'impureté par excellence, il est également l'injustice par excellence. L'impureté désigne linguistiquement et religieusement la saleté qui doit être écartée et évitée jusqu'au moment ou elle devient impalpable, inodore et invisible, et à plus forte raison d'être en contact avec, en raison de sa malpropreté et

de son caractère exécrable pour les personnes normales. Plus le cœur de l'homme est sain et sa pudeur intacte, plus virulente est sa volonté de se tenir à l'écart des impuretés.

Les substances impures par nature sont dangereuses pour le corps, pour le cœur ou pour les deux. Quant aux éléments souillés par une substance impure par nature, ils sont potentiellement désagréables de par leur odeur ou provoquent un désagrément à leur contact, même s'ils n'ont pas d'odeur désagréable.

Bref, l'impureté est tantôt physique et extérieure, tantôt morale et intérieure. Bientôt, l'impureté et la souillure dominent l'âme et le cœur, si bien qu'un être doté d'un cœur vivace fini par déceler une odeur, émanant de l'âme et du cœur en question, aussi fétide et désagréable que les mauvaises odeurs et qui se révèlent particulièrement dans sa sueur, d'où la pestilence de cette dernière. En effet, la fétidité du cœur et de l'âme ont plus d'influence sur l'intérieur que sur l'extérieur. Or, la sueur suinte en provenance de l'intérieur, c'est pour cela que la sueur des gens vertueux a une bonne odeur. D'ailleurs, la sueur du Messager d'Allah avait la meilleure odeur. Le Messager d'Allah demandait à Umm Sulaym pourquoi elle la recueillait et elle répondit : *« C'est le meilleur des parfums*[49]*. »*

En conclusion, l'âme vicieuse ne cesse de pourrir jusqu'à ce que cela transparaisse sur le corps et l'inverse est vrai pour l'âme vertueuse. Si cette odeur s'exhale du corps, on hume alors le plus exquis des arômes de musc qui puisse exister sur terre dans un cas et la plus putride des odeurs de cadavre qui puisse exister sur terre et dans l'autre.

Pour faire court, le polythéisme est non seulement la pire des injustices, la plus ignoble des vilénies, le plus abject des vices, il est également l'acte qu'Allah déteste le plus. Il ne sanctionne aucun autre péché dans ce bas monde et dans l'au-delà autant que celui-ci. Il nous informe d'ailleurs qu'Il ne pardonne jamais ce forfait, que ses adeptes sont impurs, que Son territoire sacré leur est interdit, que la consommation de leurs offrandes est illicite, qu'on ne peut les épouser, qu'Il a rendu impossible toute forme d'alliance entre eux et les croyants, qu'Il les considère comme Ses ennemis, ceux de Ses anges, de Ses messagers et des croyants, qu'Il a

49 Muslim (2331)

permis aux monothéistes d'appliquer les lois qu'Il a légiféré à leur sujet.

Tout cela en vertu du fait que le polythéisme bafoue les droits de Sa Seigneurie, dévalorise la grandeur de Sa Divinisation, et est la marque de préjugés dégradants à l'égard du Seigneur des mondes. *« Et Il en use également ainsi pour punir les hypocrites, hommes et femmes, ainsi que les idolâtres, hommes et femmes, qui prêtent de mauvaises intentions à Allah. Puisse le mal qu'ils Lui prêtent se tourner contre eux, car Allah les poursuivra de Son courroux et de Sa malédiction, et leur réservera la Géhenne, cette affreuse demeure ! »* averti Allah (Coran : 48/6).

Aucun être n'est l'objet de cette variété de châtiments comme le sont les polythéistes. Ceux-là se sont fait une mauvaise opinion d'Allah et l'ont ainsi associé à de fausses divinités, s'ils avaient eux une bonne opinion à son égard, ils auraient été des monothéistes irréprochables. Ainsi Allah a déclaré que les polythéistes ne l'avaient pas estimé à sa juste valeur dans trois passages de Son Livre[50]. Comment quelqu'un qui l'associe à de fausses divinités, prétend Lui connaître des égaux, qu'il aime, craint, en qui il place son espoir, se soumet à lui, dont il évite la colère et pour la satisfaction duquel il est prêt à tous les sacrifices, comment une telle personne pourrait estimer Allah à sa juste valeur ?

« Il est des hommes qui prennent en dehors d'Allah des associés qu'ils se mettent à aimer à l'égal de Allah Lui-même ! » (Coran : 2/165) fustige Allah. *« Louange à Allah qui a créé les Cieux et la Terre et qui a établi les ténèbres et la lumière ! Et pourtant les infidèles continuent à attribuer des égaux à leur Seigneur ! »* (Coran : 6/1) dénonce-t-Il. Autrement dit, ils lui attribuent des égaux en matière de dévotion, d'amour et de vénération.

Une fois dans le Feu les polythéistes reconnaitront eux-mêmes que le fait d'élever des divinités au même rang qu'Allah était un égarement et une erreur. *« Par Allah ! Nous étions dans un égarement manifeste, quand nous vous mettions sur le même pied d'égalité que le Maître de l'Univers ! »* diront-ils (Coran : 26/97).

Il est notoire qu'ils ne les considéraient pourtant pas comme les égaux d'Allah dans leurs essences, leurs attributs et leurs actions, ils n'ont jamais dit non plus que les divinités avaient créé les cieux et la terre, ni même

50 [6/91] ; [22/74] ; [39/67].

qu'elles donnaient la vie et la mort. Leur seul tort était de leur vouer un amour, une vénération et une dévotion de même nature que celle que l'on voue à Allah, à l'instar des polythéistes contemporains qui s'affilient à l'islam.

Le plus étonnant est qu'ils accusent les monothéistes de déprécier les cheikhs, les prophètes et les vertueux. Leur seul reproche est pourtant de dire qu'ils sont des serviteurs dépourvus de pouvoir de bienfaisance et de nuisance, de vie, de mort ou de résurrection et qu'ils ne pourront jamais intercéder en faveur de leurs adorateurs. Au contraire, Allah leur a interdit d'intercéder en leur faveur. Ils ne pourront intercéder en faveur des monothéistes qu'après avoir reçu la permission d'Allah à cet égard, ils n'ont donc aucune autorité en la matière, toute l'autorité appartient à Allah, le pouvoir d'intercession Lui appartient entièrement, glorifié soit-Il, la Souveraineté Lui appartient, aucune de Ses créatures n'a la moindre souveraineté ni le moindre intercesseur à Ses dépends.

Le polythéisme et la négation des attributs divins reposent sur une mauvaise opinion qu'ils se font d'Allah, c'est pourquoi le chef spirituel des monothéistes a dit : *« Préférez-vous adorer de fausses divinités à la place de Allah ? Mais que pensez-vous donc du Maître de l'Univers ? »* (Coran : 37/86-7) Bien que le sens soit : « Que pensez-vous qu'Allah va faire de vous et quelle rétribution pensez-vous obtenir de Lui sachant que vous avez adoré d'autres divinités que Lui et que vous Lui attribuez des égaux ? Il n'empêche que cette mise en garde sous-entend : Quels mauvais préjugés avez-vous à son endroit pour en arriver à adorer d'autres que lui ?

Soit le polythéiste considère qu'Allah a besoin d'autres divinités auxiliaires pour régir le monde, ce qui est la plus grande forme de dénigrement envers Celui qui n'a besoin de personne alors que tout le monde a besoin de Lui ; soit il estime que sa puissance n'est complète que si elle s'ajoute à celle son associé ; soit il pense qu'Allah ne sait rien avant que l'intermédiaire ne l'informe, qu'Il ne fait pas miséricorde avant que l'intermédiaire ne fasse miséricorde, ou qu'Allah seul n'est pas suffisant, ou qu'Il ne fait pas ce qu'Il veut de ses fidèles et qu'Il doive attendre l'intercession d'un intermédiaire, comme les créatures qui intercèdent au profit de leurs homologues. Il aurait donc besoin d'accepter l'intercession de l'intermédiaire pour en retour bénéficier des services de ce dernier,

pour grossir ses effectifs ou le réhabiliter dans son honneur après en avoir été dénué. Le polythéiste a peut-être à l'esprit qu'Allah n'exauce pas les invocations de ses fidèles tant qu'ils n'implorent pas l'intermédiaire de Lui faire suivre ses requêtes, comme c'est le cas des rois du bas monde, c'est d'ailleurs le principe fondamental du polythéisme. Il est également probable que les polythéistes supposent qu'Allah n'entende pas leurs invocations du fait de la distance qui les sépare et qu'Il ait donc besoin que les intermédiaires les Lui transmettent. Autre hypothèse, les polythéistes s'imaginent qu'Allah se sente redevable de quelque chose envers cet intermédiaire et qu'il se doive d'invoquer en vertu de cette estime qu'Il a pour cette créature, il se sert donc de cette estime pour solliciter les bienfaits d'Allah, comme le font les créatures qui utilisent leurs relations dans l'entourage des rois et des puissants de ce monde pour obtenir les faveurs de ces derniers.

Tout ce qui précède n'est que dénigrement et manque d'estime pour Sa Seigneurie. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette attitude dénote un manque d'amour envers Allah, de crainte à Son égard, d'espoir et de confiance en Lui, ainsi que de repentir de la part du cœur du polythéiste étant donné que ses sentiments sont répartis entre Allah et ses pseudoassociés. Dès lors la vénération, la crainte et l'espoir placés en Lui diminuent, s'amenuisent et se réduisent parce qu'ils ont été voués en majorité ou en partie aux fausses divinités plutôt qu'à Lui.

Le polythéisme est une conséquence inévitable du dénigrement du Seigneur, exalté soit-Il, le dénigrement dont fait preuve ce polythéiste lui est nécessairement inhérent qu'il le veuille ou non, c'est pourquoi Sa Majesté et la plénitude de Sa Seigneurie impliquent de ne jamais le pardonner, de condamner son auteur à une douleur et un châtiment éternels, de faire de lui le plus damné des hommes. De ce fait tous les polythéistes sans exception dénigrent Allah, même s'ils prétendent Le vénérer par leurs pratiques. De plus, tous les hérétiques dénigrent le Messager, même s'ils affirment le révérer au travers de cette hérésie, car il prétend par là qu'elle est meilleure que la sunna, plus efficace, il prétend aussi qu'elle est la voie à suivre, fut-il ignorant et simple fidèle suivant aveuglément ses maîtres. Et s'il a conscience de ce qu'il fait par le biais de son hérésie alors c'était un dissident du parti d'Allah et de Son Messager.

Les dénigreurs eux-mêmes dénigrés par Allah, Son Messager et leurs alliés sont : les polythéistes et les hérétiques, en particulier ceux qui ont fondé leur religion en prétendant que la parole d'Allah et les paroles de Son Messager ne sont que de simples mots desquels ne découle aucune certitude. Qu'Allah les guide ! Que ne manque-t-il à ce genre de personne en matière de dénigrement ?

Même chose pour celui qui nie la perfection des attributs du Seigneur par peur de tomber dans ce qu'il imagine être de l'anthropomorphisme ; or, dénigrer Allah de la sorte est à l'opposé de la perfection de la description qu'Allah a faite de Lui-même.

Ce qu'il faut retenir c'est que ces deux groupes sont de vrais dénigreurs, ils sont même les pires qu'ils soient, Satan les a floués au point qu'ils s'imaginent que le dénigrement est la meilleure des choses qui soit. Ceci explique que l'hérésie soit assimilée au polythéisme dans le Livre d'Allah : « *Dis encore : "Mon Seigneur a interdit seulement les turpitudes apparentes ou occultes, le mal et toute violence injustifiée ; de même qu'Il a interdit de Lui prêter des associés qu'Il n'a jamais accrédités et de dire de Lui et de Sa religion des choses dont vous n'avez aucune connaissance"* », enjoint Allah (Coran : 7/33)

Le mal et la violence sont donc assimilés, le polythéisme et l'hérésie également.

Section

Quant à l'impureté des péchés, elle se présente sous un autre aspect, elle n'implique pas le dénigrement de la Souveraineté divine ni la suspicion à son égard, raison pour laquelle ils ne sont pas autant châtiés que ne peut l'être le polythéisme. Ainsi est-il bien établi dans notre Loi que l'on tolère de l'impureté légère, comme l'impureté résultant d'une toilette intime effectuée à l'aide de cailloux, celle que l'on retrouve sous les chaussons et les chaussures, l'urine de nourrissons garçons et ainsi de suite, ce que l'on ne tolère pas de l'impureté majeure. De la même manière, on pardonne des péchés véniels sous certaines conditions alors que celles-ci sont insuffisantes pour que soient pardonnés des péchés capitaux. Ainsi en est-il des fervents monothéistes, ceux qui n'ont pas altéré leurs convictions de polythéisme contrairement à d'autres.

Si le monothéiste – qui n'a jamais été coupable de polythéisme – rencontre Son Seigneur avec autant de péchés que ne peut en contenir la terre, Il l'accueillera avec autant de mansuétude. Ceci n'arrive pas avec ceux dont les convictions monothéistes sont partielles et entachées de polythéisme. Le monothéisme pur, non entaché de polythéisme finit par dissoudre le péché. Il est en effet structuré d'amour pour Allah, de révérence, de vénération, de crainte et d'espérance qui finissent par laver les péchés, fussent-ils aussi nombreux que la terre puisse en contenir. Le fait est qu'il s'agit d'impuretés périssables et que leur dissolvant est puissant, elles ne peuvent donc pas résister.

Ceci dit, l'impureté de la fornication et de l'homosexualité sont plus grandes que les autres, dans le sens où elles corrompent le cœur, affaiblissent l'ancrage du monothéisme en lui. C'est pourquoi les plus empêtrés dans ces impuretés sont les plus grands polythéistes ; plus on est polythéiste, plus on est touché par ces impuretés ; plus on est dévoué à Allah, plus on s'en éloigne, en vertu du verset au sujet de Yûsuf le croyant indéfectible : « *Et c'est ainsi que Nous avons écarté de lui le mal et la turpitude. Il était, en effet, un de Nos serviteurs élus.* » (Coran : 12/24)

L'amour physique illicite[51] est une forme d'adoration, il en est même la forme la plus ultime, surtout s'il s'empare du cœur. L'amoureux devient alors un adorateur de l'être aimé, il est souvent plus affecté par son amour, son souvenir, le désir de le rencontrer, la volonté de le satisfaire et le fait de vouloir lui faire plaisir que par l'amour d'Allah, Son souvenir et la volonté de Lui faire plaisir. Il est même courant que ces derniers sentiments disparaissent totalement du cœur de l'amoureux et qu'il soit attaché à l'apparence physique de l'objet de son amour, comme on peut le constater, si bien que ce dernier devient sa divinité à la place d'Allah. Il préfère alors le satisfaire et l'aimer plutôt que de satisfaire et d'aimer Allah, il se rapproche de lui et ne se rapproche pas d'Allah, il dépense pour lui plaire ce qu'il ne dépense jamais pour plaire à Allah, il évite sa colère et n'évite pas la colère d'Allah. En un mot, il lui voue un amour, une obéissance, une soumission et une attention plus grande qu'à Allah.

Ceci explique le fait que l'amour passionnel et le polythéisme soient

51 L'expression arabe : 'ishq as-suwar' désigne généralement l'amour des femmes, mais peut par extension s'appliquer à d'autres types d'amour. L'éditeur.

assimilés l'un à l'autre. Allah n'a parlé que de l'amour passionnel des polythéistes que lorsqu'il a évoqué le peuple de Lût et la femme du grand intendant, qui était alors polythéiste. Plus on est polythéiste, plus on est sujet à l'amour physique, plus le monothéisme est ancré moins on est exposé à cela. La jouissance optimale de la fornication et de l'homosexualité ne sont possibles que si l'on est passionnellement amoureux, ce qui est le cas de tous ceux qui tombent dans l'un et l'autre péché, et cet amour – en raison de son caractère itinérant – ne peut se focaliser sur une seule personne, au contraire, il se disperse grandement, chacun recevant une part de sa divinisation et de son adoration.

Aucun péché n'est donc plus destructeur pour le cœur et pour la religiosité que ces deux turpitudes et ils sont particulièrement enclins à éloigner le cœur d'Allah, car ils comptent parmi les pires souillures. De ce fait, si le cœur s'imprègne de ces pratiques, il s'écarte de Celui qui est pur et seul ce qui est pur s'élève vers Lui. Plus le cœur est souillé, plus il s'éloigne d'Allah, c'est la raison pour laquelle le Messie a dit, dans une tradition rapportée l'imam Ahmad dans son ouvrage : *al-Zuhd* : *« Les gens oisifs ne peuvent être des sages et les fornicateurs n'entreront pas au Royaume des cieux. »*

En vertu de tout ce qui précède, il est tout naturel que la fornication soit proche du polythéisme dans le Livre d'Allah. *« Le fornicateur n'épouse qu'une femme débauchée ou polythéiste, et la fornicatrice n'épouse qu'un homme débauché ou polythéiste. Mais de telles unions sont interdites aux croyants. »*, dit Allah (Coran : 24/3).

La vérité c'est que ce verset est explicite et non abrogé, il contient une information et une interdiction et ceux qui prétendent qu'il est abrogé n'apportent aucun argument probant. La source d'ambiguïté pour de nombreuses personnes est pourtant claire. Ce qui les perturbe c'est le fait de savoir si le passage : *« Le fornicateur n'épouse qu'une femme débauchée ou polythéiste »* est une information, une interdiction ou une permission ?

S'il s'agit d'une information, on a vu de nombreux débauchés épouser des femmes chastes. S'il s'agit d'une interdiction, alors elle intime au débauché de n'épouser qu'une débauchée ou une polythéiste, lui proscrit d'épouser les croyantes chastes, tout en lui permettant d'épouser les

polythéistes débauchées, or Allah n'a jamais laissé entendre une chose pareille. Étant donné cette ambiguïté, certains ont cherché à donner au verset une interprétation plausible. Ils estiment que le terme *épouser* désigne le coït et la fornication, autrement dit : le débauché ne fornique qu'avec une débauchée ou une polythéiste.

Cette interprétation est fausse, elle n'apporte rien de plus en matière de sens et de telles inepties ne devraient jamais être prêtées à la Parole d'Allah. Il est bien connu qu'un débauché ne fornique qu'avec une débauchée, qu'elle est donc l'intérêt d'une telle information ? La majorité des oulémas, ayant constaté la fausseté de cette opinion, n'en a pas tenu compte.

D'autres, considèrent que ce verset est général dans ces termes, spécifique dans son sens, il désigne en fait un homme et une femme en particulier, à savoir : `Anâq la prostituée et son ami. Ce dernier s'était converti et avait demandé la permission du Messager d'Allah pour l'épouser, c'est alors que ce verset fut révélé[52].

Cette interprétation est également fausse, cette histoire est l'incarnation du verset – même si elle décrit les circonstances de la révélation –, or le Coran ne peut être limité aux circonstances dans lesquels il a été révélé, auquel cas on annihilerait toute argumentation fondée sur ses versets.

D'autres pensent que le verset est abrogé par le suivant : « *Mariez les célibataires qui vivent parmi vous, ainsi que vos serviteurs vertueux des deux sexes.* » (Coran : 24/32). Cette exégèse est la pire de toutes, attendu qu'il n'y aucune contradiction entre les deux versets. Allah a simplement enjoint de marier les célibataires et interdit d'épouser les débauchés, au même titre qu'il a interdit d'épouser une femme en période de viduité, une pèlerine en état de sacralité ou une proche parente. Où sont donc les abrogeants et les abrogés dans les versets précédents ?

Alors, comment interpréter le verset ?

Selon moi, la bonne interprétation – Allah sait mieux – consiste à dire que le prétendant est tenu de n'épouser qu'une femme chaste, c'est une condition sine qua none au mariage, en vertu des versets des sourates

52 Abu Daoud (2051) Tirmidhî (3177) an-Nassâ'î (3228). Jugé authentique par al-Albânî dans irwa' al-ghalîl (1886).

al-Nisâ' et *al-Mâ'idah*[53]. Or, si une prescription est conditionnée, elle est invalidée en l'absence de ladite condition. La permission de se marier est conditionnée par la chasteté. Ainsi l'absence de chasteté entraine l'absence de permission. Soit le prétendant observe la prescription d'Allah promulguée par la bouche de son Messager ou non. S'il ne les observe pas, c'est un polythéiste qui ne peut être convoité que par une polythéiste comme lui. S'il les observe, mais qu'il y contrevient, alors il aura épousé une personne qui lui aura été interdite et son mariage sera caduc, c'est donc un fornicateur. On comprend mieux maintenant le sens du passage : « *Le fornicateur n'épouse qu'une femme débauchée ou polythéiste* » (Coran : 24/3), il est désormais extrêmement clair et il concerne également les femmes.

Cette prescription est non seulement en conformité avec le sens littéral du Coran, mais également avec la prime nature et la raison. En effet, Allah a interdit à ses fidèles de se comporter de manière débonnaire, cornard. Il a prédisposé les hommes à désapprouver de telles attitudes. Ceci explique le fait que certaines personnes, lorsqu'elles veulent exagérer l'insulte, qualifient leur interlocuteur de mari de prostitué (zawj qahba). Allah a donc interdit au musulman d'agir de telle sorte.

La sagesse de l'interdiction et le sens du verset sont à présent très clairs, par la grâce d'Allah.

Cette interdiction est d'autant plus claire et plus adaptée à cette Loi exhaustive quand on garde à l'esprit que cette trahison de la part de la femme corrompt la couche conjugale, ainsi que les lignages qu'Allah a constitués entre les gens dans leur propre intérêt et qu'ils reconnaissent comme partie intégrante des grâces dont ils bénéficient. L'adultère aboutit au mélange des semences et à la confusion de la parenté. L'un des grands mérites de notre Loi est donc de ne pas autoriser les unions avec les fornicatrices jusqu'à ce qu'elles se soient repenties et aient observé leur période de viduité.

En outre, la fornicatrice est impure, comme nous l'avons déjà mentionné, et Allah a fait du mariage un facteur d'affection et de miséricorde. De plus, l'affection désigne l'amour pur. Comment une femme

53 Versets 24 et 5.

impure et donc vicieuse pourrait-elle être l'épouse affectueuse d'une personne vertueuse ? Le couple n'a de sens que si les deux partenaires sont bien assortis; or l'antagonisme entre le vicieux et le vertueux est religieusement et universellement pérenne. Un couple ainsi assorti ne peut pas connaître la concorde, la miséricorde et l'affection mutuelles. D'ailleurs les partisans de l'interdiction d'épouser une débauchée ont parfaitement raison.

Comment peut-on permettre d'épouser une telle femme et de s'accoupler avec la nuit sachant que le fornicateur s'est accouplé avec elle la veille ? Les partisans de cet avis prétendent que la semence du fornicateur n'a aucune sacralité. Admettons qu'il en soit ainsi, il n'empêche que la semence de l'époux légitime en a une, comment les deux semences peuvent-elles se réunir dans un même utérus ?

En bref, Allah a qualifié le fornicateur et la fornicatrice d'impurs en raison d'un acte qui implique – même dans le cadre d'une relation licite – de se purifier. D'ailleurs on dit d'une personne qui a eu des rapports charnels qu'il est impur parce qu'il ne peut pas réciter le Coran, ni prier, ni entrer dans une mosquée, tant qu'il ne se sera pas purifié avec de l'eau. Par analogie, les rapports charnels dans le cadre d'une relation illicite éloignent le cœur d'Allah et de la dernière demeure, s'immiscent entre lui et la foi, jusqu'à ce qu'il se purifie totalement par le biais du repentir et qu'il se purifie le corps.

Quant au verset traitant de l'homosexualité : *« Bannissez-les de votre cité ! Ce sont des gens qui se targuent de pureté ! »* (Coran : 7/82) il est de même nature que les versets suivants : *« Ils n'avaient pourtant rien à leur reprocher, si ce n'est leur foi en Allah, le Tout-Puissant, le Digne de louange »* (Coran : 85/8) ; *« Dis : "Ô gens des Écritures ! Qu'avez-vous donc à nous reprocher, sinon de croire en Allah et à Ses révélations présentes et passées, alors que la plupart d'entre vous sont pervers ?" »* (Coran : 5/59)

Ainsi en est-il du polythéiste, il ne reproche rien d'autre au monothéiste que son dévouement au culte d'un Dieu unique qu'il n'entache pas de polythéisme.

Même chose pour l'hérétique (*al-mubtadi3*), il ne reproche rien d'autre au sunnite que son dévouement au cheminement sur la voie tracée par le

Messager qu'il n'entache pas des doctrines humaines ou antagonistes.

Mieux vaut pour un monothéiste, qui marche sur les pas du Messager malgré les reproches des polythéistes et des hérétiques, de se montrer patient que de se confronter aux reproches d'Allah et de Son Messager de se conformer à la doctrine des polythéistes et des hérétiques.

« Si tu n'as d'autre choix que de patienter dans la voie de la vérité

Alors patiente, la patience est toujours généreusement rétribuée »

Poète anonyme

Chapitre dix :

LES SIGNES DE MALADIE DU CŒUR ET PREUVES DE SA BONNE SANTÉ

Chaque membre du corps a été créé pour une action particulière, ce membre est optimisé dès lors qu'il exécute ce pour quoi il a été créé et il est malade quand il n'est plus en mesure de l'exécuter ou qu'il l'exécute avec défectuosité. Ainsi, la maladie de la main consiste à ne plus pouvoir saisir des objets ; celle de l'œil : ne plus pouvoir regarder ou voir ; celle de la langue : ne plus pouvoir parler ; celle du corps : ne plus pouvoir se mouvoir ou si peu ; celle du cœur ne plus pouvoir exécuter ce pour quoi il a été créé en termes de connaissance d'Allah, d'éprouver de l'amour pour Lui, le désir de Le rencontrer, de se repentir à Lui et Le préférer à toute autre forme de plaisir.

Avoir connaissance de toute chose sans connaître son Seigneur, revient à ne rien connaître. Parvenir à obtenir une part de tous les bonheurs et plaisirs du bas monde et sans la grâce d'avoir de l'amour pour Allah, le désir de Le rencontrer et de se réjouir de Sa proximité, revient à n'avoir jamais obtenu la moindre forme de plaisir, de délice ou de réjouissance. Pire encore, lorsque le cœur est vide, ces parts de bonheur et de plaisir se transforment implacablement en châtiment. C'est alors que ces sources de plaisirs deviennent une source de tourment sous deux aspects : d'une part, par les regrets qu'ils suscitent en s'estompant, du fait qu'ils seront un jour ou l'autre inaccessibles malgré le fort attachement de l'âme à ces

plaisirs ; d'autre part, pour ne pas avoir obtenu ce qui est mieux pour soi, plus bénéfique et plus pérenne. L'objet de l'amour jadis obtenu ne sera plus et le plus bel amour qui soit n'aura jamais été obtenu. Toute personne qui connaît Allah L'aime, Lui voue immanquablement un culte exclusif et ne Lui préfèrera jamais aucune créature, aussi attachante soit-elle. Celui qui préfère quoi que ce soit à Allah a un cœur malade, comme l'estomac qui, s'il s'habitue à consommer des aliments avariés, aux dépens d'aliments sains, finira par perdre goût pour les aliments sains au profit des avariés.

Il arrive que le cœur devienne gravement malade sans que celui qui le porte ne s'en rende compte, car il est trop occupé pour se soucier de la santé de cet organe ou des moyens de le préserver. Il arrive même que le cœur meure et que celui qui le porte n'en sache rien. Un symptôme est qu'il ne ressente aucune douleur infligée par les blessures de la turpitude, ni par son ignorance de la vérité, ni par ses croyances de la plus grande fausseté. En effet, un cœur vivant ressent la douleur à mesure que les turpitudes se présentent à lui, qu'il prend conscience de son ignorance, et ce en fonction de son degré de vivacité.

« La blessure d'un cadavre ne provoque plus aucune douleur ».

Poète anonyme

D'autres ressentent la maladie, mais ont du mal à supporter patiemment l'amertume du remède ; ils préfèrent donc la pérennité de la douleur à la difficulté du remède, car le remède consiste à s'opposer à ses désirs, ce qui s'avère le plus dur pour l'âme, alors qu'il n'y a pas mieux pour l'âme que de couper court à ses désirs.

De temps à autre, une telle personne se décide à le supporter, puis la détermination s'estompe, avant de s'interrompre, par manque de science, de clairvoyance et de patience. Il est comparable à celui qui emprunte un chemin terrifiant au bout duquel il aura la sécurité la plus totale. Même s'il sait pertinemment que s'il patiente, il n'aura plus peur et qu'il finira par être en sécurité, il a besoin d'énormément de patience et d'être fermement convaincu de ce qui l'attend en bout de course. Lorsqu'une telle personne perd patience et manque de clairvoyance, elle fait demi-tour, ne supporte pas les affres du voyage, surtout en l'absence de compagnie, en vivant mal

la solitude et se met à dire : *« Où sont les gens ? J'ai besoin de les prendre en exemple. »*

Telle est la situation de la plupart des créatures et c'est cela qui cause leur perdition. Le clairvoyant sincère n'est pas influencé par le manque ou l'absence de compagnon ; à condition que son cœur ressente la compagnie de l'avant-garde, *« ceux qui obéissent à Allah et à Son Prophète feront partie de ceux qu'Allah aura comblés de Sa grâce, parmi les prophètes, les justes, les martyrs et les saints. Et quels excellents compagnons que ceux-là ! »* (Coran : 4/69). Certes, la solitude du fidèle dans son cheminement est une preuve de la sincérité de sa quête.

Après avoir répondu à une question, Ishâq ibn Râhûyah s'entendit dire : *« Ton frère Ahmad ibn Hanbal a le même avis que toi.*

– Je ne pensais pas que quelqu'un aurait le même avis que moi à ce sujet, répondit-il, *au risque, après avoir découvert la vérité, d'être seul à tenir ces propos. Mais lorsque la vérité est éloquente, nul besoin de témoin pour la corroborer. »*

Le cœur voit la vérité comme l'œil voit le soleil, ainsi lorsqu'un observateur aperçoit le soleil, il n'a pas besoin – en vertu de ses connaissances à ce sujet et de sa conviction qu'il est levé – de témoin pour corroborer ce qu'il peut constater.

Et quelle belle citation que celle formulée par Abû Muhammad `Abd al-Rahmân ibn Ismâ`îl plus connu sous le surnom d'Abû Châmah dans l'ouvrage : « *Al-Hawâdîth wa-l-bida`* » :

« Lorsqu'Allah nous ordonne de rester attacher à la communauté, Il nous ordonne en réalité de rester attacher à la vérité et se conformer à ses préceptes même si les adeptes sont peu nombreux et les contradicteurs sont nombreux. En effet, être en phase avec la vérité c'est l'être avec la première communauté des croyants, celle des contemporains du Prophète, ses Compagnons, sans égard pour la multitude des adeptes du faux qui vécurent après eux ».

*« J'ai fréquenté Mu`âdh au Yémen jusqu'au jour où je l'ai inhumé au Levant,* rapporte `Amr ibn Maymûn al-`Awdî. *J'ai ensuite fréquenté le plus*

érudit des hommes `Abd Allah ibn Mas`ûd et je l'ai entendu dire : "Restez fidèle à la communauté des croyants, car la Main d'Allah est avec elle." Il dit également un jour en ma présence : "Vous serez gouvernés par des dirigeants qui retarderont la prière. Effectuez donc la prière obligatoire à l'heure, puis effectuez-en une autre avec eux, elle sera pour vous une prière surérogatoire.

– Ô compagnons de Muḥammad ! Je ne vous comprends pas, répliquais-je.

– Et pourquoi ? s'enquit-il.

– Tu m'enjoins à rester attacher à la communauté avec insistance puis tu me dis : 'Effectue donc la prière obligatoire à l'heure, puis effectues-en une autre avec eux, elle sera pour toi une prière surérogatoire' ?

– Ô `Amr ibn Maymûn ! reprit-il, je te considérais pourtant comme le plus érudit de cette cité ; sais-tu ce que désigne la communauté ?

– Non, avouais-je.

– La majorité des gens ont abandonné la voie de la communauté des premiers croyants, celle qui est conforme à la vérité, même si tu es tout seul, conclut-il. »

Selon une autre version : *« Il me frappa la cuisse en disant : "Malheureux ! La majorité des gens ont abandonné la voie de la communauté des premiers croyants, celle qui se conforme aux ordres d'Allah. »*

« Autrement dit, si la communauté dévie, il t'incombe alors de t'attacher à la voie qui était la sienne avant qu'elle ne dévie, même si tu es tout seul ; c'est toi qui représenteras alors la communauté. » a dit Nu`aym ibn Ḥammâd, dans des propos rapportés entre autres par al-Bayhaqî.

« La Sunna – par le Seul et Unique Dieu en droit d'être adoré – se situe entre l'extrémisme et le laxisme, restez patiemment fidèle à elle, qu'Allah vous accorde Sa Miséricorde. Certes les adeptes de la Sunna étaient jusqu'à présent minoritaires et ils le seront à l'avenir ; ceux qui n'ont pas suivi l'opulence des plus opulents, ni les hérésies des hérétiques, sont patiemment restés fidèles à la Sunna jusqu'au jour où ils ont rencontré leur Seigneur.

Soyez donc, avec la permission d'Allah, comme ceux-là », a dit al-Ḥasan al-Basrî, d'après Abû Châmah qui tient ces propos de Mubârak.

Muḥammad ibn Aslam al-Ṭûsî – l'imam dont l'imamat et le rang sont unanimement reconnus – était le plus fidèle adepte de la Sunna en son temps, à tel point qu'il dit un jour : *« Je n'ai jamais eu connaissance d'une tradition prophétique sans l'avoir mise en pratique, j'ai d'ailleurs tout fait pour tourner autour de la maison sacrée à dos de monture, mais en vain. »*

À la question : que désigne la grande majorité mentionnée dans le hadith : *« Si les gens divergent, suivez la grande majorité*[54] *»* ? Un savant a répondu : *« Muḥammad ibn Aslam al-Ṭusî incarne la grande majorité des gens. »*

Par Allah il a raison ! À l'époque à laquelle il était imam, expert et prédicateur de la Sunna, il représentait la preuve irréfutable, le consensus, la grande majorité et le voie des croyants ; celui qui s'en écarte pour suivre un chemin autre que celui des croyants verra Allah l'abandonner au destin qu'il s'est choisi et le précipiter ensuite dans la Géhenne, pour qu'il y subisse son triste sort.

Ce qu'il faut retenir c'est que l'un des symptômes prouvant que le cœur est malade est le fait de constater qu'il se détourne des nutriments bénéfiques et adéquats au profit de nutriments toxiques et qu'il délaisse les remèdes efficaces pour des remèdes toxiques. Nous avons donc quatre éléments : un nutriment bénéfique, un remède efficace, un nutriment toxique et un remède dévastateur.

Le cœur sain préfère consommer ce qui est bénéfique et efficace à ce qui est toxique et pernicieux à l'inverse du cœur malade.

Le plus bénéfique des nutriments est la foi et le plus efficace des remèdes est le Coran, chacun d'entre eux contenant en même temps nutriments et remèdes.

Autre signe de la bonne santé du cœur c'est qu'il quitte ce bas monde pour s'installer dans l'au-delà, au point de se comporter comme s'il en était un résidant permanent. Il est venu dans ce monde en tant qu'étranger, pour prendre ce dont il a besoin, avant de retourner dans

54 ibn Mâjah (3950). Jugé très faible par al-Albânî dans sa recension de l'ouvrage.

son pays d'origine. *« Comporte-toi dans ce bas monde comme si tu étais un étranger ou un voyageur et considère que tu es déjà dans la tombe*[55] *»* comme dit le Prophète à `Abd Allah ibn `Umar.

« Aspirons aux jardins d'Éden,

Demeure première et pérenne.

D'ici-bas nous sommes captifs,

Comment revoir le pays saufs ? »

Poète anonyme

« Le bas monde ne tardera pas à disparaitre, et l'au-delà arrive à grands pas, et chacun d'entre eux a ses enfants. Soyez donc des enfants de l'au-delà et ne soyez pas des enfants du bas monde, car aujourd'hui vous œuvrez et n'avez pas de compte à rendre, or demain, vous rendrez des comptes, mais vous n'œuvrerez plus » a dit `Ali ibn Abî Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui.

Plus le cœur est guéri plus il voyage vers l'au-delà et s'en rapproche, au point d'en devenir un résidant permanent. Plus le cœur est malade, plus il préfère le bas monde et s'y enracine, au point d'en devenir un résident permanent.

Autre signe de la bonne santé du cœur : le fait qu'il ne cesse d'inciter son porteur à revenir humblement vers Allah, à s'attacher à Lui comme s'attache le passionné dépendant à l'objet de sa passion ; sans la satisfaction et la proximité duquel il ne peut connaître la vie, la félicité, la grâce, le bonheur. C'est Lui qui le rassure, vers Lui qu'il connaît la sérénité, vers Lui qu'il cherche refuge, par Lui qu'il se réjouit, sur Lui qu'il peut compter, en Lui qu'il place sa confiance, et en Lui seul qu'il place ses espoirs et Lui qu'il craint. Se souvenir de Lui constitue sa subsistance et son nutriment ; L'aimer et désirer Le rencontrer sont l'essence de sa vie, son délice, son plaisir et son bonheur ; se laisser distraire par autre que Lui et s'attacher à autre que Lui sont sa maladie ; et le fait de retourner à Lui son remède. Lorsqu'il se trouve en présence de son Seigneur, le cœur se rassure, s'apaise, cet état de trouble et d'inquiétude disparaît et ce manque est comblé.

55 Bokharî (6416).

En effet le cœur a des manques que nul autre qu'Allah ne pourra jamais combler, il connaît des moments de désarroi qui ne peut être dissipé que s'il se consacre à Lui, des maladies qui ne peuvent être guéries que s'il lui voue un culte exclusif. Il n'a donc de cesse d'importuner son porteur à se rassurer et à s'apaiser auprès de son dieu, l'objet de son culte, dès lors, il embrasse l'essence de la vie, goûte sa saveur, connaît une autre vie, autre que celle des insouciants, de ceux qui se détournent de cette question pour laquelle les créatures, le Paradis et l'Enfer ont été créés, que les messagers ont été envoyés, que les Livres saints ont été révélés ; s'il n'y avait d'autre rétribution que Sa simple existence, cela serait amplement suffisant et le fait de l'avoir ignoré suffirait à nourrir le regret et à tenir lieu de châtiment.

« Celui qui entrave Ma voie connaîtra l'éloignement et l'hostilité,

Et celui qui ne M'aura pas connu aura matière à regretter. »

Poète anonyme

« Pauvres adeptes du bas monde, ils ont quitté le bas monde sans goûter ce qu'il contient de plus délectable, dit un jour un initié.

– Que contient-il de plus délectable ? lui demanda-t-on.

– L'amour d'Allah, Sa proximité, le désir de Le rencontrer et le délice de l'évoquer et de lui obéir » répondit-il.

« Parfois, il m'arrive de penser : "Si les habitants du Paradis vivent ainsi, ils mènent alors la belle vie », a dit un autre.

« Par Allah, ni le bas monde n'est agréable sans l'amour et la dévotion pour Lui, ni le Paradis ne le sera sans pouvoir Le voir et Le contempler », a dit un troisième.

« Pour maintenir le cœur en vie il faut se souvenir du Vivant qui ne meurt jamais et pour mener la belle vie il faut vivre avec Allah et personne d'autre », a estimé Abou al-Husayn al-Warrâq.

Les initiés considéraient le fait de ne pas connaître Allah comme pire que la mort ; car ne pas Le connaître s'est se priver de la Vérité, quant

à la mort c'est se priver des créatures, voyez l'écart qui sépare les deux formes de privation !

« Celui qui se réjouit d'Allah le Très-Haut, verra le monde se réjouir de lui, et celui qui ne se réjouit pas d'Allah, verra son cœur nourrir maints regrets vis-à-vis de ce bas monde », a dit un Ancien.

« Celui qui se réjouit de servir Allah, verra toute chose se réjouir de le servir, et celui qui se réjouit d'Allah verra tout le monde se réjouir en le regardant », a dit Yahya ibn Mu`âdh.

Parmi les signes de bonne santé du cœur :

Il se souvient inlassablement de son Seigneur, ne se lasse jamais de Le servir, ne ressent aucune proximité avec autre que Lui, sauf avec ceux qui lui indiquent la voie vers Lui, ses devoirs à Son égard et se font mutuellement des recommandations à ce sujet ;

S'il déroge à sa lecture ou sa prière de nuit quotidienne, il ressent une plus grande douleur que celui qui perd sa fortune personnelle ;

Il désire Le servir comme l'affamé désir la nourriture et la boisson ;

Lorsqu'il entre en prière, il oublie ses soucis et ses tracas mondains, il a du mal à en sortir, il y trouve la quiétude et le plaisir, le comble du bonheur et de la félicité ;

Il n'a qu'un seul souci et celui-ci c'est uniquement Allah ;

Il est plus avare de son temps que ne l'est l'avare de son argent ;

Il est plus soucieux de rectifier ses œuvres que de l'œuvre en soi, il vise consciencieusement la pureté du culte, la loyauté de son engagement, à se conformer aux préceptes prophétiques, à perfectionner son acte et il constate malgré cela la grâce d'Allah à son égard et ses manquements à ses devoirs envers Allah ;

Il s'agit là de six principes que ne peuvent observer que les cœurs vivants et sains.

En bref, le cœur sain est celui qui n'a d'autre souci qu'Allah, n'aime rien

ni personne d'autre que Lui, ne vise que Lui, Lui consacre tout son être, toutes ses œuvres, tout son sommeil, tout son éveil et toutes ses paroles. Il préfère parler de Lui que d'autre chose, ses pensées tournent autour de ce qui Lui plaît et Le satisfait ; il préfère s'isoler avec Lui que fréquenter les autres ; sauf si Lui préfère le voir fréquenter les autres.

C'est à travers Lui qu'il trouve le comble de son bonheur, sa tranquillité et sa quiétude et chaque fois qu'il constate que son âme se laisse distraire par autre chose que Lui il se remémore : *« Ô âme, désormais apaisée ! Retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée ! »* (Coran : 89/27-28) Il se répète cela afin d'entendre Allah le Lui dire au jour où il Le rencontrera, dès lors le cœur s'imprègne de servitude devant le véritable Dieu, au point d'en faire montre par plaisir et non par obligation et de s'y adonner avec affection, amour et dévotion, au même titre que le sujet d'un amour dévotionnel au service de l'objet de son amour.

Chaque fois qu'il reçoit une injonction ou une interdiction de son Seigneur, il entend une voix dans son cœur qui répond : *« Me voici, à Ton service, j'écoute, j'obéis, je me soumets, c'est d'ailleurs une grâce de Ta part et c'est à Toi que revient la louange ! »*

S'il subit une vicissitude du destin, il entend son cœur déclarer : *« Je suis ton misérable et pauvre serviteur, je suis ton serviteur, le pauvre, l'impuissant, le faible, le misérable et Toi Tu es mon Seigneur, le Tout-Puissant, le Clément. Je n'ai aucune patience, si tu ne m'en procures pas, aucune force, si Tu ne me soutiens pas et ne me renforces pas, aucun refuge contre Toi si ce n'est vers Toi, aucun secours si ce n'est le Tien, aucune autre porte que la Tienne, aucune issue à part la Tienne. »*

Il se précipite vers Lui de tout son être, il dépend totalement de Lui et s'il subit un désagrément il dit : *« Il m'a été fait don d'une miséricorde et d'un remède efficace de la part d'un médecin compatissant. »* S'il n'obtient pas ce qu'il désire il réagit en disant : *« J'ai évité un mal »*, avant de citer :

« Tant de fois Tu as choisi de me priver de mes désirs,

Tout cela par bienveillance et miséricorde à mon égard. »

Poète anonyme

Tout ce qu'il vit de meilleur et de pire est une voie qui le guide jusqu'à Lui et une porte qui s'ouvre pour accéder à son Seigneur.

« Ce que la vie me fait subir de meilleur et de pire,

A toujours été une voie qui m'a mené jusqu'à Toi,

Décrète ce que Tu veux je serais toujours satisfait,

Je constate que Tu es bienveillant dans l'adversité. »

Poète anonyme

Ô Allah, comme ces cœurs, ces consciences, ainsi que les trésors et les dépôts qu'ils renferment sont remarquables ! Ô Allah que les parfums de ces secrets sentent bon, surtout le jour où les secrets seront révélés !

« Les émanations de parfums, de lumière et de bonheur jailliront,

Aux côtés des belles louanges le jour où les secrets se révèleront. »

Par Allah, ces itinérants ont vu s'élever un énorme étendard et ils sont déterminés à le rejoindre, puis ils ont aperçu un droit chemin et ils l'ont emprunté. Ils ont résisté aux appels extérieurs visant à les détourner de leur quête, car ils ont choisi cela aux dépens de tout autre chose.

Chapitre onze :

GUÉRIR LES CŒURS SOUS L'EMPRISE DE L'ÂME

Ce chapitre constitue le socle et le fondement sur lequel reposeront les chapitres suivants ; en effet l'ensemble des maladies du cœur découlent de l'âme, étant donné que toutes les substances corrompues se déversent sur elle, puis resurgissent de l'âme en direction des organes à commencer par le cœur. D'ailleurs le Messager d'Allah disait dans ses sermons d'introductions : *« Louange à Allah. Nous L'implorons de nous venir en aide et nous indiquer le droit chemin et nous l'implorons de nous préserver des maux de nos âmes et des méfaits de ses actes*[56]*. »*

56 Tirmidhî (1105) an-Nassâ'î (1404). Jugé authentique par al-Albânî dans sa recension des deux ouvrages.

D'après Husayn ibn `Ubayd rapporte que le Messager d'Allah a dit : *« Ô Husayn ! Combien de divinités adores-tu aujourd'hui ?*

– *Sept,* répondit-il, *six sont sur terre et Un dans les cieux.*

– *Auxquels d'entre eux consacres-tu tes aspirations et tes appréhensions ?*

– *À Celui qui est dans les cieux.*

– *Convertis-toi et je t'enseignerai deux paroles qu'Allah te rendra bénéfiques. »*

Il se convertit et le Messager lui dit : *« Allah, inspire-moi la droiture et préserve-moi contre le vice de mon âme.*[57] *»* (Al-Tirmidhî)

Le Prophète priait pour être préservé du vice de son âme de manière générale, de toutes les œuvres qui en découlent, des méfaits et des châtiments qui en sont la conséquence. Sa prière réunit donc la protection contre le vice de l'âme et contre les mauvaises actions, ce qui peut être interprété de deux façons :

La première : le but est de spécifier le genre en question, autrement dit : Je t'implore de me préserver de ce type de mauvaises actions.

La seconde : il sous-entend les châtiments infligés à ceux qui s'adonnent à ces méfaits.

Selon la première : il cherchait à être préservé d'un attribut de l'âme et de son méfait.

Selon la seconde : il cherchait à être préservé des châtiments et de leurs facteurs.

Le méfait est intrinsèque au vice de l'âme. Le sens est-il donc : Préserve-moi des méfaits de la rétribution de mes mauvaises actions ou de commettre des mauvaises actions ?

La première proposition est plus probable étant donné que la deuxième, chercher à être protégé contre les mauvaises actions après les avoir commises, revient à chercher à se protéger d'une rétribution, puisque ce qui existe déjà est irréversible.

57 Tirmidhî (3483). Jugé faible par al-Albânî dans sa recension de l'ouvrage.

Les itinérants – toutes voies spirituelles confondues – sont unanimes pour dire que l'âme est une entrave entre le cœur et la voie d'accès au Seigneur et qu'il n'est possible d'accéder jusqu'à Lui qu'après l'avoir vaincue, neutralisée et laissée pour morte.

Les gens se répartissent en deux catégories :

Une catégorie a été vaincue par son âme qui l'a dominée, écrasée et prit le pouvoir, cette catégorie est donc sous son obéissance.

Une autre a vaincu son âme, l'a assujettie, elle est sous sa domination et son obéissance.

« La route qui mène vers le seigneur prend fin en ayant le dessus sur son âme ; celui qui vainc son âme obtiendra le salut et la félicité, quant à celui qui est vaincu par son âme, il connaîtra la damnation et la perdition », a dit un initié.

« Alors quiconque se sera conduit en rebelle, préférant la vie d'ici-bas, aura, en vérité, l'Enfer pour refuge ; tandis que celui qui, redoutant de comparaître devant son Seigneur, aura dompté ses passions, c'est le Paradis qui constituera son séjour », prévient Allah (Coran : 79/37-41)

L'âme appelle à la rébellion, à préférer l'ici-bas à l'au-delà, alors qu'Allah invite le fidèle à le craindre et à restreindre les passions de l'âme. Le cœur se retrouve pris entre deux prédicateurs, oscille tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre et c'est là que se situe l'épreuve.

Allah, a décrit l'âme de trois manières dans le Coran : l'âme apaisée, l'âme instigatrice du mal et l'âme réprobatrice.

Les oulémas divergent : y aurait-il une seule âme avec chacun de ces trois attributs ou l'homme posséderait-il trois âmes distinctes, chacune possédant une de ces caractéristiques : une apaisée, une réprobatrice et une incitant au mal ?

Le premier avis est celui des oulémas légistes et des oulémas scolastiques, ainsi que de la majorité des exégètes et des oulémas soufis les plus avisés.

Le second avis est partagé par de nombreux oulémas soufis.

La vérité c'est qu'il n'y a pas de contradiction entre les deux camps, l'âme est unique en matière d'essence et triple en matière d'attributs. En effet, je n'imagine pas qu'ils aient pensé un instant que chacun est doté de trois âmes indépendantes et égales et si l'homme meurt alors ce sont trois personnes distinctes qui s'éteignent !

Chaque fois qu'Allah a parlé de l'âme et l'a attribué à son propriétaire, Il l'a mentionné au singulier, même chose dans la tradition prophétique, il n'a jamais été question de : « tes âmes », ni de : « ses âmes ». Les seuls passages où le mot âme est au pluriel désignent la généralité, à l'instar du verset : *« que les âmes retourneront à leurs corps »* (Coran : 81/7), ou la pluralité des entités, comme dans le hadith : *« Nos âmes sont entre les Mains d'Allah*[58] *»*. Or, si l'homme était doté de trois âmes, elles auraient été mentionnées au pluriel ne serait-ce que dans un seul passage.

Lorsque l'âme s'apaise auprès d'Allah, en l'évoquant, en se retournant vers Lui, il a hâte de Le rencontrer, se sent rassuré du fait de Sa proximité, il donc apaisé, c'est cette âme qui s'entend dire au moment de la mort : *« Quant à toi, ô âme, désormais apaisée ! Retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée ! »* (Coran : 89/27-28).

D'après Ibn `Abbâs : *« Quant à toi, ô âme, désormais apaisée ! »*, désigne l'âme : *« croyante »*.

« Il s'agit du croyant dont l'âme est apaisée par la promesse d'Allah », estime Qatâdah.

« Apaisée par les propos d'Allah, ayant foi en ce qu'Il dit », avance al-Hasan.

« C'est l'âme pénitente, humble qui est convaincue qu'Allah est son Seigneur, soucieuse d'obéir à ses prescriptions et certaine de Le rencontrer », considère Mujâhid.

L'apaisement désigne dans son essence : la sérénité et la stabilité. L'âme apaisée est celle qui trouve la paix auprès de son Seigneur, dans la dévotion, l'obéissance et l'évocation d'Allah et rien ni personne d'autre. Elle la trouve dans l'amour qu'elle Lui voue, la servitude qu'elle Lui dédie

58 Bokharî (7347, 7465) Muslim (775). Il est à noter que cette parole est de 'Alî et non du prophète

et l'évocation qu'elle Lui consacre. Elle trouve la paix dans Ses injonctions, Ses interdictions et Ses indications ; dans leur rencontre future et Sa promesse ; dans la foi dans l'essence de Ses Noms et Attributs, dans le fait qu'elle soit satisfaite de L'avoir en tant que Seigneur, d'avoir l'islam en tant que religion et Muḥammad en tant que messager ; dans ce qu'Il a décrété et prédestiné, qu'Il soit son véritable garant et protecteur, dans le fait qu'Il soit son seul et unique Seigneur, Divinité, Souverain et Maître, dans le fait que son retour se fasse vers Lui et qu'il ne puisse se passer de Lui un seul instant.

Si elle est aux antipodes de cela elle est instigatrice du mal, elle enjoint à son propriétaire tout ce qu'elle désire de pernicieux et de vaniteux et elle est le refuge de tous les maux, s'il lui obéit elle le mènera à toute forme de vice et de malheur. D'ailleurs Allah nous a informés qu'elle était instigatrice du mal et non seulement incitatrice, en vertu de l'intensité de son activité et du fait qu'il s'agit d'une habitude et d'une routine pour elle – à moins qu'Allah l'en ai épargné de par Sa miséricorde et l'ait purifiée – de sorte qu'elle incite son propriétaire à faire le bien, ce qui serait un effet de Sa miséricorde et non une décision de son propre chef.

Elle est donc instigatrice du mal par défaut, étant donné qu'elle a été créée ignorante, injuste – à moins qu'Allah l'en ait épargné de par Sa miséricorde – et que le savoir et la justice sont des qualités acquises par inspiration divine. Mais si Allah ne lui inspire pas la droiture, elle reste injuste et ignorante, elle n'est instigatrice que de choses inhérentes à l'ignorance et l'injustice. Par conséquent, si ce n'était le bienfait et la miséricorde d'Allah envers les croyants aucune de leurs âmes n'aurait jamais été purifiée.

Si Allah lui veut du bien, il lui inculque des volontés et des conceptions qui l'aideront à se purifier, cependant s'Il ne lui veut pas cela, Il la laissera comme elle a été créée, à savoir : ignorante et injuste.

Les facteurs d'injustice sont : soit l'ignorance, soit le besoin. Sachant qu'elle est ignorante par défaut et que le besoin est inhérent à sa nature, l'instigation du mal est une caractéristique intrinsèque si elle n'est pas rattrapée par la miséricorde et le bienfait d'Allah.

De ce qui précède on déduit que le besoin que le fidèle nourrit à l'égard

de Son Seigneur surpasse tous les besoins, aucun autre besoin ne lui est comparable, car certes, s'Il le prive de Sa miséricorde et ne lui indique pas la voie à suivre le temps d'un clin d'œil, il sera voué à la damnation et la perdition.

Section

Concernant l'âme réprobatrice, il existe une divergence quant au sens voulu par cette expression. Sous-entend-on qu'elle est hésitante ou qu'elle est pleine de remords ?

Les propos des Anciens à ce sujet tournent autour de ces deux interprétations.

« Que veut dire : " réprobatrice ", demandais-je à Ibn `Abbâs,

– Cela désigne l'âme qui ne cesse de se faire des reproches, répondit-il », rapporte Sa`îd ibn Jubaïr.

« Il s'agit de celle qui regrette le passé et s'adresse des reproches à cet égard », considère Mujâhid.

« C'est la dépravée », estime Qatâdah.

« Elle se reproche la vertu et le vice », avance `Ikrimah.

« Toute âme s'adresse des reproches au jour de la Résurrection : les bienfaisants se reprocheront ne n'avoir pas fait preuve de davantage de bienfaisance, les malfaisants de ne pas avoir cessé leur malfaisance », prédit Ibn `Abbâs, selon `Aṭâ'.

« Par Allah, le croyant s'adresse des reproches dans tout ce qu'il fait, estimant avec regret qu'il aurait pu mieux faire. Quant au débauché, il continue dans la même voie, sans se faire de reproche », interprète al-Ḥasan.

Tels sont les propos des oulémas qui estiment que le terme désigne la notion de reproche.

Quant à ceux qui considèrent que le terme désigne la notion d'hésitation, ils se basent sur le caractère inconstant de l'âme, elle qui n'est jamais dans le même état.

Ceci dit, le premier avis est plus probant. En effet, le fait que l'âme soit hésitante est inhérente à la notion de reproche. C'est justement parce qu'elle n'est jamais stable qu'elle commet un acte puis le regrette, l'hésitation est donc intrinsèque à la notion de reproche.

En fait, l'âme est parfois instigatrice du mal, parfois réprobatrice et parfois apaisée. Cela peut même varier d'un moment à l'autre dans la même journée voire dans la même heure, passant d'un état, au suivant, puis au troisième. Disons que la majorité l'emporte et que si le terme : apaisé est un compliment et que l'expression : instigatrice du mal est un blâme, le terme : scrupuleuse est parfois une qualité parfois un défaut en fonction du reproche qu'elle se fait.

Le but est ici de mentionner le remède contre les maladies du cœur résultant de l'emprise de l'âme instigatrice du mal sur ce dernier. Il existe deux remèdes : l'examen de conscience et l'opposition.

Le cœur encourt la perdition s'il n'exige pas que son âme fasse son examen de conscience s'il ne s'oppose pas à elle et suit systématiquement ses désirs. *« L'homme avisé est celui qui demande des comptes à son âme et œuvre pour l'outre-tombe et l'incapable est celui qui laisse son âme suivre ses désirs et place maints espoirs en Allah [59]»*, a dit le Messager d'Allah selon une narration de Shaddâd ibn Aws (Ahmad).

« Demandez-vous des comptes avant que l'on vous en demande, pesez-vous dans la balance avant que l'on vous pèse, imposez-vous un examen de conscience aujourd'hui et votre jugement en sera facilité demain et portez votre meilleur apparat pour la comparution suprême ; ce jour-là, vous comparaîtrez, et aucun de vos secrets ne restera caché. », a dit `Umar (Ahmad).

« Le croyant ne peut pas faire abstraction d'un examen de conscience en se demandant : qu'ai-je visé par cette parole, par cette collation, par cette gorgée ? Quant au débauché il continue dans la même voie et ne fais jamais d'examen de conscience », a mentionné al-Hasan.

Qatâdah a déclaré à propos du verset : *« et se complaît dans ses excès ! »* (Coran : 18/28) : *« s'est égaré, s'est lésé, tout en étant soucieux de*

59 Tirmidhî (2459) ibn Mâjah (4260). Jugé authentique par al-Albânî dans *as-silsilat ad-dahîfa* (5319)

son argent et négligeant sa religion. »

« L'homme reste dans la bonne voie tant qu'il a de quoi l'exhorter en son for intérieur et que l'examen de conscience est un de ses soucis », a souligné al-Hasan. [...].

« Le fidèle ne peut être pieux que s'il demande des comptes à son âme avec plus de scrupule que ne le ferait un associé envers son homologue », a conditionné Maymoun ibn Mihrân. D'ailleurs, on avance que l'âme est un associé perfide, si on ne lui demande jamais des comptes, il s'en va avec ton capital.

« L'homme pieux est plus prompt à demander des comptes qu'un despote ou qu'un associé avare », estime également Maymoun ibn Mihrân.

« Il est inscrit dans les sagesses de Dâwûd : "L'homme avisé a le devoir de ne pas négliger quatre heures : une heure pour s'épancher à son Seigneur, une heure pour s'imposer un examen de conscience, une heure pour s'entretenir avec ses frères qui lui indiqueront ses défauts en toute franchise et une heure pour se consacrer aux plaisirs licites et gracieux, car cette heure est d'une aide précieuse pour endurer les autres et apaiser le cœur », rapporte Wahb (Ahmad)

Umar ibn al-Khhattâb a dit : « *Demande des comptes à ton âme avant qu'on t'en demande dans la difficulté. Quiconque exige de son âme de lui rendre des comptes dans l'aisance avant qu'on les lui demande le jour de la résurrection sera satisfait et envié. Par contre celui qui aura été distrait par la vie, préoccupé par ses passions, il n'aura ce jour-là que regrets et remords.* »

« Le croyant prend des décisions de son propre chef et s'impose un examen de conscience. Le jugement du jour de la Résurrection sera léger pour ceux qui se seront imposé un examen de conscience dans le bas monde et il sera pénible pour ceux qui auront fait l'impasse dessus. Face aux envies intempestives, le croyant réagit en disant : "Par Allah tu me fais envie et j'ai besoin de toi ! Mais par Allah il est hors de question que je succombe ! Entre toi et moi, il y a un mur." *Or parfois il succombe, mais il se reprend vite en disant :* "Qu'est-ce qui m'a pris ? Pourquoi avoir cédé ? Par Allah je ne recommencerai plus jamais !" *Les croyants sont des individus immobilisés*

par le Coran qui s'érige en rempart entre eux et la perdition. Le croyant est un captif dans le bas monde qui s'efforce de s'affranchir, il n'a aucune garantie avant d'avoir rencontré son Seigneur, il sait qu'il sera blâmé pour ce qu'il aura écouté, pour ce qu'il aura regardé, pour ce qu'il aura dit, pour ce qu'il aura fait de ses membres, il sera blâmé pour tout cela », prévient al-Hasan.

Mâlik ibn Dînar a dit : « Qu'Allah fasse miséricorde à un homme qui dit à son âme : ' n'est-ce pas toi qui aies fait ceci et cela ?! ' Et qui ensuite la chevauche, la saisit par le mors et l'oblige à se conformer aux préceptes du livre d'Allah et la dirige tel un cavalier. »

On compare l'âme et son propriétaire à deux associés dans une affaire, tout comme les bénéfices d'une entreprise ne peuvent être envisagés que si : premièrement on conditionne le rôle de chacun au préalable, puis deuxièmement on observe, contrôle et surveille le travail du partenaire, troisièmement on dresse un bilan du travail de chacun des associés et quatrièmement on empêche son homologue de perpétrer une trahison si on le prend la main dans le sac, il en est de même pour l'âme. Il est nécessaire de lui imposer des conditions dans un premier temps, à savoir : la préservation des sept membres qui constituent le capital puis le bénéfice, car on ne peut envisager de bénéfice sans posséder de capital.

Ces sept membres sont : l'œil, l'oreille, la bouche, la langue, le sexe, la main et le pied. Ce sont les facteurs de perdition et de salut. C'est à travers eux que certains ont connu la perdition en ayant négligé de les préserver et que d'autres ont connu le salut en les ayant préservés et ménagés. Le fait de les préserver constitue le fondement de toute vertu et le fait de les négliger s'avère le fondement de tout vice. *« Invite les croyants à baisser pudiquement leurs regards de l'interdit et à préserver leur chasteté »* (Coran : 17/30) ; *« Ne marche pas avec faste sur la terre, car jamais tu ne sauras la fendre ni te hausser au niveau des montagnes »* (Coran : 17/37) ; *« N'affirme rien dont tu ne sois sûr ! Car il sera demandé compte à l'homme de ce qu'il aura fait de l'ouïe, de la vue et du cœur »* (Coran : 17/36) ; *« Dis à Mes serviteurs d'employer le meilleur langage »* (Coran : 17/53) ; *« Ô croyants ! Craignez Allah et dites des choses conformes à la vérité »* (Coran : 33/70) ; *« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah ! Que chacun de vous songe à ce qu'il a avancé pour assurer demain son salut ! »* (Coran : 59/18) ordonne Allah.

S'il lui impose de préserver ses membres, il se doit ensuite de l'observer, de la surveiller et de la contrôler. S'il la néglige un seul instant, elle le trahira implacablement. Plus longtemps il la néglige et plus grave sera l'étendue de la trahison, jusqu'à la dilapidation totale du capital. Dès qu'il relève un manquement, il se doit de lui demander des comptes, il aura alors une idée précise du montant réel des pertes et profits. S'il constate une perte et qu'il en est certain, il réclamera les mêmes compensations qu'un associé à son homologue et exigera en plus qu'elle fasse de nouveau preuve de probité et de vigilance à l'avenir. Il ne pourra toutefois pas prétendre à la dissolution du contrat de partenariat avec ce traitre ni le remplacer par un autre puisque c'est son âme, il n'a d'autre choix que de traiter avec cette âme, il doit donc rester sur ses gardes et lui réclamer consciencieusement des comptes et ne jamais le négliger.

Pour tenir, il n'a qu'à se remémorer que plus il la surveille et lui demande des comptes aujourd'hui, moins il aura à en rendre à autrui demain, et plus il le néglige maintenant et plus il aura de comptes à rendre à l'avenir.

Ceci l'aidera également dans sa tâche : Savoir que le gain de ce commerce n'est autre que le paradis, et le bonheur de pouvoir contempler le visage d'Allah. Les pertes liées à ce commerce auront comme conséquence de l'entrer en enfer et d'être privé de voir son seigneur. En ayant ceci à l'esprit, il lui sera bien plus facile d'exiger des comptes à son âme.

Le croyant déterminé ne doit donc jamais négliger de s'imposer un examen de conscience, de limiter ses mouvements et surveiller ses déplacements à chaque instant. En effet, chaque moment de l'existence est un bijou incomparable qui pourrait servir à acheter un trésor dont le profit serait infini, dilapider ce moment, ou l'utiliser pour acheter ce qui engendrera sa perdition est un énorme préjudice qui n'est acceptable que pour le plus ignorant, le plus nigaud et le moins raisonnable des hommes. Il n'aura conscience de l'ampleur de la perte que le jour de la déconvenue. *« Un jour viendra où toute âme sera mise en face du bien qu'elle aura accompli, comme elle sera confrontée au mal qu'elle aura commis, et elle souhaitera alors qu'un espace immense la sépare de ses mauvaises actions »* (Coran : 3/30), dit Allah.

Section

Il y a deux types d'examens de conscience : l'un avant d'œuvrer et l'autre après avoir œuvré.

Le premier, consiste, au moment où l'on est résolu à œuvrer, de ne rien entreprendre avant d'évaluer s'il vaut mieux œuvrer ou non.

« Qu'Allah fasse miséricorde à un fidèle qui s'arrête au stade de la résolution, s'il a l'intention d'œuvrer pour Allah il continue, sinon il s'abstient », a prié al-Ḥasan.

D'aucuns ont commenté cette parole en disant : « Si l'âme s'apprête à accomplir une œuvre et que le fidèle y est résolu, il commence par s'arrêter et analyser : cette œuvre est elle possible ou impossible à réaliser ? Si elle est impossible, il la délaisse, mais si elle est possible, il s'arrête de nouveau et examine : mieux vaut-il l'accomplir ou la délaisser ? Si la deuxième option est plus probante, il la délaisse, si c'est la première, il s'arrête une troisième fois et évalue : la motivation est elle l'amour pour Allah, la rétribution qu'Il propose, ou l'amour des éloges, des compliments, de l'argent ou des créatures ? S'il s'estime motivé par la deuxième, il s'abstient d'œuvrer, avant que l'âme ne s'habitue à perpétrer le polythéisme et qu'il n'ait plus de scrupule à œuvrer pour autre qu'Allah, car moins il a de scrupule à le faire plus il aura du mal à œuvrer pour Allah, jusqu'au jour où cela lui paraîtra la plus pénible des choses à faire. S'il estime que sa motivation est la première, il s'arrête encore une fois et sous-pèse : est-il soutenu dans l'accomplissement de cette œuvre, au cas où l'œuvre nécessite un soutien, ou non ? S'il est dépourvu de soutien, il s'en abstient comme le Prophète qui s'est abstenu de combattre à la Mecque jusqu'au jour où il est devenu puissant et a été entouré de soutiens. S'il se trouve soutenu, qu'il œuvre, il sera gagnant. L'échec ne se produit que lorsque l'un des éléments vient à manquer, car en présence de l'ensemble de ce qui précède, il n'est pas concevable d'échouer.

Il y a donc quatre jalons, le fidèle doit s'imposer un examen de conscience avant d'œuvrer ; tout ce qu'il fait n'est pas forcément réalisable, tout ce qui est réalisable n'est pas nécessairement mieux pour lui de le faire que de le délaisser, tout ce qui est mieux à faire n'est pas obligatoirement

motivé par la rétribution ou l'amour d'Allah, tout ce qui est motivé par la rétribution ou l'amour d'Allah n'est pas immanquablement soutenu et s'il opère cet examen de conscience, il saura ce qu'il doit faire ou ne pas faire.

Section

Le second : l'examen de conscience après avoir œuvré, il est de trois sortes :

Le premier : l'examen de conscience après avoir négligé une obligation religieuse ; c'est-à-dire, en ne l'ayant pas accomplie de la meilleure des manières.

Les devoirs religieux impliquent l'observation de six éléments que nous avons déjà évoqués : la pureté du culte, la loyauté envers Allah, la conformité aux enseignements du prophète, la quête de la perfection dans son acte, la reconnaissance de la grâce d'Allah à son égard et de ses manquements à ses devoirs envers Allah malgré tout cela. L'examen de conscience consiste à s'interroger : a-t-il rempli ses devoirs à chacune de ces étapes ? Son adoration contient-elle chacun de ces éléments ?

Le deuxième : se reprocher d'avoir œuvré alors qu'il aurait mieux valu s'abstenir.

Le troisième : s'interroger sur une œuvre licite ou une habitude : pourquoi avoir œuvré ? Est-ce pour l'amour d'Allah ou en quête de l'au-delà ? Ce qui lui vaudrait une récompense. Ou est-ce par amour pour le bas monde ? Ce qui lui vaudrait la perte de la récompense.

Section

La pire des choses pour le fidèle c'est de négliger l'examen de conscience, le relâchement, le laisser-aller et le laxisme ; bref, ceci mène à la perte. Voici le comportement du vaniteux : il ne regarde jamais les conséquences, est laxiste, mise tout sur le pardon, néglige l'examen de conscience et n'anticipe rien. Une telle attitude facilite la perpétration des péchés, cela devient même une habitude, au point d'avoir du mal à se sevrer. S'il était lucide, il saurait que l'abstinence est plus facile que le sevrage.

Ibn Abî al-Dunyâ rapporte d'après un Qurayshite – qui serait un enfant de Talha ibn `Ubayd Allah : « *Ibn Abî al-Sammah a annoncé son repentir à Raqqah. Alors qu'il faisait son examen de conscience, en faisant le décompte du temps qui passe il réalisa qu'il avait vécu soixante ans, il convertit cela en jours et pris conscience que cela représentait vingt et un mille cinq cents jours, il se mit alors à crier : "Malheur ! Je vais rencontrer mon Seigneur avec plus de vingt et un mille péchés ? Sans compter le fait que chaque jour contient des milliers de péchés !" Puis il s'évanouit et mourut. C'est alors que son entourage entendit une voix dire : "Quelle course vers les sommets du paradis !"* »

L'essentiel dans tout cela consiste à d'abord s'imposer un examen de conscience au sujet des obligations religieuses et si l'on se souvient d'une négligence, il doit y remédier, soit en la rattrapant ou en s'améliorant. Puis il faut examiner son rapport aux interdits religieux ; si l'on a conscience d'en avoir enfreint, il faut y remédier par le repentir, la demande de pardon et les bonnes actions expiatoires. Ensuite, il faut se soucier des instants d'insouciance, si l'on a fait preuve d'insouciance vis-à-vis de la finalité pour laquelle on a été créé, il convient d'y remédier par l'évocation d'Allah et la dévotion. Puis il faut exiger de son âme le bilan de ses paroles, de ses déplacements, de ses gestes et de ce que l'on écoute : Qu'as-tu visé par cela ? Pour qui l'as-tu fait ? De quelle manière l'as-tu fait ? Sachez que chaque mouvement, chaque parole est consigné dans deux registres dont les intitulés sont les questions suivantes : Pour qui l'as-tu fait ? Comment l'as-tu fait ?

Le premier est le registre de l'intention : il concerne la pureté du culte. Le deuxième registre est celui de la conformité aux enseignements du prophète. « *Par ton Seigneur ! Nous les soumettrons tous à un interrogatoire sévère au sujet de leurs agissements* », a promis Allah (Coran : 15/92-93). « *Certes, Nous interrogerons ceux à qui les messages ont été envoyés et Nous interrogerons également les messagers. Nous leur relaterons leur histoire en toute connaissance, car Nous n'avons jamais cessé de les observer* », assure-t-Il également (Coran : 7/6-7). « *Afin qu'Allah demande compte aux véridiques de leur sincérité* », explique-t-Il enfin (Coran : 33/8).

Si les véridiques auront à rendre compte de leur sincérité qu'en est-il des menteurs ? « *Après avoir pris leur engagement, Allah nous informe*

qu'Il interrogera les véridiques – c'est-à-dire – les prophètes au sujet de leur transmission du message », assure Muqâtil.

« Il interrogera ceux qui transmettent les messages des envoyés en leur demandant : "Avez-vous bien transmis le message ?" ; tout comme Il interrogera les envoyés : ont-ils transmis le message d'Allah ? » estime Mujâhid.

La vérité c'est que le verset concerne l'un comme l'autre. Les véridiques sont les prophètes et ceux qui transmettent leurs messages. Les prophètes seront donc interrogés sur la transmission de leurs messages et ceux qui transmettent leurs messages seront interrogés sur ce qu'ils auront transmis, puis on demandera à ceux à qui le message aura été transmis ce qu'ils auront répondu aux envoyés, en vertu du verset : *« Le jour où Allah les appellera, Il leur demandera : "Qu'avez-vous répondu aux prophètes ?" »* (Coran : 28/65)

« Deux questions seront posées aux premiers et aux derniers : "Qu'adoriez-vous ?" et "Qu'avez-vous répondu aux prophètes ?" Ils seront donc interrogés sur l'objet de leur culte et sur leur culte", a mentionné Qatâdah.

« Et ce jour-là, vous aurez à rendre compte des délices qui vous ont été accordés », prévient Allah (Coran : 102/8)

« Allah dit : "Allah vous interrogera ensuite à propos des délices qui vous auront été accordés dans le bas monde : 'Quelles œuvres en avez-vous tirées ?' et 'Comment les avez-vous obtenus ?'" », commente Muḥammad ibn Jarîr al-Ṭabarî.

« Allah interrogera toute créature au sujet des bienfaits qu'Il leur aura confiés et de la manière dont ils les auront utilisés », confirme Qatâdah.

Il existe deux sortes de bienfaits :

L'un d'eux désigne ce qui a été obtenu de manière licite et a été utilisé à bon escient, le fidèle sera interrogé : comment a-t-il obtenu ce bienfait et comment l'a-t-il utilisé ?

L'autre désigne ce qui a été obtenu de manière illicite et utilisé à mauvais escient, le fidèle sera interrogé sur la provenance et l'utilisation

de ce bienfait.

Si le serviteur est responsable et comptable de toute chose, même de ce qu'il écoute, regarde ou ressent avec son cœur : *« car il sera demandé compte à l'homme de ce qu'il aura fait de l'ouïe, de la vue et du cœur »* (Coran : 17/36), il est d'autant plus impérieux de s'imposer un examen de conscience avant de subir un interrogatoire.

Le verset suivant prouve qu'il est obligatoire de s'imposer un examen de conscience : *« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah ! Que chacun de vous songe à ce qu'il a oeuvré pour assurer demain son salut ! »* (Coran : 59/18) Autrement dit, Allah enjoint à chacun d'entre nous de jauger ce que nous avons préparé pour le jour de la Résurrection s'agit-il : des bonnes actions salvatrices ou de mauvaises actions dévastatrices ?

« Allah tient le jour de la Résurrection comme tellement imminent qu'Il l'a qualifié de "lendemain" », souligne Qatâdah.

En conclusion, la réforme du cœur passe par l'examen de conscience et la corruption du cœur est due à la négligence et au laissé aller.

Section

Plusieurs bienfaits découlent de l'examen de conscience :

Entre autres : découvrir ses défauts, celui qui ne découvre pas ses défauts ne pourra jamais s'en débarrasser. Or, les découvrir contribue à les détester par amour pour Allah.

« Nul ne sera jamais vraiment instruit avant de haïr les gens pour l'amour d'Allah, de faire ensuite son introspection et de haïr sa propre personne encore plus », a déclaré Abû al-Dardâ´ (Aḥmad).

« Si je ne me connaissais pas tant de défauts, je détesterais les gens. », a déploré Muṭarrif ibn `Abd Allah.

« Allah, ne rejette pas les invocations des pèlerins à cause de moi ! » a prié ce même Muṭarrif sur le mont `Arafah.

Bakr ibn Abdillah al-Muzanî : " En regardant les pèlerins sur le Mont 'Arafat, je pensais bien qu'Allah leur avait pardonné, si ce n'est que j'étais

parmi eux. "

« Lorsque l'on mentionne les vertueux, je ne me sens pas du tout concerné », a estimé Ayyûb al-Sakhtiyânî.

Lorsque Sufyân al-Thawrî était sur son lit de mort, il reçut la visite de Abû al-Ashhab et de Hammâd ibn Salamah. *« Ô Abû `Abdillah !* lança Hammâd. *N'es-tu pas à l'abri de ce que tu redoutais et aux portes de ce que tu espérais, sachant qu'Il est le plus Miséricordieux d'entre tous ?*

– Ô Abû Salamah, répliqua-t-il, *penses-tu qu'une personne comme moi puisse être sauvée de l'Enfer ?*

– Par Allah oui ! J'ai bon espoir, affirma Hammâd. »

Hammâd ibn Ja`far ibn Zayd rapporte que son père lui a dit : *« Nous partîmes en bataille pour Kaboul en compagnie de Silat ibn Ashyam. Le soir, les gens firent une halte, prièrent puis Silat se coucha. Je me dis alors : "Je vais le surveiller et profiter de ce moment d'insouciance." Lorsque j'estimais que tout le monde était assoupi, il bondit, se cacha derrière un bosquet à proximité et je le suivis. Il fit l'ablution et entra en prière. C'est alors qu'un lion se rapprocha de lui et je grimpai aussitôt dans un arbre. Je m'attendais à ce qu'il se retournât, mais peut-être le prit-il pour un chiot ! Lorsqu'il se prosterna, je pensais : "Maintenant le lion va l'attaquer." Il s'assit, conclut sa prière par une salutation et dit : "Ô fauve ! Va chercher ta subsistance ailleurs !" Le lion rebroussa chemin en rugissant à en fissurer les montagnes. Silat continua sa prière jusqu'à la pointe de l'aube et s'assit. Il loua Allah. Jamais je n'avais entendu de telles louanges auparavant, puis il dit : "Allah, je t'implore de me préserver de l'Enfer et une personne comme moi ose te demander le Paradis." Dès lors il retourna au campement, fit comme-ci il avait passé la nuit sur son matelas. J'avais alors une sensation d'abattement dont seul Allah connaît l'intensité. »*

« Je connais cent vertus, mais je n'en ai pas une seule », a dit Yûnus ibn `Ubayd.

« Si les péchés avaient une odeur, personne n'oserait jamais s'assoir à côté de moi », a reconnu Muhammad ibn Wâsi`.

« On raconte qu'un ermite israélite vivait dans son ermitage depuis

soixante ans quand il vit en songe : "Untel le cordonnier vaut mieux que toi", et ce plusieurs nuits d'affilée. Il se rendit donc auprès du cordonnier et il interrogea au sujet de sa dévotion. "Chaque fois que quelqu'un croise mon chemin, j'estime qu'il ira au Paradis et moi en Enfer", répondit le cordonnier. Il était donc meilleur que l'ermite de par son humilité », rapporte al-Jald ibn Ayyûb (Ibn Abî al-Dunya).

On fit l'éloge de Dâwûd al-Ṭâ´i en présence de certains émirs de son époque. Ces derniers vantèrent alors ses mérites, et lui de réagir : *« Si les gens savaient certains de nos défauts, aucune langue ne s'abaisserait jamais à nous faire des compliments ».*

« Celui qui ne se fait pas de reproche en permanence et qui ne s'oppose pas systématiquement à ses désirs, ne s'impose pas continuellement des choses qu'il ne veut pas faire est un arrogant. Et celui qui l'admire un tant soit peu la pousse à sa perte », a dit Abû Ḥafṣ.

L'âme appelle à la perdition, elle est l'allié des ennemis, convoite tout vice, poursuit tout mal, elle court par nature dans le voie du péché.

S'en dissocier et s'en affranchir est une grâce inestimable, étant donné qu'elle constitue le voile le plus opaque entre le fidèle et Allah, ceux qui la connaissent le mieux sont ceux qui la méprisent et la détestent le plus.

`Umar ibn al-Khaṭṭâb dit un jour : *« Allah, pardonne-moi mon injustice et mon ingratitude.*

– Ô émir des croyants ! L'injustice est évidente, mais pourquoi l'ingratitude ?

– "L'homme est pétri d'injustice et d'ingratitude", répondit-il (Coran : 14/34) ». (Ibn Abî Ḥâtim)

Baqyat ibn Suhbân al-Hunâ´î a dit : *« J'interrogeai `Âïcha au sujet du verset :* "Puis Nous avons donné le Livre en héritage à Nos serviteurs que Nous avons élus. Parmi eux, il en est qui se font tort à eux-mêmes d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne, et d'autres avec la permission d'Allah devancent [tous les autres] par les bonnes actions ; Telle est la grâce infinie. " (Coran : 35/32)

– Mon fils, répondit-elle. Ceux-là sont au Paradis : ceux qui surpassent tous les autres par leurs bonnes actions sont ceux qui ont vécu à l'époque du Messager d'Allah et à qui ce dernier a garanti le Paradis et la subsistance. Quant à ceux qui suivent une voie moyenne, il s'agit de ses Compagnons qui ont marché sur ses pas et ont fini par le rattraper. Quant à ceux qui se sont fait du tort à eux-mêmes, il s'agit de gens comme toi et moi. » Elle se sentait donc concernée par cette troisième catégorie." »

`Abd al-Raḥmân alla voir Umm Salamah qui lui dit : *« J'ai entendu le Prophète dire :* "Certains de mes Compagnons ne me verront plus jamais après ma mort." *`Abd al-Raḥmân sortit de chez elle paniqué, il finit sa marche chez `Umar à qui il dit :* "Écoute ce que raconte ta mère !" *`Umar se rendit chez elle et l'interrogea au sujet de ses propos :* "Suis-je l'un d'entre eux ?" *Et elle répondit :* "Non, et je ne disculperai plus personne après toi.[60]" » (Aḥmad)

J'ai entendu notre cheikh commenter cette tradition en disant : *« Elle sous-entendait qu'elle ne voulait pas laisser la porte ouverte à d'autres questions de ce genre, non pas qu'elle prétendait que `Umar était le seul concerné parmi tous les Compagnons. »*

Le fait d'avilir son âme pour l'amour d'Allah est une des caractéristiques des croyants véridiques, ce qui permet d'ailleurs au fidèle de se rapprocher d'Allah bien plus efficacement et rapidement que de nombreuses autres œuvres.

« Un groupe d'israélites se trouvait dans un de leur lieu de culte un jour de fête quand un jeune homme se tint à la porte et dit : "Quelqu'un comme moi ne mérite pas de se joindre à vous, j'ai tel et tel défaut"*, énuméra-t-il en méprisant sa propre personne. Alors Allah révéla à leur prophète :* "Untel est un croyant véridique" », raconte Mâlik ibn Dînâr (Ibn Abî al-Dunya).

« Un jeûneur qui fréquentait les mosquées adora Allah pendant soixante-dix ans. Un jour il sortit d'une mosquée et méprisa ses bonnes actions, se plaignit à Allah de ses insuffisances et reconnut ses péchés. Un envoyé d'Allah vint alors à lui et dit : "Allah préfère ta posture actuelle à tout ce que tu as fait de ta vie jusqu'à présent." »

60 Aḥmad (25950, 26081). Jugé authentique par al-Albânî dans *as-silsilat as-sahîha* (2982).

« Consolez-moi, je suis doucet et insignifiant à mes yeux », a dit un jour `Îssâ ibn Mariam (Ahmad).

« Dâwûd recherchait les cercles les plus misérables des israélites, il s'asseyait parmi eux et disait : Seigneur ! Un misérable parmi les misérables », a rapporté `Abd Allah ibn Ribâh al-Ansârî.

« Mûsâ a dit : "Seigneur ! Où puis-je Te trouver ?

– Tu me trouveras auprès des cœurs humbles, Je me rapproche d'eux d'une coudée tous les jours, si ce n'était pas le cas ils s'effondreraient" », a narré `Imrân ibn Muslim al-Qasîr.

« On rapporte qu'un israélite adora Allah pendant soixante ans pour obtenir quelque chose, mais en vain. Il se dit alors : "Par Allah, s'il y avait du bien en moi, je t'aurais obtenu". *Il rencontra en songe une personne qui lui dit :* "Vois-tu le mépris de ta propre personne que tu as exprimé toute à l'heure ? Cela vaut mieux que tes soixante années d'adoration." » (Ahmad)

L'un des avantages de l'examen de conscience est qu'il permet de comprendre ses devoirs envers Allah ; et celui qui ne connaît pas ses devoirs envers Allah ne peut que constater que sa dévotion est quasi inefficace et n'a que très peu d'utilité.

« On m'a rapporté que Mûsâ avait croisé un homme qui priait Allah avec une grande humilité et disait : "Seigneur ! Fais-moi miséricorde, car j'ai fait miséricorde à untel !" *Alors Allah révéla à Mûsâ :* "S'il me priait de toutes ses forces Je ne l'exaucerais pas avant qu'il considère ses devoirs à mon égard" », a relaté Wahb (Ahmad).

Considérer les devoirs du fidèle envers Allah s'avère des plus utile pour le cœur. Ceci débouche sur la haine et le mépris de soi, débarrasse le fidèle de l'arrogance et de la fierté de ses bonnes actions et lui ouvre la porte de l'humilité devant son Seigneur, lui ferme celle de l'excès de confiance en soi et lui fait comprendre que le salut n'est possible que par le biais de la clémence, le pardon et la miséricorde d'Allah. Par conséquent le fidèle a le devoir de Lui obéir et ne jamais Lui désobéir, de l'évoquer et ne jamais l'oublier, d'être reconnaissant et de ne jamais se montrer ingrat.

Celui qui considère ces devoirs, fini par être totalement convaincu

qu'il ne les remplit pas comme il devrait et qu'il n'a d'autre choix que de pardonner et qu'il n'a d'autre source de salut que la clémence et le pardon d'Allah et que s'il est renvoyé à ses œuvres, il est perdu.

C'est ainsi que les initiés, en vertu de leur connaissance d'Allah et de leurs âmes, procèdent, et c'est pourquoi ils ne placent aucun espoir dans leur propre personne, mais plutôt, ils les placent tous sur la clémence et la miséricorde d'Allah ;

S'il l'on observe la situation de la plupart des gens, on constate qu'ils sont aux antipodes de cette démarche. Ils se soucient des devoirs d'Allah à leur égard et non de leurs devoirs à l'égard d'Allah, d'où leur rupture avec Allah, leurs cœurs sont imperméables à la connaissance et à l'amour d'Allah, au désir de le rencontrer, au plaisir de l'évoquer, ce qui constitue le summum de l'ignorance de l'homme au sujet de son Seigneur et de lui-même.

L'examen de conscience consiste à d'abord considérer ses devoirs à l'égard d'Allah, puis se demander si l'on s'en est acquitté comme il convient ou non ? La meilleure des méditations est de se concentrer sur ce point. Ceci permet au cœur de se diriger vers Allah, de le livrer à Lui, l'emplir d'humilité, de soumission, d'une contrition si intense qu'elle en est salvatrice, d'une dépendance à Lui telle qu'il en devient riche et d'une servilité telle qu'il en devient fier. Il pourra alors œuvrer autant qu'il veut, s'il lui manque cela, la piété qu'il lui manquera sera plus importante que celle qu'il aura obtenue.

Allah a révélé à Mûsâ : *« Si tu m'évoques alors, évoque-moi en tremblant et sois pendant l'évocation empli de révérence et de sérénité. Si tu m'évoques, fais en sorte que ton cœur précède ta langue. Si tu te lèves devant Moi sois ce fidèle misérable et soumis, blâme ton ego, car il mérite le blâme plus que quiconque. Et lorsque tu t'épanches à Moi, fais-le avec un cœur craintif et une langue véridique »* a raconté Abû al-Jald (Ahmad).

Autre avantage lié au fait de considérer ses devoirs à l'égard d'Allah : ceci permet de ne jamais se vanter de ses bonnes actions, quelles qu'elles soient. Celui qui se vante de ses bonnes actions ne les verra jamais monter vers le ciel. *« Je me lève parfois pour prier et je pleure au point de quasiment faire pousser la végétation*, dit-on à un érudit.

– *Reconnaitre ses péchés devant Allah en riant vaut mieux que de se vanter de ses bonnes actions ; la prière du vantard ne s'élève jamais au-dessus de sa tête,* répondit-il.

– *Exhorte-moi,* réagit l'homme.

– *Je te recommande de renoncer au bas monde et de ne jamais concurrencer ses adeptes, ainsi que de te comporter comme une abeille qui : lorsqu'elle mange, ne consomme que des aliments purs ; lorsqu'elle produit de la nourriture, elle ne produit que des aliments purs et lorsqu'elle atterrit sur une tige, elle ne provoque jamais de dommage et ne la casse jamais. Je t'exhorte également à être aussi loyal envers Allah, exalté soit-Il, que ne peut l'être le chien envers ses maîtres, lesquels n'ont de cesse de l'affamer et de le rejeter, mais cela ne fait que renforcer sa fidélité et sa loyauté. »* (Ahmad)

« Comme le dit l'adage, sois comme le chien qui se fait rejeter par ses maîtres, mais qui ne tarde jamais à faire humblement preuve de sa loyauté », a dit al-Châtibi.

« On rapporte qu'un israélite avait un besoin, il se voua au culte d'Allah avec un grand zèle, puis implora Allah de subvenir à son besoin, en vain. Une nuit, il n'eut de cesse de se remettre en cause en disant : "C'est de ma faute, pourquoi ne suis-je pas exaucé ?" *Il continua ainsi à se blâmer au point d'en arriver à la conclusion suivante :* "C'est n'est pas la faute d'Allah si je ne suis pas exaucé, mais c'est de la mienne." *Il passa la nuit s'adresser des reproches puis finit par être exaucé »*, raconte Al-Jarîrî (Ahmad).

Chapitre douze :

GUÉRIR LES CŒURS SOUS L'EMPRISE DE SATAN

Ce chapitre est l'un des plus importants et des plus bénéfiques de tout le livre. Les maîtres du comportement de notre époque ne se sont pas autant penchés sur ce thème qu'ils ne l'on fait sur celui des défauts de l'âme, lequel a bénéficié de longs développements de leur part à l'inverse du thème en question.

Celui qui médite le Coran et la Sunna remarque que Satan, ses stratagèmes et son hostilité y sont mentionnés plus souvent que l'âme ; en effet l'âme blâmable y est mentionnée dans le passage suivant : « *l'âme est instigatrice du mal* » (Coran : 12/53) ; l'âme réprobatrice dans le verset : « *Non ! J'en jure par l'âme toujours prompte à se faire des reproches !* » (Coran : 75/2) ; l'âme blâmable est également citée dans le passage : « *aura dompté ses passions* » (Coran : 79/40). Quant à Satan, il a été mentionné dans différents passages et toute une sourate lui a été consacrée[61]. Par conséquent Allah a plus mis en garde contre Satan que contre l'âme et c'est parfaitement ce qu'il faut faire. C'est une évidence, les maux de l'âme proviennent des insufflations du diable, elle est sa monture, le réceptacle de ses secrets et disposée à lui obéir. Allah nous a enjoint de solliciter Sa protection contre ses méfaits, entre autres avant de réciter le Coran. Ce qui prouve la nécessité impérieuse de chercher à se protéger de ses méfaits, à l'inverse Allah n'a enjoint de chercher à se protéger des maux de l'âme dans aucun passage. Il a seulement été mention de chercher à se préserver de maux de l'âme dans le prêche d'introduction : « *Nous sollicitons la protection d'Allah contre les maux de nos âmes et les méfaits de nos actes* », comme cela a été mentionné dans le chapitre précédent.

Le Prophète a d'ailleurs réuni les deux invocations dans un même hadith rapporté par Abû Hurayrah : « *Ô Messager d'Allah ! dit Abû Bakr. Enseigne-moi une invocation à réciter matin et soir : "Dis : Allah, Connaisseur des mondes invisibles et visibles ! Créateur des cieux et de la terre ! Seigneur et Détenteur de toute chose ! J'atteste que nulle divinité n'est digne d'adoration en dehors de Toi ; je sollicite Ta protection contre les*

61 Il s'agit de la sourate 114 dite «an-nâss » qui est la dernière sourate du coran.

maux de mon âme et le polythéisme de Satan, ainsi que le fait d'infliger du mal à ma propre personne ou à l'encontre d'un musulman. Dis-le matin et soir et avant de te coucher", répondit-il. [62]» (al-Tirmidhî)

Ce hadith comporte des invocations pour être préservé contre le mal, ses facteurs et ses conséquences. En effet, le mal a toujours pour source l'âme ou Satan. Ses conséquences se répercutent soit sur l'acteur ou sur son coreligionnaire. Le hadith comporte donc les deux sources du mal et les deux objets visés par le mal.

Section

« Quand tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre Satan le maudit, qui n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui se confient à Allah. Son pouvoir ne s'exerce que sur ceux qui en font leur protecteur et qui deviennent des polythéistes à cause de lui », invite Allah (Coran : 16/98-100)

« Demande la protection d'Allah », signifie réfugie-toi auprès de Lui, comme dans le hadith : *« Tu viens de te réfugier chez le Protecteur*[63]*. »* [...].

En arabe, l'étymologie du terme *réfugier* renvoie à la notion de proximité et de contiguïté. Allah a donc enjoint de solliciter sa protection contre Satan avant de réciter le Coran et ce pour plusieurs bienfaits :

Premièrement, parce que le Coran est un remède pour le mal qui ronge les cœurs, il dissipe les pensées obsessionnelles et les désirs insufflés par les intentions corrompues. Il est une médication pour soigner les ravages de Satan. Il est donc intimé de soulager le cœur de l'agent pathogène et de remplacer le vide par le remède afin qu'il y soit bien implanté et efficace comme a dit un poète :

« J'ai été épris d'elle, je ne savais alors rien de la passion,

Elle trouva un cœur vide et s'y implanta au plus profond »

Ce remède efficace intervient alors sur le cœur sans entrave avec un antidote et produit son effet.

62 Tirmidhî (3529). Jugé authentique par al-Albânî dans sa recension de l'ouvrage.
63 Bokharî (5257) Muslim (2007).

Deuxièmement : le Coran est une composante du droit chemin, du savoir et de la vertu, au même titre que l'eau est une composante des végétaux et que Satan est un feu qui incendie graduellement la végétation. Ainsi chaque fois qu'il ressent la flore de la vertu il s'empresse de la détruire et de l'incendier, d'où l'ordre de solliciter la protection d'Allah contre lui, afin de ne pas voir la destruction de tout ce que le Coran incorpore.

La différence entre ce bienfait et le précédent est que le premier vise à obtenir un bienfait du Coran, tandis que le deuxième vise à le préserver et à le consolider. Il semblerait que les oulémas qui défendent l'idée qu'il faille solliciter la protection d'Allah après avoir récité le Coran aient remarqué cette nuance. Ce qui est, par Allah, une remarque pertinente, sauf que la Sunna et les traditions des Compagnons stipulent que cette invocation doit être formulée avant d'entreprendre la récitation, c'est d'ailleurs l'avis de la grande majorité des oulémas de la communauté musulmane, anciens et modernes, ce qui permet d'ailleurs d'obtenir les deux bénéfices.

Troisièmement : les anges se rapprochent du récitateur du Coran, comme dans le hadith de Usayd ibn Hudhayr, qui vit une sorte de nuage contenant des lumières alors qu'il récitait le Coran. *« Ce sont les anges »*, lui dit le Prophète[64]. Le démon est l'opposant et l'ennemi de l'ange, le récitateur a donc l'injonction d'implorer Allah d'éloigner son ennemi avant de profiter de la proximité de son entourage et de ses anges, car les anges et les démons ne sont jamais conviés à un même festin.

Quatrièmement : Satan fait déferler sa cavalerie et son infanterie sur les récitateurs afin de les détourner de la finalité de la récitation du Coran qui est de le méditer, d'essayer de le comprendre et d'étudier les propos de son Auteur. Satan fait donc tout ce qu'il peut pour entraver le cœur du récitateur et la finalité de la récitation ; de sorte qu'il n'en tire finalement pas grand bénéfice. C'est pourquoi la demande protection d'Allah a été prescrite.

Cinquièmement : le récitateur s'épanche à Allah par le biais de Son Verbe, or Allah écoute la récitation coranique avec plus d'attention qu'un auditeur n'écoute la voix d'une chanteuse, sachant que les récitations

64 Muslim (796).

sataniques se trouvent dans la poésie et la chanson. Ainsi, le récitateur est invité à le chasser lorsqu'il s'épanche à Allah, son Seigneur qui écoute sa récitation.

Sixièmement : Allah n'a envoyé aucun messager ni prophète sans que le diable n'ait tenté d'altérer le sens des versets qui leur étaient révélés[65] en y incluant de ses paroles. Les Anciens sont unanimes pour dire que le sens du verset est que lorsqu'il récite, Satan tente d'inclure de ses paroles à travers la récitation du prophète. S'il en est ainsi des messagers, que dire des autres ?

C'est pour cette raison que le récitateur se trompe de temps à autre. Satan l'induit en erreur, le perturbe, si bien que le récitateur fait des lapsus par intermittence, ou il interfère dans sa compréhension du Coran, il est donc victime de premier ou du second type d'erreur pendant la récitation, ou des deux combinés. Il lui faut donc avant tout solliciter la protection d'Allah contre lui avant toute récitation.

Septièmement : Satan est particulièrement aux aguets dès que le fidèle veut faire le bien, ou qu'il entreprend de le faire, il fait dès lors tout son possible pour l'interrompre. « *J'ai été attaqué hier par un démon et il a tenté d'interrompre ma prière*[66] », a dit le Prophète (Bukhârî). Plus l'œuvre est bénéfique au fidèle et appréciée par Allah, plus Satan s'y oppose avec virulence.

Samurah ibn Abî al-Fâkah a entendu le Prophète dire : « *Satan s'obstine à entraver le cheminement du fidèle. Il commence par entraver son cheminement vers l'islam en lui disant : "Vas-tu embrasser l'islam et délaisser ta religion et celle de tes parents ?" Le fidèle lui désobéit et embrasse l'islam. Puis il lui entrave la voie de l'émigration (la hijra) en disant : "Vas-tu émigrer et délaisser ta terre et ton ciel ? L'émigré tourne en rond comme un cheval autour de son nœud d'attache. Le fidèle lui désobéit et émigre. Puis il entrave la voie du jihâd en lui disant: "tu vas y perdre ton âme et tes biens vas-tu combattre au risque de te faire tuer et de voir ta femme se marier à quelqu'un d'autre et ton argent dispersé ?*[67]*"* » (Ahmad)

65 Comme il est dit dans la sourate al-hajj verset 52/54.
66 Bokharî (3423) Muslim (541).
67 an-Nassâ'î (3134). Jugé authentique par al-Albânî dans *as-silsilat as-sahîha* (2979).

Satan entrave donc toutes les voies du bien que l'homme cherche à emprunter.

« À chaque convoi qui sort pour la Mecque Satan prépare un convoi analogue pour l'accompagner », estime Mujâhid. (Ibn Abî Hâtim)

Satan est aux aguets surtout lorsque le fidèle veut réciter le Coran, alors Allah, dans Sa gloire, a enjoint de combattre son ennemi qui lui barre la route, de commencer par solliciter Sa protection, puis de continuer son chemin, à l'instar du voyageur qui, s'il se trouve nez à nez avec un bandit de grand chemin, se charge de le repousser, avant de reprendre la route.

Huitièmement : la demande de protection avant la récitation du Coran fait office d'annonce solennelle que ce qui va suivre est le Coran. C'est pourquoi cela n'a pas été prescrit pour une autre Parole que celle d'Allah. La demande de protection est une introduction, une mise en garde à l'attention de l'auditeur, sous-entendant que ce qui va suivre est une psalmodie. Ainsi, dès que l'auditeur entend la demande de protection il se prépare à écouter la Parole d'Allah. Ceci dit, cela a été également prescrit au récitateur lorsqu'il est seul, entre autres pour les sagesses que nous avons mentionnées.

Tels sont les quelques bienfaits, parmi d'autres, de la demande de protection.

« Ne jamais réciter le Coran, que l'on soit dans la prière ou non, avant la demande de protection *: en vertu du verset :* "Quand tu lis le Coran, demande la protection de Dieu contre Satan le maudit" (Coran : 98) », a fait remarquer l'imam Ahmad (Hanbal)

« Avant chaque récitation il faut solliciter la protection d'Allah », lui attribue une autre version (Ibn Mushaysh)

« Avant de réciter le Coran mon père sollicitait la protection d'Allah en disant : "J'implore la protection d'Allah contre Satan le maudit, Allah entend et sait tout" » a dit `Abd Allah ibn Ahmad.

« Lorsque le Prophète se levait pour la prière il l'introduisait par : "J'implore la protection d'Allah Qui entend et sait tout contre Satan le

maudit, contre ses tentations, ses insufflations et ses susurrements"[68] » a rapporté Abû Sa`îd al-Khudrî (al-Tirmidhî).

« On rapporte que le Prophète disait avant de réciter le Coran : "J'implore la protection d'Allah contre Satan le maudit" », affirme Ibn al-Mundhîr.

Les imams al-Shâfi`î et Abû Hanîfah et d'al-Qâdhî comme mentionné dans *al-Jâmî`* recommandent de dire : *« J'implore la protection d'Allah contre Satan le maudit »*. C'est également l'un des avis de l'imam Ahmad, qui se base sur le sens explicite du verset et du hadith rapporté par Ibn al-Mundhir.

Un autre avis de l'imam Ahmad recommande la formulation suivante : *« J'implore la protection d'Allah Qui entend et sait tout contre Satan le maudit »* (`Abd Allah ibn Ahmad) en vertu du hadith rapporté par Abû Sa`îd al-Khudrî, c'est également l'avis d'al-Hasan et d'Ibn Sîrîn.

Cet avis est corroboré par le hadith relatant la calomnie dont `Âïshah a été victime : *« Le Prophète s'assit, se découvrit le visage et dit :* "J'implore la protection d'Allah Qui entend et sait tout contre Satan le maudit"[69] » (Abû Dâwûd)

Une autre tradition remontant à l'imam Ahmad stipule qu'il disait : *« J'implore la protection d'Allah contre Satan le maudit, Allah entend et sait tout »*. C'est également la position de Sufyân al-Thawrî, de Muslim ibn Yasâr, d'al-Qâdhî dans son ouvrage *al-Mujarrad* et d'Ibn `Aqîl. En effet, on note que dans le verset : *« Demande la protection d'Allah contre Satan le maudit »* (Coran : 16/98), *« Demande la protection d'Allah »* précède : *« contre Satan le maudit »*, tandis que l'autre verset : *« Cherche aussitôt refuge auprès d'Allah, car Il entend tout et sait tout »* (Coran : 41/36) implique que la demande de protection précède directement la précision qu'Il : *« entend et sait tout »* ; proposition indépendante et affirmative confirmant ce qu'Allah veut mentionner.

D'après Ishâq : *« Son choix s'est porté sur la formulation suivante remontant jusqu'au Prophète :* "Allah je t'implore de me protéger contre Satan le maudit, contre ses tentations, ses insufflations et ses

68 Abu Daoud (775) Tirmidhî (242). Jugé authentique par al-Albânî dans sa recension de l'ouvrage.
69 Abu Daoud (785). Jugé authentique par al-Albânî.

susurrements" »

Un hadith explique d'ailleurs le sens de ces termes : *« Ses tentations désignent : sa folie, ses insufflations : l'arrogance et ses susurrements : la poésie. »*

« Dis : "Seigneur, je me réfugie en Toi contre les tentations des démons ; et je me mets sous Ta protection, Seigneur, contre leur approche." » (Coran : 23/97-98) Les tentations désignent la sollicitation au mal. C'est d'ailleurs l'exégèse proposée par al-Kasâ'î selon Abû `Ubayd.

La vérité c'est qu'il incite avec des piques semblables à des coups de poignard, il s'agit donc d'une incitation spécifique. Les incitations des démons désignent les suggestions obsédantes et la séduction qu'ils insufflent dans le cœur.

Ibn `Abbâs et al-Hasan ont dit : *« Les tentations des démons désignent les incitations au mal et les suggestions obsédantes. »*

D'aucuns ont interprété les tentations par : les insufflations et les susurrements, comme Mujâhid.

D'autres l'ont compris comme étant l'obsession qui se rapproche de la folie.

Le hadith prouve pourtant que les tentations diffèrent des insufflations et des susurrements.

On peut également estimer – et c'est plus probant – que les tentations des démons, lorsqu'elles sont citées séparément, elles englobent toutes les attaques à l'encontre des enfants d'Adam, mais lorsqu'elles sont jointes aux côtés des insufflations et des susurrements, elles prennent un sens spécifique, comme il en existe d'autres exemples de la même sorte.

« Et je me mets sous Ta protection, Seigneur, contre leur approche », dit ensuite le verset.

« Dans mes affaires de la vie », estime Ibn Zayd.

« Lorsque je récite le Coran », considère al-Kalbî

« Au moment de l'agonie et de la conduite vers l'au-delà », interprète `Ikrimah.

En définitive le verset enjoint de solliciter la protection contre deux sortes de maux : le fait de subir les tentations, leur proximité et leur approche. La demande de protection requiert à la fois de ne pas être touché ni approché. De plus Allah a mentionné cela après le verset : *« Rends le bien pour le mal, car Nous savons mieux que quiconque ce qu'ils inventent. »* (Coran : 23/96) Allah a donc enjoint de se prémunir contre les démons humains en rendant le bien pour le mal et de repousser les méfaits des démons parmi les djinns en sollicitant la protection divine contre eux.

Ce verset est comparable à celui de la sourate al-A`raf : *« Sois indulgent ! Ordonne le bien et écarte-toi des ignorants ! »* (Coran : 7/199) Allah lui a ordonné de repousser le mal des ignorants en s'écartant d'eux, puis de repousser le mal des démons en sollicitant Sa protection contre eux. *« Et si le démon t'incite au mal, cherche refuge auprès d'Allah, car Il entend et sait tout ! »* (Coran : 7/200) dit le verset.

Un autre verset comparable figure dans la sourate Fussilat : *« La bonne action et la mauvaise action ne sont pas pareilles. Repousse le mal par le bien, et tu verras ton ennemi se muer en fervent allié ! »* (Coran : 41/34), ceci permet de repousser le mal des démons humains. *« Et si le démon t'incite à agir autrement, cherche aussitôt refuge auprès d'Allah, car Il entend tout et sait tout »*, poursuit-Il (Coran : 14/36).

Dans sourate *Fussilat*, la proposition *« Il entend tout et sait tout »* est formulée en arabe par des noms déterminés (*al-Samî`, al-`Alîm*) tandis que dans la sourate *al-A`raf* elle est décrite par des noms indéterminés (*samî`, `alîm*) sans l'article.

Le secret – et Allah sait mieux – c'est que là où il n'utilise qu'un nom indéterminé il n'y a pas d'insistance, cela sous-entend de mettre en avant l'attribut qui suffit à garantir la protection et à informer qu'Allah entend et sait. Il entend vos sollicitations et vous exauce, Il sait que vous Le sollicitez et Il repousse l'assaillant. L'ouïe perçoit le solliciteur et le savoir englobe ce contre quoi il cherche à être protégé. Ce passage répond à ce que l'on attend de la demande de protection et décrit parfaitement ce que

sous-entendent ces deux propositions.

Quant à la proposition de la sourate *Fussilat*, elle se démarque par l'emploi de l'article défini, étant donné que le contexte s'inscrit dans le blâme qu'Allah adresse à ceux qui doutent du fait qu'Il entende et connaisse leur propos, comme le mentionne le hadith rapporté par Ibn Mas`ûd : *« Trois hommes se rassemblèrent auprès de la Maison sacrée : deux Qurayshites et un homme de la tribu de Thaqîf ou l'inverse. Ils étaient très corpulents, peu intelligents et affirmèrent :* "Pensez-vous qu'Allah entende ce que l'on dit ?

– Il nous entend lorsque l'on parle de vive voix, mais pas lorsque l'on parle à voix basse avança l'un.

– S'Il entend certaines paroles alors Il entend tout, conclut l'autre."

Allah révéla alors : "D'ailleurs, vous n'avez jamais cherché à vous cacher pour empêcher ainsi vos oreilles, vos yeux et vos peaux de témoigner contre vous ; mais vous pensiez plutôt qu'Allah n'était pas au courant de la plupart de vos actes. C'est ce que vous pensiez de votre Seigneur ; et c'est cette pensée-là qui a causé votre perte et vous a conduits à être du nombre des damnés !" (Coran : 41/22-23) »

Si le verset insiste : *« Il entend tout et sait tout »* (*innahu al-Samî`, al-`Alîm*), dans ce contexte de blâme, c'est pour marquer l'idée qu'Il est le Seul à pourvoir tout entendre et tout savoir, à l'inverse de ce que pensent ses ennemis ignorants, à savoir qu'Il ne les entend pas lorsqu'ils baissent la voix et que beaucoup de leurs faits et gestes Lui échappent.

Cet emploi est corroboré par l'idée que l'injonction dans la sourate *Fussilat* vise à repousser leur malfaisance par la bienfaisance, ce qui est plus difficile que le simple fait de se détourner d'eux, c'est pourquoi Allah conclut ce passage en disant : *« Mais une telle grandeur d'âme est seulement le privilège de ceux qui savent faire preuve de patience et de ceux qui sont touchés par une grâce peu commune. »* (Coran : 41/35) L'insistance est donc ici adéquate, car le fidèle en quête de protection en a grand besoin.

Par ailleurs, le contexte vise à établir de manière irréfutable la perfection de Ses attributs, les signes de Sa Seigneurie et les preuves de

Son unicité. C'est pour cela qu'Il poursuit en disant : *« Parmi Ses signes, il y a la nuit et le jour. »* (Coran : 41/37) ; *« C'est encore un de Ses signes, quand tu vois la terre qui était prostrée sous l'effet de la sécheresse »* (Coran : 41/39). Il utilise donc l'article défini qui indique parmi Ses Noms figurent : *al-Samî`* (Celui qui entend tout) et *al-`Alîm* (l'Omniscient), au même titre que le reste de Ses meilleurs Noms qui sont tous définis par l'article *al.*

Le passage de sourate *al-A`raf* s'inscrit dans un contexte de mise en garde des polythéistes et de leurs frères parmi les démons, ainsi que de promesse pour les fidèles en quête de protection, en leur faisant savoir qu'ils ont un Seigneur Qui entend et sait tout, alors que les divinités des polythéistes, qu'ils adorent à Ses côtés, n'ont pas d'yeux pour voir ni d'oreilles pour entendre. Allah entend et sait tout, leurs divinités n'entendent pas, ne voient pas et ne savent rien, comment peuvent-ils les adorer de la même manière ? Vous avez là la démonstration qu'un tel contexte ne pouvait contenir que des attributs indéfinis, et Allah connait mieux les secrets que recèlent Ses paroles.

Étant donné que dans la sourate *Ghâfir* on invoque la protection contre le mal de la polémique avec les mécréants autour de Ses versets et des preuves visibles de Son unicité qu'ils abordent, Allah leur a répondu : *« En vérité, ceux qui, sans aucune preuve, discutent des versets d'Allah n'agissent que par orgueil et ils ne parviendront jamais à obtenir ce pour quoi ils te jalousent. Implore donc la protection d'Allah, car Il entend tout et voit tout ! »* (Coran : 40/56) Attendu que les paroles et les actes visibles des polythéistes sont ce contre quoi le croyant cherche à se prémunir, Allah a précisé : *« Il entend tout et voit tout »*. Il existe également un élément dont il faut se protéger, mais qu'on ne peut pas voir ; en effet, lui et sa cohorte peuvent nous voir ce dont nous avons conscience par notre foi et en vertu des révélations qu'Allah et Son Messager nous ont transmis.

Section

Le Coran a appelé à repousser ces deux ennemis de la manière la plus simple : solliciter la protection d'Allah, s'écarter des ignorants et repousser le mal par le bien. Il nous indique également la grande récompense réservée à celui qui reçoit un tel privilège. Il obtiendra grâce à cela,

l'arrêt des hostilités de son ennemi, la transformation de ce dernier qui deviendra un ami, l'amour et les louanges des hommes, la domination de ses passions, l'absence d'animosité et de haine dans le cœur, la sérénité de son entourage y compris de ses ennemis, sans parler des bienfaits d'Allah, de Ses récompenses et de Sa satisfaction, ce qui constitue le summum de la grâce dans le bas monde et dans l'au-delà. Mais comme ceci ne s'obtient que par la patience, Allah a stipulé : *« Mais une telle grandeur d'âme est seulement le privilège de ceux qui savent faire preuve de patience »* (Coran : 41/35). Quant à l'impulsif écervelé, il ne peut pas s'empêcher de répondre à la provocation.

Et puisque la colère est la monture de Satan, l'âme colérique et Satan collaborent contre l'âme apaisée qui a l'ordre de rendre le bien pour le mal et de solliciter la protection contre ces maux. Alors la protection vient à son secours et lui accorde de la quiétude ce qui la renforce dans sa résistance face à l'armée des âmes colériques, à l'aide des renforts décisifs que sont la patience pour remporter la victoire, aux côtés des renforts de la foi et de la confiance qui annihilent l'autorité de Satan, car il : *« n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui se confient à Allah. »* (Coran : 16/99)

Autrement dit : *« Il n'a aucun argument »*, ont estimé Mujâhid, `Ikrimah et nombre d'exégètes.

La bonne interprétation est qu'il n'a pas de moyen de domination sur eux, que ce soit par le biais des arguments, du pouvoir physique ou psychique que l'on appelle l'autorité. L'argument est d'ailleurs parfois qualifié d'autorité, car celui qui le détient assoit son autorité comme le détenteur du pouvoir physique. Or Allah a clairement fait savoir que son ennemi n'avait aucun pouvoir sur ses fidèles confiants, en disant notamment : *« Seigneur, dit Satan, puisque Tu m'as égaré, je m'emploierai à égarer les hommes, en embellissant, à leurs yeux, la vie sur Terre, excepté les fidèles sincères. – Voici une voie droite qui mène à Moi, dit le Seigneur. Tu n'auras aucune prise sur Mes serviteurs, excepté ceux qui te suivront parmi les dévoyés. »* (Coran 15/39-42)

« Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui se confient à Allah. Son pouvoir ne s'exerce que sur ceux qui font du diable leur protecteur et qui

deviennent des polythéistes à cause de lui » (Coran : 16/99-100) dit-Il aussi dans la sourate *al-Naḥl*.

Ceci implique deux choses :

Premièrement : la négation et l'annihilation de l'autorité de Satan sur les fidèles monothéistes et dévoués.

Deuxièmement : l'affirmation de son autorité sur les polythéistes et sur ceux qui l'acceptent.

Et comme l'ennemi d'Allah savait qu'Allah ne lui laisserait aucun moyen d'avoir l'ascendant sur les fidèles monothéistes et dévoués, il répondit : « *Par Ta puissance, je les égarerai tous, à l'exception de ceux d'entre eux qui sont Tes serviteurs élus.* » (Coran : 38/82-83)

L'ennemi d'Allah savait donc qu'il ne pouvait tenter ni dévoyer celui qui s'attachait à Allah se dévouait à Lui et Lui faisait confiance, sa seule autorité repose sur ceux qui le suivent et s'adonnent au polythéisme, ce sont eux ses sujets et il est leur maître, leur dirigeant et leur guide.

Comment répondre à l'objection soulignant que le Coran affirme l'autorité de Satan sur ses adeptes, mais qu'il le nie dans le passage : « *Satan avait misé sur eux, et ils l'ont suivi, excepté un groupe de croyants parmi eux. En vérité, il n'avait aucun pouvoir sur eux, si ce n'est que Nous voulions distinguer ceux qui croyaient à la vie future de ceux qui en doutaient. Ton Seigneur est le Gardien vigilant de toute chose* » (Coran : 34/20-21) ?

La réponse est que si le pronom *eux*, dans : « *En vérité, il n'avait aucun pouvoir sur eux* » fait allusion aux croyants, la question n'a lieu pas d'être et la phrase suivante est une exception disjonctive, sous-entendu : Mais les tentations d'Iblîs visaient à distinguer les croyants en la vie future de ceux qui en doutent.

S'il fait allusion aux mêmes personnes que dans le passage : « *Satan avait misé sur eux, et ils l'ont suivi* » ce qui est fort probable, afin que l'exception disjonctive ait du sens du fait de sa position après la négation, alors le passage sous entendrait : Nous ne les avons soumis à son autorité que pour distinguer ceux qui croient en l'au-delà.

« Lorsqu'Iblîs a demandé à Allah un délai et qu'Il le lui a accordé, Iblîs a répondu : "Je vais les séduire, les égarer et leur ordonner ceci et cela, je détournerai une partie déterminée de tes serviteurs." *Toutefois au moment de prononcer ces paroles il ne savait pas avec certitude qu'il allait accomplir ce qu'il prévoyait, il ne l'a dit qu'à titre de conjecture. Dès lors qu'ils le suivirent, lui obéirent, la prévision d'Iblîs s'avéra juste, Allah dit alors : Nous ne l'avons laissé user de son autorité que pour distinguer les croyants des incrédules, afin que la sentence soit justifiée et exécutée »* a déclaré Ibn Qutaybah.

En se basant sur cet avis, l'autorité de Satan s'exerce uniquement sur ceux qui ne croient pas en l'au-delà et qui ont des doutes à ce sujet. Ce sont eux qui l'ont pris pour guide, qui se sont adonnés au polythéisme, l'autorité de Satan sur les polythéistes est donc affirmée et non niée, le verset concorde ainsi avec les autres versets.

Que dire donc du verset de la sourate Ibrâhîm, objectera-t-on ? *« D'ailleurs, quelle autorité avais-je sur vous ? Il m'a suffi de vous appeler pour que vous me suiviez. »* dira Iblîs aux gens de l'Enfer (Coran : 14/22). Même s'il s'agit des propos d'Iblîs, toujours est-il qu'Allah les a retranscrits pour les corroborer et non pour les réfuter, ce qui prouve qu'il en sera ainsi.

On dira que c'est une bonne question, la réponse est que l'autorité niée dans ce passage est la pertinence de l'argument. Autrement dit je n'avais pas d'argument pertinent pour vous convaincre, comme le dit Ibn `Abbâs. Je n'avais pas d'argument à faire valoir, à part vous avoir invité à me suivre, vous avez cru en moi et vous m'avez suivi sans la moindre preuve.

Quant à l'autorité affirmée dans le verset : *« Son pouvoir ne s'exerce que sur ceux qui en font leur protecteur. »* (Coran : 16/100) son autorité sur eux s'exerce à travers sa propension à les séduire, les égarer, à les dominer à les harceler pour qu'ils embrassent la mécréance et s'adonnent au polythéisme et à ne jamais leur donner l'opportunité d'y renoncer, en vertu du verset : *« Ne vois-tu pas que Nous envoyons les démons à l'assaut des négateurs pour les inciter à la révolte ? »* (Coran : 19/83) À ce sujet Ibn `Abbâs a dit : *« Ils les séduisent fortement »*, selon d'autres versions : *« les excitent intensément » ; « les agitent vigoureusement » ; « les incitent au péché avec insistance »* ou *« les font bouillirent »* une ébullition comparable

à celle de l'eau sur le feu.

Selon al-Akhfash : *« Ils les attisent ».* [...].

En résumé l'action de Satan sur ses adeptes et les polythéistes est une combinaison d'excitation, d'agitation, d'incitation et d'ébullition, mais il n'a pas de pouvoir d'argumentation, il se contente de les appeler et ils répondent à son appel qui va dans le sens de leurs passions et leurs désirs. Ce sont donc eux qui causent du tort à leur propre personne et laissent leur ennemi les dominer en lui obéissant et en le suivant. Le châtiment qui leur est infligé n'est que le résultat de ce qu'ils ont semé de leurs propres mains.

Ce qui précède permet de bien comprendre le verset d'Allah : *« Et Allah ne permettra jamais aux infidèles de l'emporter sur les croyants. »* (Coran : 4/141) Le verset est à prendre dans son sens général et explicite. Le croyant commet des péchés et des écarts qui s'opposent à la foi au point de donner aux infidèles les moyens d'avoir l'ascendant sur eux, en fonction de la gravité de ces écarts. Ce sont eux qui sont les responsables de cet ascendant, à l'instar de ce qu'ils ont provoqué le jour de la bataille d'Uhud en désobéissant au Messager d'Allah.

Allah n'octroiera jamais à Satan une autorité sur le croyant tant que le croyant n'ouvrira pas de brèche à Satan en lui obéissant, en s'adonnant au polythéisme. Le cas échéant Allah lui accorde une autorité et une domination. Que celui qui trouve de la vertu en rende grâce à Allah, à défaut, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même[70].

Le monothéisme, la confiance en Allah et l'exclusivité du culte sont des entraves à l'autorité du diable sur l'homme, le polythéisme et ses dérivés entrainent son autorité et l'un comme l'autre dépendent du décret de celui qui détient l'autorité suprême et vers qui toute chose doit retourner, à lui seul appartient l'argument décisif, s'il avait voulu il aurait fait de l'humanité une seule communauté, mais dans Sa sagesse, Sa louange et Sa royauté, Il en a décidé autrement : *« Louange à Allah, Seigneur des Cieux, Seigneur de la Terre, Seigneur de l'Univers ! À Lui la grandeur dans les Cieux et sur la Terre. Il est le Tout-Puissant, Il est le Sage. »* (Coran : 45/36-38).

70 Comme il est dit dans le hadith qodsî rapporté par Muslim (2577).

SOMMAIRE

• **Chapitre un :**
Entre cœurs sains, cœurs malades et cœurs morts.....11

• **Chapitre deux :**
Diagnostiquer les maladies du cœur.....18

• **Chapitre trois :**
Les remèdes naturels et religieux.....23

• **Chapitre quatre :**
Les vertus d'un cœur vivant et resplendissant et les vices d'un cœur mort et ténébreux.....25

• **Chapitre cinq :**
La vivacité et la bonne santé du cœur ne sont possibles que si celui-ci perçoit, désir et préfère la vérité.....30

• **Chapitre six :**
Le monothéisme garant du bonheur, de la félicité et de la réforme du cœur.....32

• **Chapitre sept :**
Le Coran : remède pour toutes les maladies du cœur.....57

• **Chapitre huit :**
Assainir le cœur.....61

• **Chapitre neuf :**
Purifier le cœur des souillures et des impuretés.....68

• **Chapitre dix :**
Les signes de maladie du cœur et preuves de sa bonne santé.....87

• **Chapitre onze :**
Guérir les cœurs sous l'emprise de l'âme.....96

• **Chapitre douze :**
Guérir les cœurs sous l'emprise de Satan.....117

•**Sommaire**.....131